

SUPPLÉMENT

Le Monde
The New York Times

Supplément en V.O.: enquête sur les snipers

TÉLÉVISION

Le rapport de Michel Boyon sur la TNT p. 15

ITALIE

Une grève générale très suivie p. 3

SUPPLÉMENT

Le Monde
ARGENT
L'art, placement ou plaisir ?

ÉTATS-UNIS

Vivre sous la menace du sniper p. 4

LIBYE

Vers une normalisation avec la France ? p. 6

UDF

Bayrou s'organise p. 8

JUSTICE

Au congrès de l'USM, le garde des sceaux face aux critiques p. 9

ÉDITION

Deux points de vue sur VUP et Hachette p. 13

SPORTS

Le football français et ses droits télévisés p. 16

AUTOMOBILE

Chez BMW, le design et les muscles p. 17

ARTS

Barnett Newman, l'ascète p. 20

CINÉMA

Olivier Gourmet, le père du « fils » p. 23

International.....	2	Entreprises.....	15
France-Société.....	7	Aujourd'hui.....	16
Carnet.....	10	Météorologie-Jeux... 19	
Abonnements.....	10	Culture.....	20
Horizons.....	11	Radio-Télévision.....	24

MÉDECINE

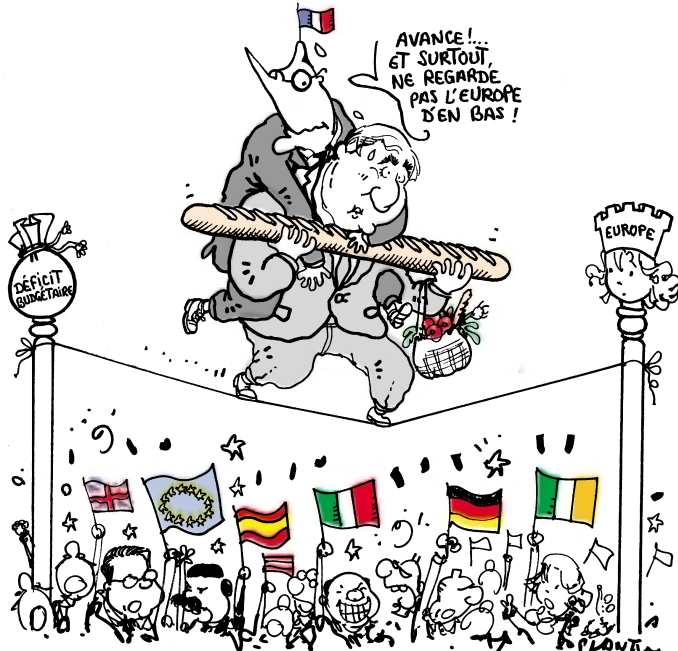
Les lésions des accidents de la route



CHAQUE année, 154 000 personnes sont blessées lors d'accidents de la route. La tête et le thorax figurent parmi les régions corporelles les plus touchées. Lire page 18

Le pacte de stabilité déchire l'Union européenne

EN DÉCLARANT au Monde que le pacte de stabilité (qui définit les règles de fonctionnement de l'euro) était « un instrument stupide, comme toutes les décisions qui sont rigides », le président de la Commission de Bruxelles, Romano Prodi, a suscité un tollé. Il s'exprimera, lundi 21 octobre, devant le Parlement européen, à Strasbourg, où gauche et droite ont exigé des explications. Les déclarations de M. Prodi sont vues par certains comme une concession aux grands pays - à commencer par la France et l'Allemagne -, incapables de tenir leurs finances. Et au Parlement européen, qui défend l'intérêt commun des Quinze, certains n'hésitent pas à dire que la Commission a perdu son indépendance et agit sur la pression de quelques grands Etats. Plusieurs commissaires, comme Pedro Solbes et Michel Barnier, estiment que ce pacte, « qui existe », doit être respecté.



► En qualifiant le pacte de stabilité de « stupidité », Prodi provoque un tollé

► Le Parlement européen exige des explications

► La droite divisée sur la présidence de l'Union

► Référendum en Irlande sur le traité de Nice

Irak : après débats à Washington sur le recours à la force

LES NÉGOCIATIONS entre la France et les Etats-Unis progressent à l'ONU sur le projet de résolution sur l'Irak qui marque un recul de la position de Washington. A Beyrouth, le président Chirac a estimé que ces discussions allaient « dans le bon sens ». Mais au sein de l'administration américaine les « faucons » qui souhaitent passer outre les Nations unies pour lancer une action contre Bagdad n'ont pas baissé les bras. La pression des partisans de l'intervention unilatérale s'exerce dans les couloirs, pour éviter que les diplomates américains n'aillent trop loin dans les concessions. Lorsque le Congrès a voté la résolution soutenant la politique du président vis-à-vis de l'Irak, M. Bush s'était félicité que les Etats-Unis « parlent d'une seule voix ». Mais en réalité le débat continue au sein du gouvernement américain.

Lire pages 2 et 25

Lire page 4 et notre éditorial page 14

PS : François Hollande contre-attaque

FRANÇOIS HOLLANDE a plaidé, samedi 19 octobre, devant le conseil national du PS, réuni à Paris, pour une « rénovation profonde » du parti et un « réformisme de gauche ». Le premier secrétaire devait essayer les critiques de Nouveau Monde, le courant à la gauche du parti créé par Henri Emmanuelli et Jean-Luc Mélenchon, et des partisans du Pôle refondateur de Julien Dray, Arnaud Montebourg et Vincent Peillon, qui réclament la création d'un « nouveau Parti socialiste ».



► Son discours au conseil national du Parti socialiste

► Reportage : les états d'âme des militants

► Profil des nouveaux adhérents

Lire page 7

PORTRAIT

Manu Chao, voyageur engagé et chanteur d'un monde métissé



VOYAGEUR impénitent, le chanteur français retrouve les sources de son inspiration en Galice, pays de son père. Portrait d'un faiméant engagé, chanteur du monde acharné à dénoncer les excès du grand capital. Portrait d'un entêté que le succès, constant depuis la Mano Negra, n'a pas détourné de ses convictions. Lire page 11

Le retour à Dieu de Régis Debray et Max Gallo

C'EST une parabole à clés. Comme une partie de cette génération qui, ayant vibré avec les années 1960, le communisme ou le tiers-monde, peine encore à raconter son histoire, Max Gallo a maquillé les noms des protagonistes du texte qui ouvre *Les Chrétiens*, sa saga en trois tomes qui vient de paraître chez Fayard. Derrière les « Gisèle » et autres « Sami » qui peuplent le récit intime des retrouvailles de l'écrivain avec Dieu, des observateurs, pourtant, ont su reconnaître quelques figures de l'intelligentsia parisienne de gauche devenues proches de Jean-Pierre Chevènement. Et surtout, sous le surnom de « Rémi », la figure de Régis Debray.

Le 20 octobre 2001, en milieu d'après-midi, Max Gallo se rend à l'église Saint-Sulpice, dans le 6^e arrondissement de Paris, pour assister au baptême du fils d'un ami. Avant d'officialier, le Père V. prend l'écrivain à succès par le bras. Il l'enjoint de raconter dans un roman saint Martin de Tours, Clovis et Bernard de Clairvaux. Deux heures plus tard, le dominicain a parlé si juste que Max Gallo pleure, s'agenouille et, dans une geste quasi claudélienne, se met à prier. *Le Figaro* et l'hebdomadaire catholique *La Vie* ont confessé le biographe de Robespierre et de Rosa Luxemburg sur cette soudaine conversion. Mais seuls les amis militants ont reconnu, parmi les invités de la cérémonie religieuse, l'avocate fémi-

niste « Gisèle » Halimi ou le député européen du Pôle républicain « Sami » Nair. Seuls les soixante-huitards initiés ont compris que, derrière l'absence de « Nikos », « Pierre » et « Louis », Max Gallo pleurait Poulantzas, Goldman ou Althusser. Seuls enfin les *happy few* du baptême savent que le père du bébé, « Rémi », n'est autre que l'ancien partisan de Che Guevara et de Fidel Castro, Régis Debray. Lequel s'apprêtait alors à publier *Dieu, un itinéraire* (Odile Jacob) et à se voir confier par Jack Lang un rapport sur « l'enseignement du fait religieux ».

« Au fond, Régis et Max n'acceptent pas de vivre sans un dieu », décrypte un des témoins de la cérémonie, immortalisée par l'animateur de la campagne présidentielle chevènementiste. Pour Max Gallo comme pour le Père V., le baptême du petit Antoine Debray revêt « une signification particulière » : « Vous connaissez comme moi l'itinéraire de Rémi. Qu'il ait décidé de cet acte, cela va compter pour notre pays, assure l'ecclésiastique. Antoine est un prénom qui évoque la soif d'absolu, celle qui animait l'un des tout premiers moines, retiré au désert pour nouer un rapport mystique avec Dieu. C'est peut-être l'indication que nous sommes à la veille d'une nouvelle envolée de la foi. »

Ariane Chemin

ANALYSE

Ambiguïtés de l'islam indonésien

L'ATTENTAT meurtrier de Bali a jeté une lumière crue sur l'Indonésie, le pays musulman le plus peuplé, avec plus de 210 millions d'habitants (dont 88 % de musulmans), qui a servi d'asile à des groupuscules islamistes, métastases d'Al-Qaïda. Ses dirigeants n'ont pas su, ou pas voulu, intervenir après avoir été mis en garde par leurs alliés américains et australiens, ou par leurs voisins malaisiens, philippins ou singapouriens, sur les agissements de la Jamaah Islamiyah d'Abou Bakar Baashir et du Laskar Jihad d'Umar Thalib, pour ne parler que des groupes connus. Consciemment ou non, ils en ont minimisé le risque.

Mais une lumière trop forte risque souvent d'être déformante. Et

de ne révéler que ce que l'on peut voir à la surface, sans pouvoir en discerner les origines. L'immense majorité des musulmans indonésiens est en effet pacifique, modérée, dans un pays qui se veut séculier et accorde l'égalité aux autres confessions en vertu de l'idéologie nationale du Pancasila, dont un des cinq principes est la croyance en un Dieu unique ; ainsi l'île de Bali est à majorité hindouiste. Arrivé tard - au milieu du II^e millénaire - dans le terroir javanais, l'islam ne s'est véritablement enraciné au fond des campagnes qu'au début du XX^e siècle, et l'Indonésie est sans doute le seul pays musulman où les conversions au christianisme ou à l'hindouisme ne soient pas proscrites, même si elles peuvent mécon-

ter. Les deux principales organisations, Nahdlatul Ulama (NU, Renaissance des oulémas) et Muhammadiyah, avec leurs dizaines de millions de membres, se sont construites hors de tout fondamentalisme.

Les deux premiers présidents, Sukarno et Suharto, n'ont jamais manifesté de dévotion particulière à l'islam, le second lui préférant le syncrétisme javanais, ou *abangan*. Dans les dernières années de sa dictature, le général-président s'était efforcé de brider le prosélytisme islamique, qu'il avait pourtant si bien su utiliser pour arriver au pouvoir.

Patrice de Beer

Lire la suite page 14

LOUIS ROEDERER
CHAMPAGNE
DE L'EXCEPTION LA REGLE
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

La grève générale en Italie a été très suivie

La CGIL a revendiqué plus de 2 millions de manifestants à travers le pays. Toutefois, le succès de cette journée de protestation pour la défense des droits des travailleurs ne masque pas les tiraillements au sein de la gauche

ROME

de notre correspondante

Plus de 2 millions de manifestants dans les rues de 120 villes italiennes, 1 salarié sur 2 en moyenne en grève, tel est le premier bilan de la grève générale de huit heures dressé au soir du vendredi 18 octobre par la CGIL, la principale confédération syndicale. Les évaluations des autorités sont bien inférieures. Un critère reste peu contestable : la sensible baisse de consommation d'électricité liée au ralentissement d'activité de cette journée. Dans les transports, les usagers ont pu mesurer la forte interruption des services : 275 vols supprimés, 40 % des trains annulés...

Cette grève générale est donc un succès, même s'il apparaît moindre que celui remporté le 16 avril par la CGIL alors unie à la CISL (catholique) et à l'UIL (modérée). Mais ces deux organisations avaient ensuite choisi en juillet de signer avec le gouvernement un Pacte pour l'Italie, la CGIL estimant à l'inverse que c'était « une grave erreur ». Ayant refusé d'appeler à ce nouveau mouvement, elles en contestent aujourd'hui durement le bilan, la CISL évaluant « l'adhésion à moins de 30 % », l'UIL déclarant « ne pas s'être aperçue de la grève ». Avec le ministre du travail, Roberto Maroni, et le patron de la Confindustria, elles imposent ce Pacte pour l'Italie comme cadre des négociations à venir.

Forte de ses 5 millions et demi d'adhérents, la CGIL a ajouté vendredi au mot d'ordre d'avril portant sur

la défense des droits du travailleur celui de la lutte contre la loi de finances 2003 et contre la politique sociale, économique et financière du gouvernement. Dès le matin, dans les principales villes de la péninsule, des foules imposantes se pressaient aux cortèges. A Rome, un défilé de près de 100 000 personnes s'ébranlait le long de l'avenue des Forums-Impériaux, fleuri des drapeaux rouges de la CGIL et dans un tintamarre

joyeux, alors que sur le reste du centre s'abattait un étrange silence. Le tohu-bohu habituel ne reprit qu'à 17 heures. A Palerme, les épouses des salariés de Fiat-Termini Imerese menaient la procession. A Milan, 150 000 personnes marchèrent jusqu'à la place du Duomo, fêtant Sergio Cofferati, l'ex-secrétaire général de la CGIL qui manifestait avec ses collègues de la société Pirelli, où il a repris du service le 1^{er} octobre. A

Turin, enfin, son remplaçant à la tête de la CGIL, Guglielmo Epifani, menait le cortège, devant les rangs serrés des troupes de la Fiat en pleine crise.

« ACTION INTEMPESTIVE »

Ce vendredi de grève, cortèges et piquets n'avaient que ce nom à la bouche : « Fiat », l'emblème, le patrimoine de la nation, condamné à une sévère restructuration. La veille, le

gouvernement Berlusconi avait demandé officiellement à la direction du groupe Fiat de revoir la copie de son plan de restructuration, accepté par les banques créditrices mais dont les 8 100 licenciements et le projet de fermer deux sites sont « inacceptables » pour le gouvernement comme pour les syndicats.

Cette nouvelle grève générale tombe assez mal pour l'exécutif. Silvio Berlusconi doit tempérer les rivalités dans sa propre majorité, entre ses alliés de la Ligue du Nord et les centristes venus de feu la Démocratie chrétienne. La situation économique n'est pas bonne, l'inflation repartant alors que la croissance stagne, même si le taux de chômage reste contenu.

Les rentrées fiscales se sont effondrées, alors que la loi de finances 2003 s'annonce des plus rigoureuses et qu'elle provoque de la mauvaise humeur dans de nombreux secteurs.

Enfin, chacun se rappelle que, en 1994, une forte mobilisation de la CGIL contre une éventuelle réforme du système des retraites avait participé à la chute du premier gouvernement Berlusconi, lâché alors par la Ligue.

De cette réforme-là le gouvernement ne parle plus trop pour le moment, au grand dam de la Confindustria, l'équivalent italien du Medef, et du gouverneur de la Banque d'Italie, Antonio Fazio, qui la juge indispensable. Pour ce qui est de la réforme du droit en matière de licenciement, nombre de chefs d'entreprise reprochent à la direction de la Confindustria d'avoir enfourché ce cheval de bataille au détriment d'autres objectifs moins symboliques mais plus urgents.

C'est dans les rangs de l'opposition de centre gauche que la CGIL a perdu des supporters. A la veille du 18 octobre, certains parmi les plus libéraux allaient jusqu'à qualifier la grève d'« action intempestive ».

Ce jugement reflète en partie ce qui se passe à l'intérieur de la coalition de l'Olivier, qui n'en finit pas de se déchirer. Sergio Cofferati, alors secrétaire général de la CGIL, avait lancé ce mot d'ordre du 18 octobre, lui qui aujourd'hui fait figure d'espoir pour une large part de l'opposition, alors qu'il reste la bête noire du gouvernement... et de certains de ses collègues de parti.

TROIS QUESTIONS À ... GUGLIELMO EPIFANI

1 En tant que secrétaire général de la CGIL, estimez-vous que cette grève est ou non un succès ?

C'est un grand succès. La participation à la grève a été très forte, et les manifestations ont rassemblé beaucoup de monde, dont de nombreux jeunes. Après les actions du printemps, le gouvernement avait dû reporter à février la réforme de l'article 18 du code du travail en matière de licenciement, alors qu'il l'avait affirmée comme des plus urgentes. Nous demandons aujourd'hui un report sine dié, et nous avons déjà réuni plus de quatre millions de signatures contre ce projet de réforme.

2 Quelles sont vos revendications dans cet appel à la grève ?

Refus des licenciements, développement de l'emploi et du pays, droits du travail. Ces trois thèmes sont d'ailleurs liés. Nous constatons un ralentissement général,

vers une croissance zéro, une augmentation du chômage. Nous avons calculé qu'environ 270 000 postes de travail sont aujourd'hui menacés. Contre cette évolution, et pour développer le pays, il faut une vraie politique industrielle, des orientations claires. Dans le secteur automobile, il faut innover, développer la recherche... La loi de finances 2003 propose le gouvernement est le contraire de cette politique de relance, puisqu'elle prévoit la suppression des incitations à investir dans le Sud, la réduction des ressources des collectivités locales, ce qui va frapper l'école, la santé, etc.

En ce qui concerne plus précisément la Fiat, nous attendons un véritable plan industriel. Le plan qui vient de nous être présenté n'est pas crédible pour sortir de cette crise de confiance et d'investissement, il se résume à un plan de redimensionnement qui nous fait

penser que le groupe ne croit même pas à son propre futur.

3 On reproche à votre organisation d'avoir fait grève sans avoir recherché l'unité avec les autres syndicats. Comment entendez-vous reconstruire cette unité ?

La CGIL a des positions différentes de celles défendues par les autres confédérations. Nous avons refusé de signer le « pacte pour l'Italie », que nous jugeons inutile. Mais que ce soit pour défendre le développement du Sud, ou pour sortir de la crise de Fiat, nous allons chercher des bases de lutte commune. Un premier signe de cette volonté unitaire paraît être le mot d'ordre de grève pour l'emploi lancé pour début novembre par les syndicats des industries métallurgique et mécanique.

Propos recueillis par D. R.

L'étonnante popularité du ministre serbe des finances

BELGRADE

de notre envoyé spécial

Ministre des finances de Serbie, Bozidar Djelic dirige les jeunes loups qui mènent tambour battant le pro-

■ PORTRAIT

Technocrate à visage humain, Bozidar Djelic prône « l'écoute et le franc-parler »



gramme de réformes économiques. Ce binational franco-yougoslave, inconnu il y a deux ans, arrivé de Paris à la chute de Slobodan Milosevic, a réussi à prendre des mesures draconiennes tout en jouissant d'une étonnante popularité. Tandis que le Forum de Davos le classe parmi les « 100 leaders de demain » dans le monde, le magazine *Vreme* l'a sacré « homme de l'année » en Serbie. Dans une classe politique minée par le conservatisme et la corruption, « Boza » Djelic est, à 37 ans, une révélation.

Lors du scrutin présidentiel, seul un tiers des électeurs ont voté pour le réformateur Miroslav Labus, sanctionnant une politique jugée trop favorable aux exigences occidentales. Pourtant Bozidar Djelic survit, et davantage. L'homme, que certains - partisans et détracteurs - surnomment « l'Ecorcheur » pour sa politique sans compromis, ou plus tendrement « le Français », est un animal atypique qui passe ses nuits à rédiger des lois, qui parcourt le pays pour tenter de convaincre, et qui joue du rock et du jazz dans une formation musicale peu ordinaire, où le guitariste est gouverneur de la Banque centrale et le chanteur ministre des relations économiques internationales.

Pionnier de Tito dans son enfance, émigré à Paris à l'âge de 10 ans, brillant élève de Louis-le-Grand, de Sciences-Po, de HEC et de Harvard, Bozidar Djelic a deux mentors : Alain Gomez, le PDG de Thomson, qui lui apprend à être un manager, et l'économiste Jeffrey Sachs, qui l'emmène de Harvard à Varsovie et à Moscou. Là et dans d'autres pays d'Europe centrale, consultant, il voit en dix ans les erreurs des transitions chaotiques, les risques des privatisations, les souffrances des peuples. Pour la Serbie, il affirme « refuser la thérapie de choc ». « Ici, un social-démocrate sommeille en chacun de nous. Je suis allé dire aux mineurs serbes ce qui a été dit aux mineurs roumains. Pourtant, eux ne sont pas venus

casser Belgrade. » Il pense que « l'écoute, le franc-parler et une politique sociale attentive » évitent que la Serbie soit dans la rue.

Appelé par M. Labus au lendemain de la chute de M. Milosevic, Bozidar Djelic arrive à Belgrade pour quelques mois, croit-il, afin de lancer les négociations de la Serbie avec la Banque mondiale et avec le Fonds monétaire international. Quelques rencontres avec l'homme fort du pays, le premier ministre Zoran Djindjic, plus tard, et il prend la tête de ce ministère des finances auquel aucun économiste belgradois ne veut se frotter. La BERD salue aujourd'hui la

notre grandeur. J'y ai cru... » L'Ecorcheur » avoue aussi sa « pire insatisfaction » : il fait plus peur au contribuable qu'à la mafia, reine en Serbie. « J'ai transmis 146 plaintes pour détournement de fonds publics, dont 36 concernant des ministres de Milosevic, dont mon cher prédécesseur. A ce jour, il n'y a pas eu un seul jugement ! L'exécutif avance, le judiciaire bloque. » Il regrette que la chute de Milosevic n'ait pas été accompagnée d'un « coup de balai » et que le légalisme du président Kostunica, qui s'est longtemps opposé à une valse des cadres dans l'administration, l'armée et jusque dans ces services secrets si liés à la mafia, soit un frein à la réforme.

Bozidar Djelic se veut toutefois « plein d'espérance ». La Serbie, « terre des extrêmes », le fascine. « Il existe une énergie extraordinaire. Depuis dix ans, elle a été destructrice. Maintenant il faut l'utiliser pour gagner des médailles d'or. » Peu à peu, il s'installe à Belgrade. Il avoue être grisé par « la sensation d'être si libre et d'avoir autant d'influence » sur la vie d'un pays. Il répète pourtant aux ouvriers ou aux journalistes, à tous ces Serbes suspicieux face à un consultant international qui a laissé à Paris une femme, deux enfants et un revenu con-

sent n'efface pas « la pingrerie et le déficit d'engagement de la France officielle », un pays « qui se coupe de certains outils de son rayonnement ». A Paris, il râle, il alerte, il réclame un signe. Sans succès. Alors Bozidar Djelic se concentre sur cette Serbie qu'il découvre, jour après jour. Il achète une Zastava décapotable jaune, patriotique et pimpante. Il anime sans fard, « ambiancer » des mornes débats télévisés, les campagnes électorales. Il court pour sortir le pays du marasme. Et, dans un paysage politique parfois peu reluisant, il existe au moins un homme heureux.

Elections législatives au Monténégro

Les Monténégrins sont appelés aux urnes, dimanche 20 octobre, à l'occasion d'élections législatives où s'affrontent les partisans de l'émancipation de la République yougoslave à ceux de la coopération avec Belgrade. Le président Milo Djukanovic, réélu en 2001 sur la promesse de l'indépendance pour le Monténégro, se présente, cette fois, à la tête du Parti démocrate des socialistes (DPS), en tant que défenseur d'un accord, récemment signé sous l'égide de l'Union européenne, qui continue de lier Belgrade et Podgorica au sein d'une « Union Serbie-Monténégro ». Ses adversaires du Parti populaire socialiste (SNP), ex-alliés de Slobodan Milosevic, prônent des liens plus étroits avec Belgrade.

L'élection est organisée par l'Alliance libérale, indépendantiste, a retiré son soutien au gouvernement dans le but de faire tomber M. Djukanovic et a passé une alliance avec le SNP. A 40 ans, le président monténégrin reste, à en croire les sondages, l'homme politique le plus populaire du pays. Mais ces élections incertaines pourraient contrarier, après cinq années de présidence, son avenir politique. Et un scrutin présidentiel doit avoir lieu le 22 décembre. — (AFP.)

plus forte progression des dix-neuf pays où elle mène ses opérations, Londres évoque « le plan le plus efficace et le plus cohérent vu en Europe de l'Est » depuis la chute du mur de Berlin, et *Business Week* le classe parmi « les 50 leaders qui transforment l'Europe ».

Lui, après avoir aligné ses performances économiques, reconnaît que « la Serbie avance cahin-caha... ». Il ne nie pas la crise politique entre les successeurs de Milosevic, Vojislav Kostunica et Zoran Djindjic. « J'espérais que Kostunica serait un pont entre les deux Serbie, la conservatrice et la réformatrice, qu'il nous redonnerait

fortable pour un salaire de misère dans un pays ruiné, qu'il reprendra le premier avion si « [sa] liberté d'action est entravée » pour des raisons politico-mafieuses. Il promet, « au-delà des lauriers », avoir découvert à Belgrade « le goût du service public ».

Et puis il y a une déception, découverte à son poste ministériel, envers une France « frioleuse ». Paris, qui contribue à l'aide internationale via l'Union européenne, accorde à la Serbie « 20 fois moins d'aide bilatérale que l'Allemagne, 16 fois moins que l'Italie, et même 2 fois moins que le Luxembourg ». Le « dynamisme des entreprises françaises » qui investis-

Marche des « exilés » basques à Saint-Sébastien

MADRID

de notre correspondante

Le philosophe espagnol Fernando Savater, l'un des fondateurs du mouvement Basta Ya ! (« Ça suffit ! »), avait depuis longtemps prévu d'organiser une marche, samedi 19 octobre, à Saint-Sébastien, la ville basque dont il est originaire, en demandant à ceux qu'il appelle les « 200 000 exilés » de venir s'y joindre. 100 000 Basques vivent à Madrid, ils sont également nombreux en Andalousie. Bien entendu, il est difficile de savoir le chiffre exact de ceux qui sont partis par crainte par rapport à ceux qui ont eu d'autres raisons ; il n'en reste pas moins que 80 000 personnes ont quitté le Pays basque entre 1988 et 1992.

La manifestation prend une autre tournure depuis le projet de faire du Pays basque une « nation libre associée » proposé par le président du gouvernement basque Juan José Ibarretxe (Parti nationaliste basque, PNV) : il s'agit à présent de s'opposer à ce que Savater appelle « le nationalisme obligatoire » : « Nous sommes opposés à un nationalisme qui veut s'imposer comme l'unique solution aux problèmes du Pays basque et qui voit un ennemi en toute personne qui n'est pas d'accord. »

Or, mercredi 16 octobre, le juge Baltasar Garçon a soutenu, dans un arrêté, que le mouvement politique Batasuna (suspendu pour une durée de trois ans) pratiquerait « un authentique nettoyage ethnique » conduisant ceux qui ne partagent pas leurs idées à quitter le Pays basque. Il considère la « conduite délictueuse » des dirigeants de Batasuna comme un « crime contre l'humanité » et assure qu'ont été pratiquées, sous l'impulsion de l'ETA, des méthodes d'intimidation dignes de la mafia ou de l'Allemagne nazie.

Si Fernando Savater se réjouit de voir porter ainsi « sur le terrain juridique » une « perception sociologique » d'événements qu'il dénonce depuis quinze ans, il n'en a pas été de même de la part des formations politiques nationalistes basques modérées : le porte-parole du PNV au Congrès des députés parle d'une « spirale » inquiétante, et le secrétaire général d'Eusko Alkartasuna va jusqu'à dire que le « niveau de délire » du juge Garçon « atteint des limites insoupçonnées ».

Rémy Ourdan

Danielle Rouard

Martine Silber

LE TÉMOIGNAGE EXCEPTIONNEL D'ÉDOUARD BONNEFOUS, UN DES PÈRES FONDATEURS DE L'EUROPE, AUX CÔTÉS DE CHURCHILL, PAUL-HENRI SPAAK, ROBERT SCHUMAN, JEAN MONNET.

Édouard Bonnefous
La construction de l'Europe
par l'un de ses initiateurs

DES LIVRES POUR COMPRENDRE LE MONDE

Dans les banlieues de Washington, la vie quotidienne a changé depuis l'apparition du « sniper »

Les terrasses et les terrains de sport sont déserts



Dans une station-service à Rockville, une conductrice attend, abritée dans sa voiture, pendant que le plein se fait. Le tireur a déjà fait des victimes parmi les clients des stations-service, c'est pourquoi les banlieusards de la capitale fédérale cherchent de nouvelles façons de prendre de l'essence.

STEFAN ZAKLIN / GETTY SIPA

WASHINGTON

de notre envoyé spécial
« La crainte est permanente, quotidienne. Le hasard total dans le choix de ses victimes par le tueur est difficile à vivre. Tout le monde a le

REPORTAGE

Le tireur ? « Il peut s'agir de la personne juste à côté de moi dans la rue »

sentiment d'être devenu une cible. Tout le monde craint pour ses proches. » Des propos tenus, jeudi, par Kojo Nnamdi, un célèbre animateur de radio de Washington. « Pour la première fois, je ne cours même plus, Oussama Ben Laden et l'anthrax n'étaient pas parvenus à me clouer chez moi », avait-il ajouté. Les 5 millions d'habitants de la région de Washington n'ont pas tous un tel sentiment de menace. Mais chacun prend aujourd'hui des précautions, change ses habitudes, jette un œil sur les innombrables camionnettes blanches de livraison. Vendredi, le tireur n'avait plus fait de victime depuis quatre jours, mais la tension n'était pas retombée.

Dans les banlieues prospères et coquettes de Wheaton, Bethesda, Rockville, du comté de Montgomery au nord, et de Falls Church et Manassas à l'ouest, où le tireur a abattu neuf de ses 11 victimes, la vie quotidienne a changé depuis le 2 octobre et les premiers assassinats. Les hélicoptères de surveillance sont omniprésents dans le ciel, jour et nuit, tout comme les patrouilles de voitures de police. Même s'il fait encore beau, les enfants ne jouent plus sur les pelouses bien vertes autour des grandes maisons en bois. Dans les écoles, les activités à l'extérieur ont été interdites. Les enseignants commencent à se plaindre, les enfants deviennent « intenable ». Les terrasses des cafés et des restaurants, les terrains de sport, les distributeurs de billets en façade des banques sont déserts.

« JE NE TRAÎNE PAS »

Les tâches de routine, les petits déplacements, les achats sont devenus compliqués. Les banlieusards de la capitale fédérale ont inventé une nouvelle façon de prendre de l'essence. Ils mettent systématiquement leur véhicule entre eux et la rue. Ils amènent en courant leurs enfants à l'école. Ils pressent le pas sur les parkings et cherchent de préférence à se garer en épi entre deux véhicules. Les centres commerciaux, lieux essentiels du mode de vie américain, sont étonnamment calmes. Plus particulièrement ceux où se sont produites des attaques. « Je suis prudent, je fais attention, je ne traîne pas, et puis je ne crois pas que l'assassin revient sur le lieu de ses crimes. » Fidel, 42 ans, père de deux enfants, est le seul client, perdu dans les rayons, venu vendredi matin acheter des livres à la librairie Barnes et Nobles de Falls Church.

Eric Leser

A quelques mètres seulement, se trouve le parking couvert du magasin Home Depot, où la dernière victime, Linda Franklin, a été tuée d'une balle dans la tête le 11 octobre, en début de soirée. Le centre commercial se nomme Seven Corners (sept carrefours), ce qui donne une idée du nombre de routes, d'autoroutes et de croisements se trouvant à proximité. Un véritable dédale. Le tireur semble prendre de plus en plus de précautions. Même en plein jour, le parking couvert du Home Depot est sombre.

Lors des premiers assassinats, il était moins prudent, mais personne n'était alors sur ses gardes. « Nous ne nous sommes aperçus de rien, nous ne savons même pas d'où il a tiré », déclare Kang Nim. Il travaille dans la station-service Mobil d'Aspen Hill où, le 3 octobre, le chauffeur de taxi d'origine indienne Prembumar Walekar a été abattu. Elle est située au croisement de deux rues larges, paisibles, claires, bordées d'arbres. Difficile d'imaginer qu'aucun témoin n'ait pu apercevoir un homme épauler un fusil à 8 heures le matin.

MALAIS EN CAMIONNETTES

La tension est aussi perceptible de de petits signes. Un père demande brutalement à sa fille de ne pas se tenir près des fenêtres d'un drugstore. Avec son doigt, sur la poussière à l'arrière de sa camionnette blanche, le conducteur a écrit : « Ce n'est pas moi. » A la craie cette fois, sur un véhicule semblable, on peut lire : « C'est une camionnette Mitsubishi », avec la marque soulignée. La police recherche une Chevrolet. « Il y a beaucoup de stress dans la ville », explique Michael Biernoff, responsable du service de santé mentale du district de Columbia. Dans les 26 collèges et lycées du comté de Montgomery, une vingtaine d'élèves dans chaque école ont demandé un rendez-vous avec un psychologue lors des deux dernières semaines.

A l'entrée du métro sur Connecticut Avenue, dans Washington, Barbara attend un ami à la tombée de la nuit. « Le problème, c'est que nous ne savons rien. Cela nous rend de plus en plus suspicieux et méfiants. » Alors, après chaque meurtre, les gens regardent différemment les passants, les livreurs, les étrangers. Les forces de l'ordre ne font rien pour les rassurer. Charles A. Moose, le chef de la police du comté de Montgomery, qui dirige l'enquête, a plusieurs fois demandé au public de signaler tout comportement suspect. Ses services, submergés, ont reçu plus de 15 000 appels téléphoniques leur donnant des pistes et des renseignements.

« Ils pataugent complètement. Ils ne sont même pas capables de vous dire la couleur de ses cheveux », s'emporte Rashida Means, 21 ans, serveuse au bar Ruby, dans le comté de Montgomery. « Je continue à penser qu'il peut s'agir de la personne juste à côté de moi dans la rue. Tout le monde regarde les autres différemment maintenant. »

Un âpre débat se poursuit dans l'administration américaine sur la politique vis-à-vis de l'Irak

Les « faucons », qui souhaitent éviter de passer par les Nations unies, ont mis le département d'Etat et ses diplomates sous une étroite surveillance

WASHINGTON

de notre correspondant
A New York, jeudi 17 octobre, alors que les négociations progressaient entre la France et les Etats-Unis au sujet du projet de résolution sur l'Irak qui sera présenté au Conseil de sécurité de l'ONU, Elliot Abrams, le conseiller de George Bush pour les organisations internationales, était présent à côté de l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, John Negroponte. M. Abrams fait partie des « faucons » de l'actuelle administration. Il a fait le voyage de New York pour surveiller les diplomates dépendant du département d'Etat et les empêcher d'aller plus loin dans les concessions que ce qui avait été décidé à la Maison Blanche, le 15 octobre, lors d'une réunion convoquée par Condoleezza Rice, conseillère de M. Bush pour la sécurité nationale, et à laquelle avaient participé le secrétaire d'Etat, Colin Powell, et le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld.

Au cours des discussions menées à l'ONU, les divergences au sein de l'exécutif sont restées perceptibles. Si le vice-président, Richard Cheney, ne s'est pas exprimé publiquement au sujet de l'Irak, dans cette période, M. Rumsfeld ne s'est pas privé de le faire, en utilisant pour cela le cadre des conférences de presse, qui l'ont rendu populaire pendant la guerre en Afghanistan. Jeudi, le secrétaire à la défense a décidé de répondre aux questions des journalistes, mais il a commencé par faire une déclaration au sujet des « directives » qu'il a rédigées pour l'emploi des forces armées des

Etats-Unis. Ce document ne comporte pas de règles opérationnelles, mais énonce des principes très politiques. M. Rumsfeld a répété en particulier sa maxime favorite : « Il faut que la mission détermine la coalition », et non l'inverse. Et pour se faire bien comprendre, alors que le Conseil de sécurité était réuni aux Nations unies, le ministre a déclaré : « Les décisions, selon moi, ne devraient pas être prises par des comités. » Début septembre, M. Rums-

Si d'autres pays se ralliaient à elle, disait-il, tant mieux ; sinon, tant pis. Le président ayant choisi d'écouter, dans ce débat, M. Powell plutôt que M. Rumsfeld – dont la position était partagée par M. Cheney –, le ministre a adapté son discours, mais il n'a pas cessé d'argumenter contre l'ONU et contre le retour des inspecteurs en Irak. Le 8 octobre, John Yurechko, responsable de la surveillance des armements irakiens à la DIA (Agence de

enquête, puis les amendements qu'il a été envisagé d'y apporter, ont mis aux prises le département d'Etat (affaires étrangères) et le ministère de la défense. Celui-ci tient particulièrement à ce que la formule « infraction matérielle » (« material breach ») soit maintenue dans la résolution pour définir la situation actuelle de l'Irak au regard des résolutions antérieures de l'ONU. Cette insistance n'a pas de justification qui se rattache à des considérations d'ordre militaire et opérationnel. Il s'agit bien d'une question politique, et le Pentagone s'ingère ainsi dans un domaine dont on pourrait penser qu'il relève exclusivement du président et du secrétaire d'Etat.

Un autre exemple d'ingérence a été donné lors de la visite à Washington de Michèle Alliot-Marie, les 16 et 17 octobre. Contrairement à l'usage, M. Rumsfeld a refusé de donner, sur les marches du perron du Pentagone, une courte conférence de presse en compagnie de la ministre française de la défense, marquant ainsi qu'il ne s'associait pas aux amabilités du département à l'endroit des Français.

Lorsque les parlementaires américains ont voté la résolution soutenant sa politique que vis-à-vis de l'Irak, M. Bush s'est félicité que les Etats-Unis « parlent d'une seule voix ». En réalité, s'il s'est éteint au Congrès, le débat ne cesse pas au sein du gouvernement, et il tient davantage de l'épreuve de force quasi permanente que de la discussion académique.

Patrick Jarreau

M. Chirac : « On progresse dans le bon sens »

Jacques Chirac a estimé, vendredi soir 18 octobre, dans un entretien avec RFI (Radio France internationale) et TV 5 au sommet de la francophonie à Beyrouth, que « l'on progresse dans le bon sens » pour aboutir à une résolution consensuelle au Conseil de sécurité de l'ONU sur l'Irak. Selon le président français, les conclusions à tirer d'éventuels obstacles opposés par Bagdad à des inspections des Nations unies « appartiennent au Conseil de sécurité, mais sur la base du rapport des inspecteurs ». C'est dans ce contexte que « la France examinera la situation et prendra ses responsabilités », a ajouté M. Chirac. « Il ne peut y avoir d'intervention automatique, a indiqué le chef de l'Etat. On ne peut exclure une intervention », mais une telle option ne peut être prise « que lorsqu'il n'y en a aucune autre ». « Les experts doivent faire leur rapport au Conseil de sécurité », a-t-il insisté. « Il faut un rapport des inspecteurs (...) et, à partir de là, une délibération du Conseil de sécurité », a-t-il estimé. – (AFP.)

feld a pris position clairement contre ce que M. Bush a finalement décidé de faire : porter devant l'ONU le problème que posent aux Etats-Unis les armes de destruction massive qu'ils soupçonnent Saddam Hussein de détenir ou de fabriquer. Sachant que la possibilité d'obtenir du Conseil de sécurité une décision d'action militaire à court terme était nulle, le secrétaire à la défense a déclaré que l'Amérique devait prendre l'initiative.

renseignement de la défense), a exposé aux journalistes les moyens employés par le régime irakien, dans le passé, pour tromper les inspecteurs, tendant à montrer que les inspections sont dangereuses en raison des fausses assurances qu'elles procurent.

La pression du Pentagone et des partisans d'une action unilatérale s'exerce aussi dans les coulisses de la diplomatie. La rédaction du projet de résolution américano-britan-

Le renseignement a du mal à recruter en France

LE CONTEXTE international l'exige, tout autant que des directives gouvernementales. Et, néanmoins, la France a du mal à mettre sur pied une communauté de renseignement qui se coordonne, recrute des personnels de qualité et dont on puisse évaluer correctement l'efficacité. C'est le diagnostic du rapporteur de la commission des finances à l'Assemblée, Bernard Carayon, député UMP du Tarn. Pour la première fois, en effet, cette commission a entrepris de rédiger un rapport sur le fonctionnement des services de renseignement militaire.

A tout seigneur tout honneur. La direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), avec ses 3 143 civils et ses 1 457 militaires en 2003, se heurte, observe M. Carayon, à des difficultés pour embaucher les contractuels dont elle a besoin, notamment des informaticiens et des interprètes de langues rares. Mais ses officiers et ses sous-officiers, eux aussi, renâclent à y entrer parce que, ensuite, leur carrière dans les armées en est ralentie. Au passage, on apprend que la DGSE entre-

tient des « ambassadeurs noirs », chargés, dans les zones sensibles, d'aller sur place négocier avec l'opposition à des gouvernements étrangers ayant pourtant des relations officielles avec Paris.

Même situation à la direction du renseignement militaire (DRM), forte de 1794 personnes. Faute de pouvoir les rémunérer, la DRM n'attire pas les informaticiens de haut niveau, parce qu'il lui est impossible de rivaliser avec les entreprises, voire avec d'autres services de l'Etat qui paient mieux. Elle ne parvient même pas à embaucher les ingénieurs de l'armement – officiers par leur statut – qu'il lui faudrait.

« L'OSMOSE NE S'EST PAS RÉALISÉE »

Quant à la direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD), dont les 1 475 salariés traquent les intrusions dans les sites industriels et militaires sensibles, les compétences en ingénieurs et en informaticiens font là aussi défaut, même en allant les

chercher dans des sociétés privées où ses propres ex-agents se sont reconvertis.

Comble de malchance, ces trois directions du renseignement, sous l'autorité de Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense, ont du mal à communiquer entre elles. La coopération n'y est pas une pratique fréquente. « Aujourd'hui, écrit le rapporteur, la coordination repose, bien souvent, sur de bonnes relations personnelles entre les différents acteurs » et, pour s'en tenir à un exemple, « l'accès aux fichiers de la DGSE, constate-t-il, est parfois aléatoire » pour les fonctionnaires de la DPSD. Sans parler du fait que « l'osmose ne s'est pas réalisée » entre DGSE et DRM.

S'en remettre, dès lors, à un indicateur qui évaluerait l'efficacité de ces services relève de la gageure. Fataliste, M. Carayon préfère conclure : « Compte tenu du secret qui s'attache à leurs opérations, un tel mécanisme semble difficilement pertinent. »

Jacques Isnard

La répression du terrorisme s'organise en Indonésie

L'islamiste Abou Bakar Baashir, hospitalisé à Solo, a été interpellé pour 24 heures au moins

DJAKARTA

de notre envoyé spécial
Hamzah Haz, vice-président de la République et partisan d'un Etat islamique, avait dit un jour qu'il faudrait d'abord « passer sur son corps » avant d'arrêter ses « frères en religion », Habib Rizieq, Jafar Umar Thalib et Abou Bakar Baashir. Le premier, chef d'une police religieuse composée de vandales et que la police a longtemps laissé opérer, est en prison. Le deuxième, qui dirigeait une milice armée qui a fait la chasse aux chrétiens aux Moluques et aux Célèbes, a été arrêté, sans doute par ses commanditaires qui sont d'anciens généraux, de dissoudre son mouvement et a obtempéré. Le troisième, leader présumé de la Jemaah Islamiyah, réseau régional lié à Al-Qaïda, a été arrêté, samedi 19 octobre en fin de matinée. Il a été déclaré suspect dans des attentats commis voici deux ans.

Quant au vice-président, qui affiche profil bas ces derniers jours, il a dû subir, vendredi soir, une longue réunion de cabinet restreint à l'issue de laquelle la présidente Megawati Sukarnoputri a signé, dans l'attente d'une législation, deux décrets antiterroristes. Le premier autorise une détention préventive, en l'absence de preuves, de tout suspect de terrorisme pendant trois jours, une période qui peut-être portée à six mois avec

l'accord d'un juge. La formation envisagée d'une unité antiterroriste a été abandonnée au profit d'un renforcement des pouvoirs du super-ministre de la sécurité, l'ancien général Susilo Bambang Yudhoyono, promu ainsi homme-clé de la lutte contre le terrorisme. Le second décret a pour objet la rétroactivité de la mesure afin d'inclure l'attentat qui a fait plus de 180 victimes à Bali le 12 octobre.

AMBIANCE DE CRISE

La répression du terrorisme s'organise donc, mais à l'indonésienne. Il n'y a eu, du moins pas encore, ni discours présidentiel à la nation ni appel officiel à la solidarité avec les Balinais. Les faiseurs de troubles font le dos rond tandis que les grands mouvements musul-

mans, gérés par des modérés, durcissent leurs discours à l'égard des islamistes. Loin d'être uni, le gouvernement tente d'assurer ses arrières tout en répondant aux énormes pressions internationales en faveur d'une action contre les poseurs de bombes.

Entre-temps, l'enquête sur la tragédie de Bali, menée avec l'assistance des Australiens, a conduit à l'interrogatoire serré de quatre personnes sur les 67 témoins déjà entendus. Huit individus, venus à bord de deux véhicules, auraient parqué devant le Sari Club de Kuta, une Kijang Toyota, sur le toit de laquelle se trouvait une bombe à base de C-4, un puissant plastic. Ils seraient repartis à bord de l'autre véhicule. Les Américains ont évacué des familles de diplomates, en tout 350 personnes, tandis que plusieurs gouvernements occidentaux, en particulier l'Australie, continuent de presser leurs ressortissants d'évacuer l'Indonésie en raison de « nouvelles informations inquiétantes », dont la nature n'a pas été précisée.

Les deux attentats qui viennent de se produire aux Philippines et des mesures supplémentaires de sécurité annoncées dans la région, notamment en Malaisie et même en Thaïlande, encouragent l'ambiance de crise. La bombe qui a explosé vendredi soir dans un autobus de Manille a fait au moins 3 morts et 22 blessés. Le bilan de

l'autre explosion, la veille, dans un supermarché de la ville méridionale de Zamboanga, s'élevait, samedi, à 7 morts et plus de 160 blessés.

Jean-Claude Pomonti

DECOUVREZ LE CONFORT SELON HAG



Un tout nouveau concept de siège de bureau norvégien qui vous procure un confort incomparable pour une journée active. Les systèmes d'assise HAG allient ergonomie et design avantgardiste. Capables d'absorber les moindres mouvements du corps, ils vous assurent une position équilibrée tout au long de la journée.

TOPPER LE PLUS GRAND ESPACE CONFORT

À PARIS DEPUIS 1926
63, rue de la Convention 75015 Paris
Tél. : 01 45 77 80 40

60, cours de Vincennes 75012 Paris
Tél. : 01 43 41 80 93

La Libye est disposée à mieux indemniser les familles des victimes de l'attentat contre le DC-10 d'UTA

La visite de Dominique de Villepin à Tripoli se solde par un progrès sensible sur cette affaire placée en travers de la normalisation des relations avec la France

UNE VISITE ÉCLAIR à Tripoli du ministre français des affaires étrangères, Dominique de Villepin, vendredi 18 octobre, a fait progresser « les suites » de l'affaire du DC-10 d'UTA qui avait été la cible d'un attentat en septembre 1989 au-dessus du désert du Niger. La Libye est prête à « envisager une indemnisation des victimes françaises qui n'aurait pas été indemnisées » et à « des indemnisations supplémentaires dès qu'elles seraient décidées par la justice française », rapporte l'Agence France-Presse, citant des sources diplomatiques françaises dans la capitale libyenne.

A ce jour, la Libye s'était contentée de transférer à la France, en juillet 1999, la somme de 210 millions de dollars (presque autant en euros), destinée à indemniser les ayants droit des 170 victimes de cet attentat – qui ne sont pas toutes françaises. Ce transfert équivalait à la reconnaissance de la responsabilité de ressortissants libyens dans cet attentat. De fait, quatre mois plus tôt, six hauts responsables des services secrets ou de la diplomatie libyenne, dont le beau-frère du colonel Mouammar Kadhafi, Abdallah Senoussi, avaient été condamnés par contumace par la cour d'assises de Paris à la réclusion à perpétuité. Mais, comme le rappelaient les familles des victimes à la veille de la visite de M. de Villepin en Libye, cette décision « n'a pas été exécutée » et les condamnés sont toujours en liberté en Libye.

M. de Villepin a insisté auprès de son interlocuteur sur « l'importance des décisions de justice françaises » et sur les demandes d'indemnisation supplémentaire des familles des victimes, qui veulent être dédommagées à égalité avec les victimes américaines et britanniques d'un autre attentat qui, en décem-

bre 1988, avait visé un Boeing de la PanAm au-dessus de Lockerbie, en Ecosse. Après la condamnation à la perpétuité d'un ressortissant libyen par un tribunal écossais, la Libye a promis 10 millions de dollars aux familles de chacune des 270 victimes de cet attentat.

Mais à Washington, se fondant sur un amendement de 1996 relatif à l'immunité de souverains étran-



« Les décisions de la justice française » doivent être respectées
DOMINIQUE DE VILLEPIN

gers et qui autorise des procès contre « les Etats étrangers ayant commis ou aidé à commettre des actes terroristes à l'origine de (...) la mort de citoyens américains », sept familles de victimes américaines de l'attentat du DC-10 ont introduit une action en justice devant un tribunal fédéral. Elles réclament 3 milliards de dollars de dom-

mages et intérêts à la Libye et au colonel Kadhafi. La plainte est étayée par un dossier de 35 000 pages de l'enquête judiciaire française, transmis par l'association française SOS-Attentats.

INDIGNATION

En juin 1999, SOS-Attentats et la sœur de l'une des victimes françaises avaient déposé une plainte contre le colonel Mouammar Kadhafi lui-même pour « complicité, par instructions données » dans l'attentat. Mais la Cour de cassation avait rejeté ces poursuites, conformément à la « coutume internationale qui s'oppose à ce que les chefs d'Etat en exercice puissent... faire l'objet de poursuites devant des juridictions pénales à l'étranger ».

Avant la visite de M. de Villepin à Tripoli, les familles des victimes françaises de l'attentat contre le DC-10 d'UTA se disaient « choquées et indignées » par la normalisation des relations avec Tripoli et par la visite prévue lundi 21 et mardi 22 octobre à Paris de M. Chatham, qui doit coprésider avec son

homologue français la commission franco-libyenne. La réunion de cette commission est le point d'orgue d'une normalisation qui se fait plutôt lentement. Un premier pas avait été fait en mai 2000, lorsque le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, s'était rendu à Tripoli. C'était la première visite d'un ministre français dans la capitale libyenne depuis 1992, date à laquelle le Conseil de sécurité de l'ONU avait imposé des sanctions à la Libye pour la forcer à coopérer dans l'enquête sur les deux attentats. La visite de M. Pierret était consécutive à la suspension de ces sanctions, Tripoli ayant enfin rempli ses obligations.

Un an et demi plus tard, c'était au tour du ministre délégué à la coopération et la francophonie, Charles Josselin, de faire le déplacement à Tripoli, où il avait essentiellement discuté avec ses hôtes de lutte contre le terrorisme depuis les attentats du 11 septembre – fermeté condamnés par la Libye.

Mouna Naïm

Après un mois de combats, les Ivoiriens apprennent un nouveau mot : la « non-belligérance »

ABIDJAN

de notre envoyé spécial

Vendredi 18 octobre, premier jour de ni paix ni guerre après la signature, la veille, d'une « cessation des hostilités » par le gouvernement et les rebelles du Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI), un mois de guerre civile a difficilement cédé la place à l'espoir. Sortant d'une nouvelle nuit de couvre-feu, qui est maintenu, Abidjan peinait à croire à la fin des

menaces d'infiltration, de la division du pays entre le nord rebelle et le sud gouvernemental. A la cathédrale, lors d'une messe d'actions de grâce pour commémorer l'anniversaire du premier président ivoirien et « père de la Nation », Félix Houphouët-Boigny, mort en 1993, l'archevêque d'Abidjan, Mgr Agré, s'est livré à un implacable examen de conscience. Relevant « des erreurs dans la gestion du pays, dans tous

les domaines », le prélat, parlant du défunt chef de l'Etat, « un apôtre de la paix », s'est exclamé, à la fin de son sermon : « Houphouët-Boigny s'en est allé avec toute sa générosité, sa passion du dialogue ? Où sont-ils, ses disciples qui, de son vivant, clamaient leur indéfectible attachement ? »

Sur les lieux de refuge où, le 19 septembre, le général Robert Guéi, l'ancien chef de junte soupçonné par les autorités d'être l'instigateur du coup de force, a été saisi par des gendarmes qui, en profanant l'espace, se sont emparés de lui, avant de le tuer, Mgr Agré n'a pas hésité à dire, parlant des insurgés : « Certains d'entre nous ont pris des armes. Auparavant, leurs souhaits, leurs demandes, ou leurs revendications, certainement légitimes, ont-ils été pris en considération ? ». Devant plusieurs milliers de fidèles, rappelant l'héritage d'Houphouët-Boigny, il a exhorté la nation ivoirienne à « retrouver son identité première, celle d'un pays de paix, de solidarité et d'hospitalité ».

« LIGNE DE CONTACT »

De l'autre côté de la lagune, devant le comité Afrique de l'Internationale socialiste réuni dans un grand hôtel, le président Laurent Gbagbo s'est posé d'autres questions : sur la « drôle de guerre qui a été imposée à la Côte d'Ivoire », une danse des masques politiques permettant à un groupe de sous-officiers armés de forcer un gouvernement d'union nationale à la table des négociations.

S'adressant à ses « camarades », parmi lesquels, pour le Parti socialiste français, l'ancien ministre de la coopération, Charles Josselin, et le délégué national pour l'Afrique, Guy Labertit, le chef de l'Etat ivoirien a professé sa foi en la « révolution démocratique » sur le continent, « même si les démocrates ne sont pas toujours ceux qui crient à la démocratie ». Récusant le choix des armes, il a expliqué : « Si moi, fils d'un petit policier pauvre, membre d'une ethnie minoritaire, j'ai pu devenir président de la République, alors tout Ivoirien peut accéder à la présidence. »

Entre-temps, à l'état-major du général Beth, le commandant des forces françaises en Côte d'Ivoire, on examinait comment concilier avec la première vocation du dispositif, la sécurisation des plus de 20 000 expatriés, la nouvelle tâche qui consistera, à la demande du gouvernement ivoirien, à surveiller la trêve « sur la ligne de contact », à l'intérieur du pays, en attendant que la relève soit prise par une force ouest-africaine. « C'est possible du jour au lendemain », y affirmait-on. C'est à croire que l'armée française assurait déjà, avant la « non-belligérance », une sorte d'interposition...

Stephen Smith

Au sommet de Beyrouth, la francophonie se veut une alternative à l'Amérique

Chaleureux plaidoyer du président Bouteflika

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

Après que son pays a boudé pendant quarante ans l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), le président algérien Abdelaziz Bouteflika s'en est fait le brillant avocat vendredi 18 octobre à Beyrouth, dans le cadre du sommet qui rassemble quarante-cinq chefs d'Etat et de gouvernement sur le thème général du dialogue entre les cultures.

« La forte résonance actuelle de ce thème ne me permettait pas de me dérober à votre invitation, a-t-il dit ; face à la montée des visions xénophobes et simplificatrices qui charrient des menaces pour la paix, nous ressentons l'urgence d'une réaction. » D'autres ont, comme lui, exprimé cette inquiétude et cette urgence, ressenties dans le monde arabo-musulman depuis les attentats du 11 septembre 2001 et aggravées par la politique que mènent les Etats-Unis au Moyen-Orient. Tous ont présenté la francophonie comme une alternative à la vision américaine du monde, « terrorisme intellectuel » selon le secrétaire général de la Ligue arabe, Amr Moussa, et comme un antidote à la montée des ostracismes et aux raidissements identitaires. « Nous désarmorcerons ce que [l'écrivain franco-libanais] Amin Maalouf appelle les identités meurtrières », a lancé Jacques Chirac, déclenchant une salve nourrie d'applaudissements.

M. Bouteflika, dans un long discours très chaleureusement applaudi lui aussi, a d'abord expliqué le refus opposé jusque-là par son pays à l'OIF. « L'Algérie a payé très cher le prix de son indépendance » et il en est résulté « un attachement sourcilieux à son arabité ». « Aujourd-

d'hui, cette arabité est suffisamment affirmée pour ne courir aucun risque », et, de la même manière que la langue berbère a été reconnue comme langue nationale, c'est « sans appréhension », a-t-il dit, qu'il est venu à Beyrouth.

VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

C'est non seulement en tant qu'Arabe mais aussi en tant qu'Africain que M. Bouteflika se tourne vers la francophonie : « L'Algérie est aussi un pays africain. La langue française, qui a été longtemps la langue de la colonisation, doit devenir la langue de l'émancipation et du progrès, dans un continent qui marque un retard considérable dans la course imposée par la mondialisation. » Suivirent un hommage appuyé à Jacques Chirac, « en toutes occasions avocat de la cause africaine », ainsi que des remerciements au premier ministre canadien, Jean Chrétien, pour avoir contribué lui aussi à ce que le groupe des pays les plus industrialisés (le G 8) prenne en considération le projet du Nouveau partenariat pour le développement en Afrique (Nepad).

Parmi diverses propositions qui devraient se retrouver dans les conclusions du sommet dimanche, le président français a suggéré que le prochain Sommet de la Francophonie, dans deux ans, soit consacré au développement durable et à faire le bilan des engagements qui avaient été pris en la matière par l'ONU, lors du Sommet du Millénaire et à Johannesburg. Convergence de vues. Un tabou en tout cas semble en voie d'être levé dans le premier pays francophone après la France, un complexe algérien qui bridait lourdement l'OIF.

Claire Tréan

Washington consulte sur la bombe nord-coréenne

WASHINGTON. Deux sous-secrétaires d'Etat américains, James Kelly (chargé de l'Extrême-Orient et de l'Asie) et John Bolton (désarmement et sécurité internationale), ont eu, vendredi 18 octobre, à Pékin, avec des responsables chinois, des entretiens, qu'ils ont qualifiés de CF179>> « très productifs et fructueux », sur le programme nucléaire secret de la Corée du Nord. Ce programme a été rendu public, mercredi 16 octobre, par les Etats-Unis, le Pentagone ayant ensuite précisé qu'il s'agissait de la détention, par Pyongyang, de deux bombes au plutonium. « Nous estimons, a indiqué un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères, que ce problème doit être réglé par des moyens pacifiques, par le dialogue et les consultations. » Durant le week-end, M. Kelly devait se rendre en Corée du Sud et au Japon pour en discuter, pendant que M. Bolton a prévu d'aller à Moscou, avant de gagner, en début de semaine prochaine, Paris, Londres et Bruxelles. Pour leur part, la Russie et le Pakistan ont démenti des informations de la presse américaine selon lesquelles ces deux pays auraient aidé la Corée du Nord pour son programme d'armes nucléaires et balistiques. – (AFP.)

Obsèques à Gaza

GAZA. Des milliers de personnes en colère ont participé, vendredi 18 octobre à Rafah, dans la bande de Gaza, aux obsèques des Palestiniens tués la veille, lors d'un bombardement israélien. Le mouvement radical islamiste Hamas a riposté par une première attaque à la grenade contre une unité israélienne près de la colonie de Dougit, dans le nord de la bande de Gaza. L'auteur de l'attaque a été tué et deux soldats israéliens ont été blessés. Le Hamas, le Jihad islamique et le Front démocratique de libération de la Palestine ont annoncé qu'ils allaient multiplier leurs actions en riposte aux « massacres » commis par l'Etat juif. Le nombre des victimes du bombardement israélien de jeudi a été revu à la baisse vendredi : six, au lieu de huit annoncés la veille. Les Etats-Unis se sont dits « profondément préoccupés par le fait que des civils, dont des enfants, fassent partie des morts et des blessés ». Ils ont demandé à Israël d'ouvrir une enquête pour « élucider les circonstances de ces incidents ». – (AFP.)

DÉPÊCHE

■ **LIBAN/FRANCE :** le président de l'Association de la presse israélienne (PIAP) à Paris a déploré, vendredi 18 octobre, « l'attitude xénophobe » du Liban qui a annulé l'accréditation d'un journaliste franco-israélien au sommet de la francophonie de Beyrouth, en raison de sa double nationalité. La PIAP « regrette l'attitude de certains confrères libanais et syriens qui ont harcelé Gideon Koutz "accusé" d'être israélien ». Des journalistes libanais ont réclamé l'expulsion de M. Koutz, accrédité au sommet au nom de L'Arche, le mensuel culturel français du Fonds social juif unifié, mais qu'ils accusent de travailler également pour la deuxième chaîne de télévision israélienne. – (AFP.)



AHMED JADALLAH / REUTERS

ATTENTION EN OCTOBRE LES ROUTES DE LA CHANCE CITROËN CONTINUENT

CITROËN C5 1.8i 16V

16 800 €*
(soit 110 200,78 F)

Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin.
* Soit 2 500 euros d'économie (16 398,93 F) pour tout achat d'une C5 1.8i 16V neuve avec option peinture métallisée au tarif du 2/09/2002. Offre non cumulable réservée aux particuliers dans le réseau Citroën participant jusqu'au 31/10/2002.

www.citroen.fr
3615 CITROËN 24h/24h
CITROËN préfère TOTAL

CITROËN

FRANCE - SOCIÉTÉ

PARTI SOCIALISTE

François Hollande a saisi l'occasion du conseil national du Parti socialiste, réuni samedi 19 octobre à Paris, pour souligner que le PS doit « fixer clairement son identité », « revoir profondément son organisation »

et « définir sa STRATÉGIE en fonction de la période qui s'ouvre ». Le premier secrétaire a prévenu – à l'intention d'Henri Emmanuelli et de Jean-Luc Mélenchon, fondateurs du courant Nouveau Monde – qu'« il ne

peut y avoir place entre nous pour les ANATHÈMES ou les caricatures ». Lors de cette réunion du « parlement » du parti, M. Hollande devait essayer les critiques de ce nouveau courant à la gauche du PS et

celles du triumvirat Dray-Montebourg-Peillon, qui appellent à une REFOUDATION. Le PS revendique 24 000 nouveaux adhérents depuis le 21 avril. Parmi eux, près de la moitié vient du secteur privé.

M. Hollande contre-attaque et prône un « réformisme de gauche »

Devant le conseil national, réuni samedi 19 octobre, le premier secrétaire du PS a plaidé pour une « rénovation profonde ». Il devait essayer les critiques de Nouveau Monde, l'aile gauche du parti, et du pôle refondateur créé par Julien Dray, Arnaud Montebourg et Vincent Peillon

À SEPT MOIS du congrès de Dijon, en mai 2003, le conseil national du PS, réuni samedi 19 octobre à Paris, ne devait être qu'un hors d'œuvre, une mise en bouche. Les « éléphants » devaient écouter la base et examiner les réponses des militants au questionnaire envoyé par la direction le 6 septembre. Le cours du débat, la recomposition des courants, le délitement observé, le sentiment de malaise, l'attente d'un signal fort du premier secrétaire en ont décidé autrement.

Le conseil national du 19 octobre va passer directement au plat de résistance. Pressé de toutes parts, interpellé par la constitution successive d'un « pôle de radicalité », autour du Nouveau Monde d'Henri Emmanuelli et Jean-Luc Mélenchon, et d'un « pôle refondateur » pour « un nouveau Parti socialiste », autour de Julien Dray, Arnaud Montebourg et Vincent Peillon, François Hollande a lancé une contre-offensive qui tient en trois points : le passage, après la défaite du 21 avril, « de l'inventaire à l'invention » ; l'affirmation d'un « réformisme de gauche » ; la volonté d'une « rénovation profonde » du PS.

En lever de rideau, la commission des conflits du PS a sanctionné l'ancien ministre Roland Dumas pour avoir soutenu, aux élections législatives, l'adversaire de M. Montebourg en Saône-et-Loire. Il a été exclu du parti pour deux ans. Par ailleurs, un sondage CSA pour Le Parisien du 19 octobre (réalisé auprès de 1 001 personnes) indique que 39 % des Français et 61 % des sympathisants socialistes souhaitent un PS « plus à gau-

che ». Interrogés sur le candidat du PS à la présidentielle de 2007, ils sont 41 % à citer Bertrand Delanoë, Jack Lang et... Lionel Jospin (plébiscité par 58 % des sympathisants socialistes).

D'emblée, dans le discours qu'il devait prononcer samedi en fin de matinée, M. Hollande a fixé au PS la tâche de fonder « une nouvelle espérance ». Il a souligné son « attachement » à la méthode du débat avec les militants, qui « ne doit pas être remise en cause au prétexte que quelques uns d'entre nous seraient plus pressés ». Appelant au respect des formes, du calendrier et des modes d'expression, il a averti : « Il ne peut y avoir place entre nous – et cela vaut pour tout le

monde – pour la suspicion, les anathèmes ou les caricatures. Nous ne pensons pas tous la même chose aujourd'hui, et sans doute depuis longtemps, mais nous sommes tous socialistes. Et si je peux avoir ici des concurrents, c'est possible, je n'ai pas d'adversaire. »

LES CAUSES DE LA DÉFAITE

Le député de Corrèze a ironisé sur les sollicitations dont il est l'objet, se décrivant « tour à tour sommé de parler pour éviter un attentisme, de me taire pour laisser vivre le débat, de répondre aux uns sans mobiliser les autres, de rester seul ou de sortir accompagné ». « J'ai choisi d'être moi-même, a-t-il répliqué, en assumant ma responsabilité de pre-

mier secrétaire », avec la triple tâche de « faire pleinement vivre le débat militant », de « mener la bataille indispensable contre la droite » et de « préserver l'unité de notre parti ».

Sur les « clarifications » à apporter, M. Hollande a commencé par les causes de la défaite, renvoyant dos à dos M. Montebourg et M. Emmanuelli : « Nous n'avons pas perdu parce que nous aurions été écrasés par le régime [de la cohabitation] ou parce que nous aurions cédé à la mondialisation libérale. » Il a expliqué la défaite par « la conjugaison de quatre facteurs » : la division de la gauche – avec l'absence d'une « charte de la coalition » pour la majorité plu-

rielle d'alors ; « l'éloignement des catégories populaires » ; « la gravité de la crise politique » ; et, surtout, « l'effacement de notre identité ».

Pour M. Hollande, le PS n'a pas perdu sur son bilan – « même s'il était insuffisant pour nous permettre de lui seul de l'emporter » – ou trébuché sur sa campagne – avec « le meilleur candidat » –, mais sur l'absence d'un projet spécifique affirmant la singularité du message socialiste ». Cette lecture de l'échec doit conduire le parti à se concentrer sur « l'essentiel, c'est-à-dire sur notre identité, notre doctrine, nos pratiques et notre stratégie, à passer de l'inventaire à l'invention ».

Non pour « clore » mais pour

« éclairer » le débat, M. Hollande a présenté « les principes, les valeurs et les idéaux du socialisme » : « l'internationalisme », afin de « dominer démocratiquement le capitalisme » ; l'Europe, avec un référendum, non sur l'élargissement, mais « sur l'ensemble du processus constitutionnel sur lequel se jouera » son avenir ; l'éducation tout au long de la vie ; le service public, en déterminant « par choix démocratique, c'est-à-dire par la loi, ce qui relève de l'économie de besoins par rapport à l'économie de marché » ; le pacte républicain, c'est-à-dire « l'évolution des institutions » ; la solidarité, en revoyant les « mécanismes de redistribution ».

Après avoir défini un « réformisme de gauche » – alors que M. Jospin parlait d'un « réalisme de gauche » –, M. Hollande s'est engagé à mener une « rénovation profonde » du PS pour en faire un parti « plus ouvert », « plus représentatif », « plus militant », « plus mobilisé », « plus en lien avec les acteurs sociaux » et « plus européen ». Répondant à l'appel de six premiers secrétaires de fédérations, il s'est engagé à « assurer une meilleure représentation des sections et des fédérations dans les instances nationales et de favoriser une consultation durable des militants » sur des thèmes. Au congrès de Dijon, il proposera « des réformes statutaires profondes et applicables immédiatement ». Il a conclu par un appel à « une stratégie de rassemblement de la gauche », en menant « une vraie confrontation politique » avec l'extrême gauche.

Michel Noblecourt

« La rupture est une rhétorique qui ne résiste guère à l'épreuve du pouvoir »

VOICI les principaux extraits de l'intervention de François Hollande, samedi 19 octobre, devant le conseil national du PS.

« Ne nous payons pas de mots : le Parti socialiste est un parti de réformes.

Il a toujours procédé ainsi dans son histoire. Et elle est suffisamment glorieuse pour que nul ici ne recuse cette démarche. Toutes les grandes réformes sociales dans notre pays sont l'œuvre de la gauche. Et le réformisme est le fondement de notre conception de l'action collective.

Quant à la rupture, c'est une rhétorique qui peut servir pour changer la réalité et même la vie dans l'opposition mais qui ne résiste guère à

l'épreuve du pouvoir, et la première rupture à laquelle on procède est souvent celle avec ses propres engagements. Or la leçon que nous avons reçue de Lionel Jospin est celle du respect de la parole donnée. Elle ne doit pas être perdue dans la défaite car elle est la condition de la prochaine victoire.

Mais le Parti socialiste doit être un parti de transformation au nom d'un volontarisme renouvelé, d'une vision de l'humanité, d'une exigence démocratique, d'une utopie d'harmonie, d'émancipation et d'égalité. Telle est notre identité : le réformisme de gauche, être à gauche autant qu'il est souhaitable, être réformateur autant qu'il est possible.

A l'heure, où j'entends fleurir de

nouveaux concepts et de nouvelles catégories ajoutant « social » à de nombreux substantifs en ismes, pourquoi aurions-nous besoin de nous appeler autrement que ce que nous sommes : des socialistes. Et notre identité, c'est de porter un idéal universel dans un monde qui change et de prendre la responsabilité de gouverner pour le traduire en actes concrets. Parce que nous suscitons plus d'attentes que la droite, nous ne recueillons aucune indulgence. Raison de plus pour comprendre les attentes des Français et réinventer nos outils politiques et notre relation avec eux. Chaque fois que nous avons perdu, ce n'est pas d'avoir été moins à gauche, c'est de nous être isolés d'eux.

Mais ma conviction c'est, qu'au-

delà de nos vicissitudes électorales, c'est notre pensée qui, à gauche, est fondatrice. Ce n'est pas au moment où le communisme, comme modèle de société, s'est effondré, que le gauchisme est devenu son substitut – en moins démocratique – et que nos amis Verts peinent à se construire politiquement qu'il faudrait renoncer à être nous-mêmes. Mais ceci exige paradoxalement de nous remettre profondément en cause dans nos pratiques et dans nos relations avec la société. (...)

Je souhaite (...) pouvoir rassembler, sans exclusive ni arrangement factice, tous ceux qui le voudront sur une ligne capable d'identifier clairement les socialistes, de mobiliser la gauche et de convaincre les Français.

Michel Noblecourt

En Haute-Garonne, les militants tournent la page Jospin et se sentent enfin plus libres de leur parole

VENERQUE, COLOMIERS (Haute-Garonne)

de notre envoyée spéciale

Avant, on leur demandait de se faire petits, discrets. De retenir leurs critiques.

REPORTAGE

« On était plusieurs à trouver le « projet présidentiel » illisible, très long »

D'être positifs. De 1997 à 2002, quand les regards étaient braqués sur « Lionel Jospin, premier ministre à Matignon », les militants de sa circonscription – la 7^e de Haute-Garonne, détenue par son suppléant Patrick Lemasle – faisaient le dos rond. « Il ne fallait pas faire de vague dans la « circo » de Lionel. Aujourd'hui, son départ a libéré la parole », témoigne Cécile Ha Minh, secrétaire de section de Venerque,

et déléguée de la 7^e circonscription. La jeune femme se souvient du jour où les militants ont dû se prononcer sur le « projet présidentiel » du candidat. « On était plusieurs à le trouver illisible, très long. On nous a dit : « Il faut l'approuver, être derrière le chef. » Sur quinze, on a été deux à s'abstenir. » Cécile Doyen, adjointe aux affaires sociales à la mairie de Roquettes, approuve : « Certains mots de Cambadélis, je ne les ai même pas trouvés dans le dictionnaire. »

La page Jospin semble déjà tournée. « De toute façon, les deux dernières années, on le voyait beaucoup moins », souligne Cécile Ha Minh. Mais elle ne voit rien à l'horizon : « Je ne sens pas la nouvelle étape avec les dirigeants actuels. » Ni son camarade Floréal Sarraïde, qui milite lui aussi à Venerque et ne se reconnaît pas dans « nos grosses têtes qui parlent dans les médias ». Tous les trois le disent, ils ne faisaient plus de porte-à-porte, ils n'allaient plus sur les marchés : « On était au gouvernement ! » M. Jospin n'a fait que passer. « Comme Léon Blum à Narbonne ! » – qui y fut député 1929 à 1940 –, sourit Roland Viraben, dermatologue à l'hôpital de La Grave et

dont le père était justement « conseiller de Blum » à cette époque. Encarté de longue date, membre de la Gauche socialiste, il relativise : « La personne providentielle va finir par arriver, le jour où elle tombera en phase avec l'opinion. » Une façon de dire que ce ne sont pas les militants qui choisiront leur chef... « Je ne suis pas inquiet sur le devenir du PS, mais résigné sur l'influence des militants quant à son avenir », dit-il.

SUJET « TABOU »

M. Jospin venait aussi « régulièrement » à Colomiers depuis 1998, date à laquelle la section du PS – la plus grosse de la région, avec ses 450 adhérents –, jusque-là fabiusienne, est devenue jospiniste. Dans cette banlieue de Toulouse « socialiste depuis la Libération », on aime beaucoup « Lionel ». Mais, comme l'observe Arnaud Simion, chef de cabinet du maire, Bernard Sicart, les militants n'évoquent guère l'ancien premier ministre. Sujet « tabou ».

La vie militante continue quand même : mercredi 16 octobre, une assemblée générale faisait la « synthèse » du questionnaire envoyé par la Rue de Solferino, auquel ont

répondu « cinquante » adhérents, avant une séance de formation des « nouveaux militants », jeudi 17. « Lionel n'est plus là pour nous donner de perspective », explique Kader Arif, premier secrétaire fédéral de Haute-Garonne, qui a signé l'appel des six premiers fédéraux réclamant « une nouvelle organisation » du parti (Le Monde du 10 octobre). « Il nous manque », ajoute ce fidèle, en se tournant vers l'affiche rouge de la campagne « Présider autrement » qui orne encore son bureau. Secrétaire national du PS depuis le mois de juin, il s'interroge déjà sur l'avenir : « Qu'est-ce qu'être socialiste en 2002 ? Et comment garder les nouveaux ? », dit-il, alors que la fédération comptabilise « 400 nouvelles cartes » sur un total de 4 500 adhérents. Depuis quatre mois, il a « entendu tout et son contraire ».

Ces trois militants toulousains illustrent bien le « grand écart ». Jeudi 17 octobre, au siège de la fédération du PS, à Toulouse, ils ont accepté de confronter leurs idées. Thierry Breil, de la section socialiste du centre-ville, dirige une PME et se reconnaît « plus en Strauss-Kahn qu'en Fabius ». Michel Moulignier, cadre SNCF, était « jos-

piniste ». « Aujourd'hui, je ne sais pas où je me situe, mais je sais où je ne me situe pas. Ni dans l'aile gauche ni chez les modernes. » « Précaire, en CDD », Yannick Dignac milite, dans le quartier de Bagatelle (Le Mirail), au sein de Nouveau Monde, « comme la plupart des gens de la Gauche socialiste en Haute-Garonne ».

Mercredi soir, il participait à la première « AG » toulousaine du courant lancé par Henri Emmanuelli et Jean-Luc Mélenchon. Julien Jusforgues, membre du conseil national du PS, et un des fondateurs de la « GS » locale, évalue à 150 le nombre de participants : « Il y avait des secrétaires de section du courant majoritaire, des nouveaux militants, souvent issus de syndicats ou du milieu associatif, ainsi que François Simon, candidat du PS à Toulouse aux municipales de 2001. » Il dit aussi être « en discussion avec des conseillers généraux ». Dans cette fédération qui a « toujours respecté les minorités », M. Jusforgues note que l'effacement de Lionel Jospin donne un peu plus d'espace aux autres courants.

Clarisse Fabre

Un nouvel adhérent sur deux vient du secteur privé

Le parti dit avoir enregistré 24 000 demandes depuis le 21 avril

DEPUIS le 21 avril, le Parti socialiste affirme avoir enregistré de 23 000 à 24 000 demandes d'adhésion (plus de 8 000 par Internet et 6 000 directement au siège). La direction du PS a fait une étude, le 24 septembre, portant sur 10 667 adhésions validées (sur plus de 12 500). Ses résultats devaient être présentés au conseil national du 19 octobre par Alain Claeys, secrétaire national à la coordination.

La vague des « adhérents du 22 avril » a touché tous les départements. Dans huit fédérations (Paris, Côte-d'Or, Isère, Vienne, Alpes-Maritimes, Val-de-Marne, Maine-et-Loire, Haute-Savoie), on compte désormais 20 % d'effectifs supplémentaires. L'intérêt de l'étude est de révéler un rajeunissement, une féminisation et une plus forte représentation du secteur privé. La dernière enquête globale, celle qu'avait effectuée le Cevipof en

1998 (auprès de 12 291 militants), montrait que le PS ne comptait que 28 % de femmes ; 5 % des militants avaient moins de 30 ans, 9 % de 30 à 39 ans et 67 % plus de 50 ans ; 5 % étaient ouvriers, 11 % employés, 23 % enseignants et 40 % retraités.

PEU SYNDIQUÉS

Parmi les arrivés du 22 avril, les femmes représentent 40,55 %. Par tranches d'âge, 17,25 % ont moins de 30 ans, 39,58 % moins de 40 ans et 36,23 % plus de 50 ans. On recense, parmi eux, 61,58 % de personnes en activité, 21,27 % de retraités, 7,04 % de chômeurs et 6,49 % d'étudiants.

Autre évolution sociologique notable : 48,32 % sont venus du secteur privé (contre 42 % en 1998 et 32 % en 1985), 33,43 % de la fonction publique, 10,56 % du secteur public et 7,69 % des collectivités locales. Une observation par bran-

che d'activité montre que 19,09 % travaillent dans l'éducation et la formation et 10,15 % dans l'administration, mais de nouveaux secteurs émergent, comme l'électronique et l'informatique (4,36 %).

Par catégorie socioprofessionnelle, d'autres évolutions apparaissent, avec 21,67 % d'employés, 17,11 % de cadres moyens, 15,78 % d'enseignants, 11,77 % de cadres supérieurs et 5,17 % d'ouvriers. Les employés et les cadres progressent, les ouvriers stagnent.

Les nouveaux adhérents sont peu syndiqués (13 % contre 65 % en 1998), mais 32 % appartiennent à une association, que ce soit dans le domaine culturel (18,92 %), sportif (16,96 %), chez les parents d'élèves (10,05 %), ou dans l'humanitaire (9,91 %). Seuls 75 adhérents sont membres à la fois du PS et du Mouvement des Jeunes socialistes.

M. N.

DEDIALYS MULTISECTEURS

FCP ACTIONS INTERNATIONALES ET AUTRES TITRES DE CRÉANCES LIBELLÉES EN EURO

DIVIDENDE EXERCICE 2001-2002

Le directoire de Sogeposte a arrêté les comptes de l'exercice 2001-2002 du FCP Dédialys Multisecteurs et a constaté que le dividende net s'élève à 0,51 euro.

DÉCOMPOSITION DU DIVIDENDE :

• Actions françaises	0,17 euro
• Autres actifs	0,34 euro
TOTAL	0,51 euro

Le dividende sera détaché le 25 octobre 2002 et mis en paiement le 29 octobre 2002 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 29 janvier 2003).

CRÉDIT D'IMPÔT

Selon la réglementation fiscale, le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Valeur de l'action au 30/09/2002 : **44,18 euros.**

CE QUE L'AVENIR VOUS PROMET LA POSTE VOUS L'APPORTE

LA POSTE

Gestion : SOGEPSTE S.A. - Filiale de La Poste et de la Caisse des dépôts et consignations

www.lapostefinance.fr

François Bayrou veut doter l'UDF d'une direction collégiale et « inventer une démocratie exemplaire » dans le parti

Trois mois avant son congrès, le mouvement centriste devait réunir, dimanche 20 octobre, un conseil national afin de réorganiser ses organes dirigeants et lancer la réflexion sur son projet

RECONSTRUIRE l'UDF, l'amenner à « penser l'avenir »... c'est la tâche à laquelle s'est attelé François Bayrou. Ce week-end devrait marquer une étape symbolique dans ce vaste chantier dont l'aboutissement sera le congrès fixé à la mi-janvier, à Paris. Samedi 19 octobre, le parti réunira un bureau politique élargi aux cadres. Et, le lendemain, se tiendra, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), un conseil national. Le premier depuis les élections présidentielles et législatives qui ont vu le départ d'un grand nombre de figures historiques et d'élus du parti, leur ralliement à Jacques Chirac et à l'UMP. Au programme de ce week-end, où l'UDF s'efforcera de montrer qu'elle n'est pas morte : une réorganisation des instances nationales et départementales, une affirmation de la ligne stratégique et le lancement d'une réflexion sur le « projet » centriste.

M. Bayrou a déjà livré l'esprit de la réorganisation, lors d'un tour de France des fédérations commencé voici près d'un mois. Il veut mettre fin, du moins provisoirement, à la direction bicéphale – avec un président et un secrétaire général – qui, dans le passé, a donné lieu à de nombreuses frictions. M. Bayrou préfère s'entourer d'une « équipe », d'un système « inspiré du PS, avec un exécutif sous forme de secrétariat national ».

Jeudi 17 octobre, au siège du mouvement, certains évoquaient une structure où l'on trouverait, aux côtés du président, une délégation générale composée de Marielle de Sarnez, députée européenne et bras droit de M. Bayrou, et Hervé Morin, président du groupe



Le 10 septembre, François Bayrou ouvrait les journées parlementaires de l'UDF, à Saint-Clément-les-Places (Rhône). Il était entouré du sénateur UC Michel Mercier (à droite) et de Bernard Bosson, député de Haute-Savoie, Jean-Léonce Dupond, sénateur RI, et Hervé Morin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale.

UDF de l'Assemblée nationale, ainsi que l'actuel trésorier, le sénateur Michel Mercier (Rhône). Le pouvoir exécutif serait confié à un secrétariat d'au moins quatre personnes. Parmi elles pourraient figurer Maurice Leroy et Nicolas Perruchot, députés du Loir-et-Cher, Pierre-Christophe Baguet, député des Hauts-de-Seine, et Rudy Salles, député des Alpes-Maritimes. Rien n'était définitivement bouclé jeudi et M. Bayrou montrait son souci de promouvoir plus de femmes dans la hiérarchie du parti.

Les responsables fédéraux pourraient être invités à suivre le modèle national et favoriser des formes de direction collégiales. La volonté affichée est de « rajeunir » les cadres, de faire émerger de nouvelles têtes. Selon M. Bayrou, le parti aurait

enregistré 4 000 adhésions depuis les élections du printemps. « Nous devons favoriser la relève (...). Ailleurs, elle sera bloquée (...) parce que les responsabilités sont déjà occupées (...). Chez nous, au contraire, elle a toute sa place. Repérer, conforter, promouvoir, former une nouvelle génération : c'est notre défi », écrit M. Bayrou dans un texte qui sera distribué au conseil national, dimanche. Dans cette « feuille de route », il invite les cadres à « inventer » au sein du parti « une démocratie de participation exemplaire ». Démocratie qui, par le passé, aurait été empêchée par les « querelles internes » et qui – comme le t-on à l'UDF – semble mal engagée à l'UMP. Autrement dit, il faut se tenir prêt à accueillir les futurs déçus du parti chiracien. Mais pas

seulement. En déplacement, jeudi 10 octobre à Nantes, M. Bayrou évoquait la possibilité de voir venir des sympathisants et même des militants socialistes, perturbés par les conflits internes et hostiles à un virage à gauche du parti.

« Nous avons choisi d'exister pour que la démocratie ne se réduise pas à la pensée unique dans un mouvement unique (...). Pour défendre une vision originale de la France et de l'Europe. Nous avons choisi de soutenir le gouvernement parce que la France n'a pas le droit à l'erreur », écrit encore M. Bayrou, qui promet que ce soutien, les élus l'assumeront « en hommes et en femmes libres qui ne renoncent à aucune de leurs convictions ».

Christiane Chombeau

Violents incidents dans un quartier de Strasbourg après la mort d'un adolescent

Une vingtaine de voitures ont été brûlées

LE QUARTIER de HautePierre, dans la banlieue ouest de Strasbourg (Bas-Rhin), a vécu une soirée de violences, vendredi 18 octobre, à la suite du décès, la veille, d'un adolescent de la cité lors d'une course-poursuite avec la police. Les incidents ont débuté vers 20 h 30, quand une cinquantaine de jeunes ont parcouru le quartier, armés de battes de base-ball et le visage masqué pour certains. Ils s'en sont pris aux véhicules stationnés dans la rue, en jetant des pierres et en cassant des pare-brise. Ils ont aussi mis le feu à plusieurs voitures. En tout, selon la préfecture, entre 22 et 25 véhicules ont été brûlés dans la soirée.

Des jets de pierre et de cocktails Molotov ont accueilli les pompiers appelés sur place pour éteindre les incendies. Trois d'entre eux ont été légèrement blessés et leur véhicule a été incendié. Un véhicule de la police municipale a également été brûlé. Les jeunes s'en sont aussi pris aux forces de l'ordre par des jets de pierres sporadiques. Puis, ils se sont dispersés en petits groupes, jouant au chat et à la souris à travers le quartier, sans qu'il y ait vraiment d'affrontements directs avec les forces de l'ordre.

Les incidents ont duré environ deux heures et ont impliqué, selon la préfecture, jusqu'à 80 jeunes. L'un d'entre eux a été appréhendé mais sans être mis en état d'arresta-

tion, pour manque de preuve sur son implication éventuelle. A défaut de pouvoir identifier les auteurs de troubles ou de les appréhender en action, les incidents n'ont finalement donné lieu à aucune interpellation.

DISPOSITIF DE SÉCURITÉ

Le calme est revenu vers 22 h 30, sous l'effet d'une importante présence policière. Environ 150 hommes ont été déployés dans le quartier provenant de différentes unités : CRS, policiers et gendarmes mobiles. Un important dispositif de sécurité demeurait présent sur place, samedi, pour empêcher de nouveaux incidents.

Cette flambée de violences dans une zone réputée sensible pourrait être liée au décès d'un adolescent du quartier, la nuit précédente, lors d'une course-poursuite avec la police. Dans la nuit de jeudi à vendredi, trois jeunes de HautePierre avaient essayé de cambrioler, sur le port du Rhin, un entrepôt d'une entreprise de transport de marchandises. A l'arrivée d'une patrouille de police, les cambrioleurs s'étaient enfuis en courant sur les berges du Rhin, où deux d'entre eux avaient plongé pour tenter d'échapper aux policiers. Ils ont été repêchés mais l'un d'eux, âgé de 17 ans, est décédé à l'hôpital.

Frédéric Chambon

Après l'agression à l'acide d'Oulfa, les lycéens de Bergson expriment leur solidarité

Sit-in et messages spontanés, vendredi, dans la cour

« **DEPUIS** l'agression, il ne s'est rien passé, même pas une minute de silence. Ce n'est pas normal. Il faut qu'on montre qu'on est solidaires. » Devant le lycée Henri-Bergson, à Paris (19^e), vendredi 18 octobre après-midi, Ibrahim, Houda, Lola, Delphine et des dizaines d'autres sont déterminés. Ils veulent faire savoir que ce qu'a subi une élève de terminale, il y a dix jours, est « ignoble », « dégueulasse ». « Ce qui est arrivé à Oulfa, cela aurait pu arriver à la sœur de n'importe lequel d'entre nous », résume Ibrahim pour signifier son émotion. Les élèves veulent dénoncer la violence et, surtout, dire que leur lycée ne correspond pas à l'image que certains médias ont, selon eux, véhiculée depuis une semaine. « On n'est pas un lycée raciste, il n'y a pas de gros problèmes de violence. On s'entend bien ici », clament avec vigueur les élèves de cet établissement où se mêlent, selon eux, « cinquante nationalités ». « Cela aurait pu se passer n'importe où », estime Elias.

« Je ne te connais pas, tu ne me connais pas, mais je pense à toi. Signé Alexandra »

Le 8 octobre, pendant la récréation du matin, Oulfa, 19 ans, élève en terminale économique et sociale, avait été aspergée d'acide jeté dans les toilettes depuis l'autre côté de la paroi (*Le Monde* du 12 octobre). Elle souffre désormais de brûlures au troisième degré, notamment à l'épaule et à la cheville droites, pour lesquelles une greffe de peau est envisagée. Son oreille et son œil droits ont été également touchés, et elle a ingéré un peu d'acide, endommageant sa bouche et son tube digestif. Oulfa s'est vu délivrer une interruption temporaire de travail (ITT) de quinze jours. Un garçon de sa classe a été mis en examen, jeudi 17 octobre, pour « violences volontaires avec préméditation » (*Le Monde* du 18 octobre), et laissé en liberté sous contrôle judiciaire.

La plupart des élèves du lycée ont appris les faits par les médias ou par « les rumeurs de couloir ».

« Du coup, on s'est inventé des choses : certains disaient que la victime était morte, d'autres qu'elle était défigurée », raconte Paloma, élève en 1^{er}. Ils sont nombreux à dénoncer un manque de communication au sein de l'établissement, à condamner cette stratégie qui a consisté à enterrer l'affaire « par peur de la psychose » et de la « mauvaise réputation ». « Mais la réputation, c'est nous qui la faisons. Si l'administration veut une bonne réputation, il faut qu'elle s'occupe de nous », assène une élève de 1^{er} L. Seule la classe d'Oulfa a reçu la visite du proviseur, deux jours après l'incident.

Vendredi matin, c'est cette parole que les élèves ont tenté de libérer. « On s'est réunis dehors, à la récréation de 10 h 30. Des professeurs ont dit au micro qu'ils étaient solidaires avec nous, rapporte un groupe d'élèves. Mais le proviseur a refusé de parler devant tout le monde. Il a préféré organiser une réunion ouverte seulement aux délégués de classe. Et nous a demandé de retourner en cours. » Ce qu'un grand nombre d'entre eux ne feront pas.

Les médias sont alertés. A 14 heures, le parvis et les abords du lycée se noircissent de quelque deux cents jeunes qui, tranquillement, essaient de s'organiser. Les uns veulent « marcher jusqu'à République, pour que ça se voie », d'autres préfèrent rester dans le lycée « parce que personne n'est prévenu et que le proviseur va croire qu'on se disperse ». Quelques échanges d'arguments plus tard, un sit-in se met en place. Des pancartes, confectionnées au dos de publicités prises sur les poteaux alentour, fleurissent un peu partout : « Avec Oulfa, solidarité. » « On est tous avec toi » ou encore « Marre de la violence ». Les feuilles sont arrachées des cahiers pour rédiger des missives à l'attention d'Oulfa. Des mots simples, souvent. « Je ne te connais pas, tu ne me connais pas, mais je pense à toi. Signé Alexandra. » Deux copies de classe iront tout à l'heure porter à la victime ces bribes de réconfort. « On aimerait pouvoir faire la même chose pour l'élève de notre classe mis en examen », glisse doucement l'une des deux, qui le décrit comme un garçon « très solitaire et sans ami ». « Car ou c'est lui, et il a besoin d'aide, ou ce n'est pas lui, et c'est en aide. »

Marie-Laure Phélieppeau

Alain Lambert souhaite supprimer la redevance télévisuelle

ALAIN LAMBERT n'a pas cessé, au cours de l'examen à l'Assemblée nationale du volet recettes du projet de loi de finances pour 2003, de prendre date pour des réformes à venir. Cet examen s'est achevé dans la nuit du vendredi 18 octobre, et la première partie du budget sera soumise, mardi 22 octobre, au vote solennel des députés. Le ministre délégué au budget a d'abord souligné, à propos de la redevance télé, qu'« il faudra trouver un autre financement de l'audiovisuel public », suscitant l'unanimité dans l'Hémicycle. « C'est l'impôt le plus injuste et le plus archaïque de ce pays », a estimé Michel Bouvard (UMP, Savoie), qui défendait un amendement

allant en ce sens. « Ne pas avoir supprimé la redevance télé restera l'un de mes plus grands regrets », a renchéri Didier Migaud (PS, Isère). L'ancien rapporteur général du budget avait tenté, en 2000, de rallier Lionel Jospin à ses vues, mais le premier ministre, alors confronté à une flambée des prix du pétrole, avait préféré supprimer la vignette automobile. Même Jean-Pierre Brard (app. PCF, Seine-Saint-Denis) a jugé qu'« avec 40 % de fraude, cette taxe a perdu sa légitimité ». Mais comme l'Etat n'a aujourd'hui aucune marge de manœuvre financière, il faudra attendre.

M. Lambert s'est également engagé sur une prochaine réforme de

l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Nombre de députés de l'UMP la souhaitent, mais Jean-Pierre Raffarin a préféré différer l'ouverture de ce dossier politiquement délicat. Tout ce qui dans cet impôt concerne « l'attractivité du territoire », selon les termes du ministre, sera traité dans la loi Dutreil, examinée au Parlement début 2003. Plusieurs députés UDF, dont Charles de Courson (Marne) et Maurice Leroy (Loir-et-Cher), ont profité du débat pour demander que soient revues les règles d'intégration des biens professionnels dans l'assiette de l'ISF. Jacques Myard (UMP, Yvelines), lui, a déposé un amendement prévoyant que la résidence principale en soit

exonérée. Gilles Carrez (UMP), rapporteur général du budget, l'a soutenu : « Entre 1997 et 2002, les contribuables assujettis à l'ISF sont passés de 170 000 à 270 000, essentiellement sous l'effet de la valorisation de leur résidence principale. » M. Lambert l'a promis : une réflexion sur la fiscalité du patrimoine sera engagée en 2003 et ces sujets seront traités dans la loi de finances pour 2004.

Le ministre délégué au budget a également affirmé devant les députés que « le gouvernement prendrait ses responsabilités si le prix du pétrole augmentait de manière importante » et qu'il « proposerait un nouveau dispositif » remplaçant le mécanisme de la TIPP flottante supprimé en juillet 2002. Mis en place par M. Jospin, celui-ci permettait à l'Etat de rendre aux consommateurs la TVA perçue sur les carburants lorsque les prix dépassaient un certain niveau. « A ce stade, ça n'est pas nécessaire », a précisé M. Lambert.

Vendredi, le ministre a donc allongé la liste des sujets que le gouvernement devra traiter en 2003. La veille, il s'était engagé à ce que la baisse de la TVA sur la restauration fasse partie du programme, conformément aux demandes de nombreux députés de la majorité et à la promesse de Jacques Chirac. Les suppressions de l'impôt fiscal et du précompte qui l'accompagne ont également été annoncées. Enfin, M. Lambert va étudier la proposition de Pierre Méhaignerie, président de la commission des finances, de faire un geste à l'égard des associations sportives : « Il faut un plan permettant de sécuriser leurs 22 000 emplois-jeunes », a précisé M. Méhaignerie.

V. Ma.

Virginie Malingre

COMMUNIQUÉ

Par une ordonnance en date du 6 juin 2002, le Président du Tribunal de Grande Instance de Paris autorise la chaîne **histoire**, disponible sur le câble et sur le bouquet TPS à procéder d'une part à la réalisation, la programmation et la diffusion d'une série d'émissions consacrées au procès de Maurice Papon et d'autre part à la diffusion en format « streaming » d'extraits indexés de la série d'émissions, consultables à la demande, sur le site Internet d'**histoire**, pendant toute la durée de la programmation sur la chaîne **histoire** et jusqu'au mois de mai 2003.

La diffusion projetée implique la reproduction et la diffusion de l'image et/ou de la voix des magistrats, jurés, avocats, témoins, parties civiles, experts ayant participé au procès. Pour garantir le respect des droits des personnes concernées par ces diffusions, l'ordonnance du 6 juin 2002 doit être préalablement notifiée à toutes les personnes et par tous moyens appropriés. Conformément aux dispositions de ladite ordonnance, la présente publication judiciaire constitue une mesure de notification préalable et suffisante destinée à informer les personnes ayant participé au procès Papon. Toute personne intéressée pourra saisir si elle le souhaite le Président du Tribunal de Grande Instance de Paris.

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : <http://mba.sciences-po.fr> - E-Mail : mba@sciences-po.fr

Les surveillants de prison protestent après des agressions

AU LENDEMAIN de l'agression sexuelle commise par un détenu contre une surveillante à la maison centrale de Riom (Puy-de-Dôme), une partie du personnel pénitentiaire s'est mobilisée, vendredi 18 octobre, pour protester contre les violences et le manque d'effectifs. Une quarantaine d'établissements ont été touchés par des manifestations ou des opérations de protestation comme à Riom, où plusieurs dizaines de surveillants ont gêné l'accès à la centrale par solidarité avec leur collègue hospitalisée en état de choc.

A Metz, Toulouse et dans sept prisons de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, c'est à un de leurs collègues de Guadeloupe, agressé en août par un détenu et décédé le 12 octobre, que les surveillants ont rendu hommage, à l'occasion de ses obsèques, vendredi. A Strasbourg, une centaine de surveillants de six prisons de l'est de la France ont manifesté devant la direction régionale de l'administration pénitentiaire et la préfecture pour dénoncer la multiplication des agressions. A Villeneuve-lès-Maguelone, près de Montpellier, les surveillants ont dénoncé également la surpopulation carcérale comme « source d'agressivité supplémentaire », selon Patrick Cayeu, délégué UFAP.

Les surveillants ont aussi profité de ces rassemblements pour dénoncer le manque d'effectifs. La CGT-Pénitentiaire regrette que l'augmentation du nombre de places de prison se fasse « avec un projet de budget justice 2003 sans aucune création d'emplois sinon ceux nécessaires aux missions nouvelles », estimant que « les conditions de travail ne peuvent qu'aller en se dégradant ». Le Syndicat national pénitentiaire-Forcé ouvrière, de son côté, dénonce « l'inconséquence des politiques pénitentiaires menées en dépit du bon sens » et « une prise en charge laxiste et scandaleuse des détenus récidivistes, dangereux ou signalés ».

Au congrès de l'USM, M. Perben a été confronté aux critiques des magistrats

Le garde des sceaux s'est vu reprocher par le syndicat modéré sa faiblesse vis-à-vis de Nicolas Sarkozy et des réformes « précipitées »

REIMS

de notre envoyée spéciale

La rencontre était placée sous le signe de la réconciliation : pour sa première intervention devant une assemblée de magistrats, vendredi 18 octobre, le ministre de la justice, Dominique Perben, a tenté de se concilier les bonnes grâces des adhérents de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), réunis au tribunal de Reims (Marne) pour leur congrès annuel.

Depuis son installation Place Vendôme, les relations entre l'équipe de M. Perben et le syndicat majoritaire dans la magistrature s'étaient progressivement dégradées, jusqu'à devenir ouvertement conflictuelles. Les déclarations du président de l'USM, Dominique Barella, qui a vertement critiqué le budget 2003 pour la justice puis qualifié le garde des sceaux de « secrétaire d'Etat » auprès de Nicolas Sarkozy, étaient donc dans toutes les têtes, à l'arrivée du ministre. Et si la réunion fut courtoise, elle n'a cependant pas totalement dissipé une impression de malaise : aux grandes envolées de Dominique Barella, qui a demandé au garde des sceaux d'avoir « du souffle, de l'imagination, de la volonté, des convictions », le ministre a en effet répondu sur un tout autre registre, parlant chiffres, budget et techniques d'organisation.

RENOUER LE DIALOGUE

Dominique Barella en a d'abord pris acte : « Sous la V^e République, la fonction de ministre de la justice est sans doute la plus difficile, la plus risquée politiquement et la plus exposée médiatiquement. » Il n'a cependant pas ménagé ses critiques, en déplorant « la précipitation constatée cet été lors de l'élaboration des lois de programmation ». Il a ainsi enjoint M. Perben de renouer les fils du dialogue avec son syndicat pour éviter le « recours au rapport de forces médiatique ». Surtout, il n'a pas caché que les orientations de la chancellerie « inquiètent »

son organisation, comme la mise en place de la justice de proximité ou même les projets de décentralisation du gouvernement : « Rassurez-vous, Monsieur le Ministre, vous ne voulez pas créer une justice limousine rendue par des Limougeauds, une justice corse rendue par des Corses, une justice bretonne rendue par des Bretons ? (...) Ce serait la fin de l'unité pénale sur le territoire de la République. »

Mais le plus gros grief porté par le syndicat concerne la place que M. Perben occupe dans l'équipe gouvernementale, notamment par rapport à l'omniprésent ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy. « Nous souhaitons que vous soyez un garde des sceaux dont les compéten-



« Je veux vous dire que le ministère de la justice est et doit demeurer le ministère du droit » DOMINIQUE PERBEN

ces sont respectées au sein du gouvernement, a lancé M. Barella. Or, ces derniers mois, tous les membres du gouvernement se sont mêlés de politique pénale (...). De plus, votre absence dans les débats sur le projet de loi présenté par le ministre de l'intérieur nous a inquiétés. » Rappelant le garde des sceaux à ses devoirs – « Vous êtes responsable au sein du gouvernement de la défense des libertés publiques, dont les magistrats sont, de par la Constitution, les gardiens » –, le président de l'USM a appelé M. Perben à faire barrage aux orientations du ministère de l'intérieur : « La tendance de la police à vouloir la création d'une procédure judiciaire détachée de la procédure pénale, et ce sans contrôle, est porteuse d'un recul démocratique et d'incidents répétés. Nos concitoyens veulent la sécurité, mais aussi le respect de leurs libertés et la disparition des erreurs policières. »

Sur ce terrain, la réponse du ministre a été aussi claire que laco-

nique : « Je veux vous dire que le ministère de la justice est et doit demeurer le ministère du droit. » M. Perben, qui devrait présenter, parallèlement au projet de loi Sarkozy, une réforme de procédure pénale sur la criminalité organisée au printemps 2003, a expliqué qu'il fallait « continuer à simplifier les procédures pénales ». « C'est pourquoi de futures dispositions de droit et de procédures pénales sont à l'étude à la chancellerie. Vous y serez, de même que le barreau, étroitement associés. » Il a également défendu son projet de justice de proximité, qui « participe du mouvement d'amélioration du fonctionnement » de la justice. « Il ne s'agit pas d'empêcher sur la compétence des juges d'instance (...). L'institution d'une nouvelle juridiction ne constitue nullement une critique implicite des précédentes », a-t-il affirmé, en expliquant par ailleurs qu'« à aucun moment le gouvernement n'a imaginé qu'il puisse y avoir une décentralisation de la justice ».

Pour le reste, M. Perben s'est employé à donner des gages aux magistrats. « Je tiens à ce que l'effort de l'Etat pour la justice aille de pair avec l'amélioration des conditions matérielles et morales d'exercice de ceux qui la servent », a affirmé le ministre. Rappelant que le régime indemnitaire des magistrats n'a pas été revalorisé depuis 1996, il a promis que leur taux moyen de prime passerait de 37 % à 41 % dès 2003. Surtout, il a affirmé qu'en application de la loi de programmation les juridictions disposeront dès 2003 de 290 magistrats et 800 fonctionnaires des greffes supplémentaires. Mais ces nouveaux moyens ne seront alloués que sous conditions : petite révolution dans la magistrature, la chancellerie souhaite mettre en place des « contrats d'objectifs » dans les juridictions, en les dotant de moyens à partir « d'objectifs précis de réduction des stocks et des délais » de jugement.

Cécile Prieur

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Maxime Brunerie, le militant d'extrême droite qui a tenté de tuer par balle Jacques Chirac le 14 juillet, a été entendu**, vendredi 18 octobre, par la nouvelle juge d'instruction en charge de l'enquête, Marie-Odile Bertella-Geffroy, à qui il a répété que son intention première était de se suicider. Pour cette première audition depuis sa mise en examen, le 2 août, pour « tentative d'assassinat », Maxime Brunerie, âgé de 25 ans, a évoqué en détail les faits entourant son acte, selon son avocat.

■ **La représentante du parquet de Paris a estimé, vendredi 18 octobre, que la justice française n'était pas compétente** pour reconnaître à deux Français détenus sur la base américaine de Guantanamo (Cuba) le statut de prisonnier de guerre, devant le juge des référés. Ce dernier examinait une assignation des familles de Nizar Sassi et Mourad Ben Chellali, soupçonnés d'appartenir au réseau terroriste Al-Qaïda, demandant à la justice qu'elle leur reconnaisse ce statut. La décision sera rendue le 31 octobre.

■ **Teddy G., soupçonné d'être l'auteur d'un viol et d'agressions sexuelles à l'encontre d'un ex-codétenu de la maison d'arrêt de Rouen, a été acquitté**, vendredi 18 octobre, par la cour d'assises de la Seine-Maritime (Le Monde du 19 octobre). Fabrice L., poursuivi « pour complicité de viol et agressions sexuelles » a lui aussi été acquitté. Estimant que la peine prononcée devait être « à la mesure de l'acte dégradant et du déni d'humanité commis » sur la victime, la représentante du ministère public avait requis entre huit et dix ans d'emprisonnement à l'encontre des deux hommes.

■ **Eric Jourdan et André Benayer ont été condamnés, jeudi 17 octobre, à seize ans de réclusion criminelle** assortis d'une période de sûreté de deux tiers, par la cour d'assises spéciale des Bouches-du-Rhône, pour avoir « dirigé et organisé un groupement » ayant pour objet un trafic de cocaïne entre l'Amérique du Sud et l'Europe (Le Monde du 4 octobre). Un troisième homme, poursuivi du même chef, a été condamné à douze ans de réclusion criminelle. La cour a également condamné six autres accusés à des peines variant de deux ans assortis d'un sursis partiel à dix ans de prison pour « association de malfaiteurs », et acquitté trois personnes.

■ **Une ordonnance de non-lieu à l'encontre d'enseignants d'une école de Châteauroux (Indre), sanctionnés pour des fouilles au corps** pratiquées en décembre 2001 sur des élèves, a été rendue, vendredi 18 octobre, par le juge d'instruction de Châteauroux, Nicolas Léger, qui estime que les cinq enseignants n'avaient pas eu l'intention de commettre « un geste violent ». Ils s'étaient vu infliger en février par l'inspecteur d'académie des sanctions allant de l'avertissement à la mutation (Le Monde du 12 janvier).

■ **SÉCURITÉ ROUTIÈRE : une vaste opération de contrôles routiers a eu lieu, dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 octobre, dans Paris**, impliquant 400 policiers chargés de contrôler vitesse et taux d'alcoolémie notamment sur les Champs-Élysées et le périphérique. Cette action a été lancée par le préfet de police de Paris, Jean-Paul Proust, qui souhaite « sensibiliser les Parisiens à la sécurité routière ». En 2001, selon lui, 114 personnes ont été tuées et plus de 10 000 blessées dans des accidents de la route à Paris.

■ **DÉCENTRALISATION : François Fillon, le ministre des affaires sociales, a déclaré, vendredi 18 octobre, au cours des assises des libertés locales, à Nantes, que la décentralisation n'est pas « appelée à démanteler » le « modèle » français fondé sur « l'idée de la République une et indivisible » et sur une conception de la « citoyenneté qui transcende les appartenances géographiques, culturelles et sociales ».** Plus de 2 000 manifestants ont défilé dans le centre de Nantes pour protester contre la décentralisation.

■ **UMP : Brigitte Freytag, une militante de la Nièvre, postulera à la présidence de l'UMP, le 17 novembre.** Elle sera en lice contre le président provisoire de l'UMP, Alain Juppé, le député de l'Essonne (UMP), Nicolas Dupont-Aignan, l'adjoint au maire de Sannois (Val-d'Oise), Rachid Kaci, et l'adhérent UMP du Val-de-Marne, Mourad Ghazli.

LES SICAV ET FCP DE LA POSTE

Pour vous, La Poste crée des Sicav et des FCP adaptés à vos besoins. Vous pouvez choisir parmi la large gamme de produits proposés celui qui correspond le mieux à votre profil, à vos objectifs et à votre durée de placement. Les produits financiers de La Poste sont souvent distingués dans différents palmarès.

DEDIALYS TELECOM

FCP ACTIONS INTERNATIONALES ET AUTRES TITRES DE CRÉANCES LIBELLÉES EN EURO

DIVIDENDE EXERCICE 2001-2002

Le directeur de Sogeposte a arrêté les comptes de l'exercice 2001-2002 du FCP Dédialys Télécom et a constaté que le dividende net s'élève à 0,44 euro.

DÉCOMPOSITION DU DIVIDENDE NET :

• Actions françaises	0,03 euro
• Revenus des Titres de créances négociables	0,11 euro
• Autres actifs	0,30 euro

TOTAL 0,44 euro

Le dividende sera détaché le 25 octobre 2002 et mis en paiement le 29 octobre 2002 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 29 janvier 2003).

CRÉDIT D'IMPÔT

Selon la réglementation fiscale, le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Valeur de l'action au 30/09/2002 : **24,66 euros.**

DEDIALYS TECHNOLOGIES

FCP ACTIONS INTERNATIONALES ET AUTRES TITRES DE CRÉANCES LIBELLÉES EN EURO

DIVIDENDE EXERCICE 2001-2002

Le directeur de Sogeposte a arrêté les comptes de l'exercice 2001-2002 du FCP Dédialys Technologies et a constaté que le dividende net s'élève à 0,30 euro.

DÉCOMPOSITION DU DIVIDENDE NET :

• Actions françaises	0,02 euro
• Revenus des Titres de créances négociables	0,21 euro
• Autres actifs	0,07 euro

TOTAL 0,30 euro

Le dividende sera détaché le 25 octobre 2002 et mis en paiement le 29 octobre 2002 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 29 janvier 2003).

CRÉDIT D'IMPÔT

Selon la réglementation fiscale, le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Valeur de l'action au 30/09/2002 : **15,35 euros.**

DEDIALYS FINANCE

FCP ACTIONS INTERNATIONALES ET AUTRES TITRES DE CRÉANCES LIBELLÉES EN EURO

DIVIDENDE EXERCICE 2001-2002

Le directeur de Sogeposte a arrêté les comptes de l'exercice 2001-2002 du FCP Dédialys Finance et a constaté que le dividende net s'élève à 0,66 euro.

DÉCOMPOSITION DU DIVIDENDE NET :

• Actions françaises	0,15 euro
• Autres actifs	0,51 euro

TOTAL 0,66 euro

Le dividende sera détaché le 25 octobre 2002 et mis en paiement le 29 octobre 2002 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 29 janvier 2003).

CRÉDIT D'IMPÔT

Selon la réglementation fiscale, le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Valeur de l'action au 30/09/2002 : **53,68 euros.**

DEDIALYS SANTE

FCP ACTIONS INTERNATIONALES ET AUTRES TITRES DE CRÉANCES LIBELLÉES EN EURO

DIVIDENDE EXERCICE 2001-2002

Le directeur de Sogeposte a arrêté les comptes de l'exercice 2001-2002 du FCP Dédialys Santé et a constaté que le dividende net s'élève à 0,73 euro.

DÉCOMPOSITION DU DIVIDENDE NET :

• Actions françaises	0,09 euro
• Revenus des titres de créances négociables	0,23 euro
• Autres actifs	0,41 euro

TOTAL 0,73 euro

Le dividende sera détaché le 25 octobre 2002 et mis en paiement le 29 octobre 2002 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 29 janvier 2003).

CRÉDIT D'IMPÔT

Selon la réglementation fiscale, le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Valeur de l'action au 30/09/2002 : **71,85 euros.**

CE QUE L'AVENIR VOUS PROMET LA POSTE VOUS L'APPORTE

LA POSTE

www.lapostefinance.fr

DISPARITIONS

Henri Renaud

Pianiste, compositeur et producteur

SI L'IMAGE DE RABELAIS n'était à ce point grossière et simplifiée, si du moins elle évoquait la généreuse sensualité, l'amour de la vie et l'amour d'amour, la truci-lente jouissance à la musique et à la langue, l'érudition tout terrain, on rappellerait d'abord d'Henri Renaud qu'il est né dans la région de Pantagruel, à Villedieu-sur-Indre, le 20 avril 1925 : « *A une encablure de la vallée de la Loire* », pour reprendre les mots du maire actuel de la commune. De mère institutrice, Henri Renaud est né au premier étage de la mairie de Villedieu, « *dans la Maison commune* » selon l'état civil. Il vient de s'éteindre à Paris, jeudi 17 octobre, sans un mot sur le cancer qui a eu raison de lui, ni plainte ni bravade, avec l'élégance, la classe, qu'il a toujours manifestées dans sa vie d'artiste (piano, composition), et dans sa vie de producteur qui fut une seconde vie d'artiste.

Car un jour, par égard pour les maîtres qu'il respectait, qu'il aimait, qu'il fréquentait – Al Haig, Jimmy Rowles, John Lewis, George Wallington, Monk, bien sûr –, il a abandonné le piano. Humblement et sans état d'âme. Il avait pourtant quelques titres à poursuivre une brillante carrière. A « *la finesse de toucher, l'élégance harmonique, la fluidité du discours (qui en faisaient un partenaire recherché)* » dont parle Philippe Carles, il ajoutait une sobriété qui s'est bien per-

due dans cet art du clavier souvent intempérant : Henri Renaud jouait la note et rien que la note, l'accord, rien que l'accord.

Il découvre le jazz à la radio en 1937 : orage du bonheur. Il échange les rations de tabac de son père contre des partitions de Duke Ellington, c'est l'Occupation. Il monte à Paris, curriculum de fond : les boîtes, les bars, les « gigs » Gérard Pochonet (batterie), Don Byas, James Moody, Roy Eldridge, Big Bill Broonzy : face à de tels princes scientifiques de l'émotion, vous pouviez rire de tout, mais si vous ne faisiez pas « l'affaire », vous le saviez très vite.

AMITIÉ PHILOSOPHIQUE

En 1951, il enregistre comme leader pour Saturn (Bobby Jaspar, Sandy Mosse, Jimmy Gourley). Se produit au Tabou avec Sacha Distel (guitariste de jazz), son alter ego, dirige un big band (Jean-Louis Chautemps, Fats Sadi), anime les matinées d'Eddie Barclay au Bœuf sur le Toit, accompagne les Prométhées déchaînés de passage : Lester, Clifford, Sarah Vaughan.

Il débauche les vedettes du big band Lionel Hampton et les fait enregistrer pour Vogue en 1953. Part pour New York, enregistre avec Max Roach, J. J. Johnson, Milt Jackson, revient en 1954 inaugurer le Caméléon (en compagnie de Roger Guérin et Chautemps), for-

me quartets et accompagne chanteuses : emploi qu'il adorait comme il continuait à la fin, équipé de tout son savoir, d'instruire une lumineuse passion pour Diana Krall. D'elle, il a su qu'elle détenait les secrets. Deuxième séjour à New York (Philly Joe Jones au Birdland), retour au Blue Note et, au milieu des années 1960, Henri Renaud s'éloigne sur la pointe des pieds de la scène à laquelle ne le rappelaient que des stars comme Stan Getz, pour servir ses idoles : Duke Ellington, Count Basie, Jimmie Lunceford (immenses rééditions pour CBS France, plus tard, chez Sony). Il produit mille séances (Jimmy Rowles, Tommy Flanagan, Duke Jordan) ; il produit en artiste, en dandy, et dans l'amitié philosophique – le vin pur et l'amour prenant une part au moins égale au banquet de Platon. Ce retrait dont la dignité est plus que surprenante, cet art de s'en tenir avec tous les talents à l'œuvre de compilation, de réédition et d'hommage, il les a menés toujours sous le même masque de courtoisie (son rôle d'amuseur, d'érudit, de compagnon) jusque dans ses gestes récents : la liquidation de sa discothèque et la réédition de son œuvre. Comme si jamais un pianiste de la classe de Jimmy Rowles n'avait enregistré (en 1993) ses précieuses compositions.

Francis Marmande

■ JACEK ADAM WINKLER, historien d'art polonais, vient de mourir à l'âge de 65 ans, victime d'une chute mortelle dans les Alpes. Son corps a été retrouvé le 12 octobre, non loin du sommet du Mont Blanc, ce sommet où, après le coup d'Etat du général Jaruzelski du 13 décembre 1981, il avait planté deux drapeaux : celui du syndicat Solidarnosc et celui de la Solidarité avec la lutte du peuple afghan. Jacek Adam Winkler, né en 1937, était un historien d'art de formation, un photographe doué et un grand passionné d'alpinisme. Mais, avant tout, c'était un opposant au régime communiste et un ami inconditionnel des Afghans. Au lendemain de l'intervention soviétique à Kaboul de 1979, il décide de lutter activement contre l'agression soviétique, d'abord à Paris, où il s'est installé dès 1965, en éditant un bulletin d'informa-

tion, puis, sur place, en 1985 et 1987, aux côtés du commandant Ahmed Chah Massoud. Parmi les moudjahidins, il était connu sous le nom d'Adam Khan. Son engagement afghan était un prolongement logique de ses activités « illégales » pour la Pologne dans les années 1960 et 1970. A l'époque, il faisait parvenir clandestinement en Pologne la littérature interdite par le régime communiste, qu'éditait à Paris l'Institut Kultura, dirigé par des exilés.

■ YVES DANDELLOT, agent artistique et organisateur de concerts, est mort dimanche 13 octobre, à l'âge de 78 ans, à son domicile de Charny (Yonne). Né le 19 février 1924 à Paris, il était le troisième représentant d'une famille qui avait ouvert en 1896 le premier bureau européen « d'administration de concerts ». Yves Dandelot y avait lui-même travaillé de 1941

à 1982, s'occupant des intérêts en France d'artistes très prestigieux comme Emil Gilels, Yehudi Menuhin ou Jasha Heifetz. A la Chambre syndicale des administrateurs de concerts de France, il avait occupé successivement les fonctions de secrétaire général (1957-1964), de vice-président (1964-1981) puis de président (1981-1982).

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

DOCUMENTS OFFICIELS

L'Assemblée nationale publie le projet de loi relatif au financement de la sécurité sociale pour 2003. www.assemblee-nationale.fr/12/projets/plo250.asp
La Documentation française publie le tome 2 du rapport relatif aux mutations des métiers du transport : emploi et adaptation des dispositifs d'insertion et de formation. www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000542.shtml
L'Assemblée nationale publie une proposition de loi visant à instaurer un service garanti dans les transports en commun en cas de grève. www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion010.asp

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Hortense et Arnaud MONTEBOURG ont beaucoup de joie à annoncer l'arrivée au monde, le 18 octobre 2002, de leur fille

Adèle,

accueillie à bras ouverts par son grand frère

Paul.

La Poupette, 71500 La Chapelle-Naudé.

Les familles **SADAOUI, MADIOU, MAZOUZI**, ont l'immense joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Manel,

le 18 octobre 2002.

Anniversaires de naissance

– Il y a un an, naissait

César CIEBIERA.

Ses parents, **Charles et Arthur**, ses frères,

ont le plaisir d'en faire part.

Décès

– Marguerite Boussagol-Wormser a la douleur d'annoncer le décès de

Pierre BOUSSAGOL,

son frère,

à Montpellier, le 17 octobre 2002.

– Hélène Feydy, Marguerite et Henry-Louis Baratin, ses sœurs et son beau-frère, Julien Feydy et Véronique Feydy-Bedin,

Pierre et Hélène Feydy, Jacqueline et Jean-Marie Dentzer, François Baratin et Larissa Chybyrakova, Marc Baratin et Anne Grosdidier, Marianne et Michel Lorenzi, Odile Baratin-Cayroche, ses neveux et nièces, Ses petits-neveux et ses petites-nièces, ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Madeleine CASTEX,

et rappellent le souvenir de son époux,

Pierre-Georges CASTEX,

décédé en décembre 1995.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, à Grégy-sur-Yerre. (Seine-et-Marne).

– Ses amis, Ses anciens collègues, Les nombreux élèves qu'elle a soutenus et aidés, ont le chagrin de faire part du décès survenu le 14 octobre 2002 de

M^{me} **Josette FAURE**, née TIXIER, directrice de collège honoraire.

Elle va rejoindre au cimetière de l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse),

Roger,

son mari,

et

Annette,

sa fille.

Pierre GIROUT

a quitté le monde.

Unisson nos pensées, le 22 octobre, à 9 heures, en l'église Saint-Jean de Montmartre, place des Abbesses, Paris-18^e.

– M^{lle} Marie-Véronique Guilmont, Et sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

Gérard GUILMONT,

survenu le 12 octobre 2002, à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 22 octobre, à 15 heures, en l'église de Vieille-Eglise-en-Yvelines.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, impasse des Clérambault, 78125 Vieille-Eglise.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30 Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

– Nice.

M^{me} Josiane Hirzel, son épouse, Pierre et Anna, ses enfants,

Les familles Hirzel, Guillemet, Antony, Schauwecker, Corea, Hiver ont la tristesse de faire part du décès de

M. Raymond HIRZEL,

survenu à Nice, le 17 octobre 2002, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques auront lieu à Nice, le mardi 22 octobre, dans l'intimité familiale.

– M. et M^{me} Jean-Luc Lesage, M. et M^{me} Yves Rogeaux, ses enfants,

Delphine et Alexis Lesage, Nathalie et Colin Vidal-Rogeaux, Sandrine et Jean-Pierre Proot-Rogeaux,

Anne Rogeaux, ses petits-enfants, Nicolas, Romain, Clément, Tristan, Alexis, Marine,

ses arrière-petits-enfants, M^{me} Simone Lesage, sa sœur, Toute la famille,

La direction, le personnel et ses amis de la résidence Les Orchidées, à Villeneuve-d'Ascq (Nord), font part du décès de

M. Yves LESAGE,

officier de l'ordre national du Mérite, officier de l'Empire britannique, docteur honoris causa de l'université de Leeds, résistant, membre du réseau Voix du Nord,

ancien professeur d'anglais au lycée Faidherbe de Lille, ancien directeur de l'Office du baccalauréat, ancien président des échanges Lille-Yorkshire, chevalier des Palmes académiques,

survenu à Villeneuve-d'Ascq, le 15 octobre 2002, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Selon sa volonté, ses funérailles civiles ont eu lieu dans l'intimité familiale, le samedi 19 octobre.

16, rue Vandrezanne, 75013 Paris. 630, avenue de la République, Résidence Orsay, 59800 Lille.

– M^{me} Yvonne Mouren, M^{me} le professeur Marie-Christine Mouren et son fils François-Xavier, M. et M^{me} Christian Barry et leur fils Pierre,

M. et M^{me} Jacques Mouren et leurs enfants, Thomas et Charlotte, M. Michel Mouren, M^{me} Jeanine Mouren, M. et M^{me} Henri Tramier et leurs enfants, MM. Antoine et Henri Mouren, Les familles Barry et Niel, ont la tristesse d'annoncer le décès du professeur

Pierre MOUREN,

ancien gouverneur du Rotary,

le 9 octobre 2002, à Marseille, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Selon sa volonté, ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– M. Olivier Montfort, président du conseil d'administration, Et l'ensemble des collaborateurs de la société Sony Music France, ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Henri RENAUD,

compositeur, pianiste, exceptionnel connaisseur du jazz, chevalier de la Légion d'honneur.

Il a œuvré toute sa vie pour faire rayonner cette musique. De 1965 à 1997, il a, pour CBS Disques d'abord et Sony Music ensuite, réalisé les plus belles collections.

Ils s'associent à la peine de sa famille et de ses proches.

(Lire ci-contre)

– Cassandre, Lazare et Bonnie, ses petits-enfants, Cécile, Bérengère et Léonard, ses enfants, ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Philippe VIENNOT,

survenu le 7 octobre 2002.

Remerciements

– La famille Blanchet très touchée par les marques de sympathie témoignées lors du décès de

M. André BLANCHET,

vous exprime ses sincères remerciements.

17, quai de la Marne,

94340 Joinville-le-Pont.

Anniversaires de décès

– Le 21 octobre 2001,

Yves CHAMBEAUDIE

disparaissait subitement, à l'âge de quarante-quatre ans.

Sa joie de vivre, son humour, sa générosité nous manquent cruellement.

Sylvie Chambeaudie, née Delaneau, son épouse, Benjamin et Robin, ses fils.

– 21 octobre 1995.

Il y a sept ans que

Patrice COLDREY

est mort.

« *Je me souviens du mal que j'ai eu à comprendre ce que voulait dire l'expression "sans solution de continuité".* » Georges Perec.

Sylvie Coldrey-Verlhac,

Adrien et Pierre.

– Le 21 octobre 2001, à Pau,

M^{me} Jacqueline MOUZAY

nous quittait.

Une pensée pour elle.

Ses filles et son gendre, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants.

– Le 21 octobre 1997,

Maurice VERGNAUD

nous quittait.

Ceux qui l'ont connu restent fidèles à sa mémoire.

Marie-Juliette Vergnaud, ses enfants et petits-enfants.

Souvenir

– Il faut des ailes à l'oiseau pour le consoler de la terre.

A lui, au

docteur Jean-Louis FRASCA,

tué le 14 septembre 1996.

Communications diverses

Gabrielle Franziska Leneutre informe de l'ouverture de son cabinet **homéopathie-psychothérapie**, à Paris-Rive gauche. Consultations sur rendez-vous. Tél. : 01-43-06-42-05. 88, rue Lecourbe, Paris-15^e. Therapiepsitzung in deutscher Sprache. Consultación homeopática en español posible.

La kabbalah...

... est la plus ancienne sagesse connue de l'humanité, ... vous donne les outils pour remplacer le chaos par la plénitude, ... est le mouvement spirituel le plus large dans l'histoire de l'humanité.

Aujourd'hui, la **kabbalah** est devenue un mouvement mondial. Plus de 3,5 millions de personnes dans le monde, de tous horizons, de toute confession ou athées, ont vu leur vie s'enrichir grâce à la sagesse de la **kabbalah**.

« **Kabbalah** maintenant plus que jamais ! »

Conférence sur la kabbalah les lundis 7, 14 et 21 octobre, à 19 h 30, les mercredis 9, 16 et 23 octobre à 20 h 30.

Entrée gratuite.

Centre de la kabbalah, 66, rue Nicolo, 75116 Paris. Tél. : 01-45-03-50-30. www.kabbalah.com

AVIS D'EXPERT

Jean AUBRY, antiquaire, recherche auprès des particuliers, meubles, tableaux, objets anciens XVIII^e et XIX^e.

ART 1900 - 1930 - 1940 - 1950

Il suffit de l'appeler, il vient, estime

GRATUITEMENT

Partages et successions

Si vous êtes vendeur, le paiement s'effectue au comptant.

Assesseur de la commission de conciliation et d'expertise douanière.

135, Av. Mozart, 75016 Paris - 01.42.88.28.73 / 01.45.20.82.91

Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.

M. M^{me} Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

201MQPAN

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

"Le Monde" (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Chantilly N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Chantilly N.Y. 12919-1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23141-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	Organisme créancier : Société Editrice du Monde 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05		
TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER			
Nom			
Prénom			
N°rue			
Code postal [] [] [] [] [] [] Ville			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
.....			
N°rue			
Code postal [] [] [] [] [] [] Ville			
DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB

TARIF CARNET 2001-2002

Tarif à la ligne : 22 € - 144,31 F TTC

Tarif abonnés : 18,50 € - 121,35 F TTC

Tél. 01-42-17-39-80 – Fax : 01-42-17-21-36

e-mail: carnet@mondepub.fr

HORIZONS

MANU CHAO

SUR les palissades de Vilagarcia de Arousa, on a écrit à la peinture rouge « *Fora os bidons de ferraços!* » (dehors les bidons de ferraille). Ce port de pêche industriel de la Galice est parsemé de dangereuses citernes d'essence, « *que les Verts veulent voir disparaître* », expliquent à Manu Chao une poignée de jeunes de Cambados, la ville voisine. Il n'y a pas une demi-heure, le Français, d'origine galicienne par son père, ne connaissait personne. Pour l'heure, il est attablé dans un restaurant de type familial et sans esbroufe, dégustant courgettes et poivrons de Padron piquants à souhait. Et du jambon rôti, et des gambas, et du poulpe en tranches, des omelettes, du thon à la pomme de terre, arrosé d'albarino blanc.

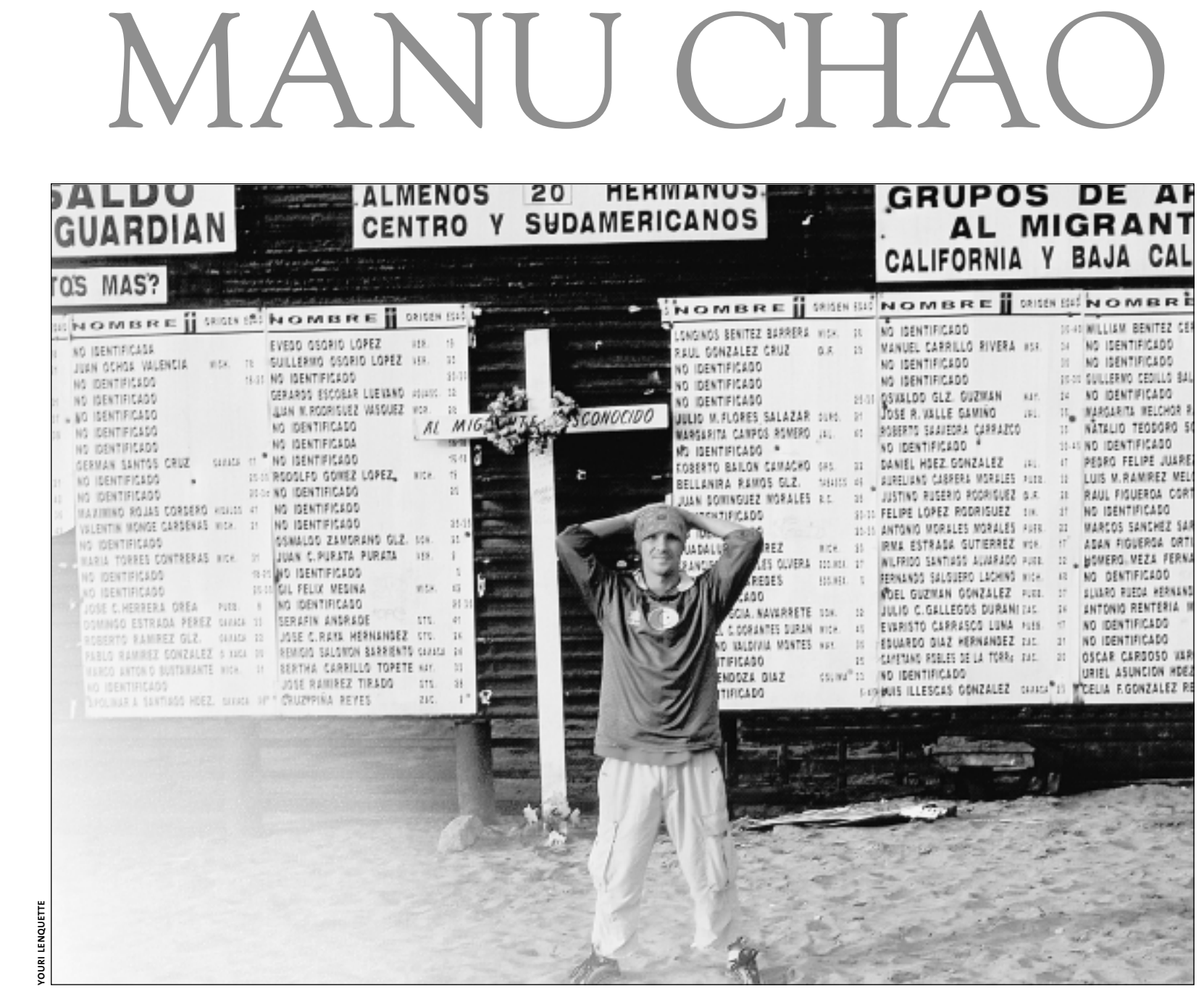
C'est juillet, c'est l'été. La brume enveloppe le sud de ce Fisterra, la fin des terres, de l'extrême occident espagnol. C'est dans ces côtes, découpées par la main d'une divine dentellière, que les barques à fond plat déchargent l'illicite (cigarettes, whisky, drogues). « *Les pêcheurs d'ici profitent du brouillard, s'amuse Manu Chao, tendant des câbles entre les îlots pour barrer la route aux vedettes des gardes-côtes.* » Manu Chao est ainsi, qui aime l'interdit, la résistance, le louvoier. On est alors en pleine brouille entre l'Espagne et le Maroc à cause du rocher Persil. La veille, un plaisantin a planté un drapeau marocain sur un îlot du coin. Sur ordre du maire furibard, un patron pêcheur a dû filer le récupérateur.

Il y a une demi-heure à peine donc, Manu Chao, 41 ans, sec et agile, une allure de rappeur avec sa parka, son pantalon baggy à mi-mollet et ses tennis usés, cherchait un bistrot hypothétique sur le port, où venait de se terminer les fêtes de Sainte-Marguerite. Reconnu, mais non adulé, l'artiste est immédiatement devenu l'ami des jeunes de Cambados. Au restaurant, ils ont payé la note. Au café, le chanteur leur a retourné l'invitation – ils seront au concert le soir au *campo de fútbol* de Vilagarcia (de 23 heures à 3 heures du matin, avec prolongation dans les bars). Les mains dans les poches, Manu Chao file comme une anguille et commente : « *Voilà, ça, en Galice, c'est encore possible.* »

Officiellement, Manu Chao habite le quartier central du Gotico à Barcelone, où il possède un bar qu'il a fermé. Il n'a ni voiture personnelle, ni téléphone portable, ni carte de crédit. Il n'affiche aucun signe extérieur de richesse, malgré des ventes atteignant les 5 millions d'exemplaires en deux albums (*Clandestino*, 1998, *Proxima Estacion: Esperanza*, 2001), auxquels il convient d'ajouter le disque paru à la mi-septembre, *Radio Bemba Sound System*, et les royalties afférentes aux disques de la Mano Negra, le groupe de rock alternatif qu'il a fondé en 1988 avec son frère, Antoine, et son cousin, Santi. « *Je n'ai pas été éduqué pour consommer, juste ce dont j'ai besoin. Les bagnoles, les maisons, ça alourdit.* » L'argent, répète-t-il, est « *la pire des drogues. Il tue.* ». Les uns diront qu'il est avare, les autres qu'il cache bien son jeu. Manu dit qu'il est plutôt mauvais en gestion. « *Qu'est-ce que c'est que ce Français, avec ses poses de gamin de la rue et ses seize cartes de crédit?* », avait attaqué en juin 2000 l'un des chanteurs les plus populaires d'Argentine, Fito Paez, par ailleurs sur la même ligne politique que lui : contre l'économie néolibérale, la mondialisation, le manichéisme américain, etc.

Pour Manu Chao, c'est une histoire de famille. Il est né en juin 1961 à Sèvres (Hauts-de-Seine), commune proche de Boulogne-Billancourt, et donc des usines Renault. Arabes, Arméniens, Portugais s'y croisent, ainsi que les Espagnols antifascistes. Les Chao sont de ceux-là. La mère, Felisa, est la fille d'un Basque communiste (de Bilbao), réfugié en France. Ramon, le père, est arrivé à Paris en 1955 grâce à une bourse d'études de la province de Galice. Pianiste, il aurait pu devenir concertiste. Il est l'ami des artistes, des intellectuels, des opposants à Franco et aux dictateurs sud-américains. Ramon est devenu journaliste (à RFI), chroniqueur (au « *Monde des livres* »), écrivain (il vient de terminer chez Plon une biographie romancée de la Belle Otero, une Galicienne). Antoine, le cadet, est aujourd'hui réalisateur à la radio (pour la très politique « *Là-bas si j'y suis* » de Daniel Mermet, une Galicienne). Antoine, le cadet, est aujourd'hui réalisateur à la radio (pour la très politique « *Là-bas si j'y suis* » de Daniel Mermet, une Galicienne).

Porté par le succès de son groupe en France depuis 1988, Manu Chao ancre son immense popularité sud-américaine en 1992, quand la Mano Negra embarque sur le *Cargo*, un navire affrété par la ville de Nantes, avec le Royal de Luxe et Philippe Découfflé. Puis, ce sera la Colombie, le *Tren del hielo*, voyage en train sur les sommets, que racontera dans un livre M. Chao père. La Mano Negra joue partout, dans les favelas de Rio ou de Caracas, dans les villages andins, dans les stades. Et puis, en 1995, c'est la débâcle, l'usure, les disputes – son cousin Santi deviendra employé de Vivendi Universal et membre du jury de « *Popstar* » (sur M 6)... Aujourd'hui, Manu Chao, pas encore marié, un enfant (au Bré-



YOURI LENQUETTE

13 décembre 2000, Tijuana. Manu Chao, en tournée en Amérique latine, devant le mur où sont écrits les noms des clandestins morts en passant la frontière américano-mexicaine.

LE FAINÉANT ENGAGÉ

Voyageur impénitent, le chanteur français retrouve les sources de son inspiration en Galice, pays de son père. Imprévisible, il dénonce, malgré son succès, les excès du grand capital

sil), ne commente pas, il embraye sur la brume « *qui a fait de la Galice un pays de rêveurs* ».

Après la séparation de la Mano Negra, Manu Chao dérive. En 1996, Ramon Chao décide de partir sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, en Vespa. « *Je l'ai emmené* », dit-il. Père et fils entretiennent une drôle de proximité : le premier sait l'autre insaisissable, sans horaires, sans entraves. Le second se sait intuitif plutôt que savant. A la question : comment s'appellent les greniers à grains qui jouxtent impé-

riativement les maisons galiciennes ?, Manu répond : « *Ça, il faut demander à mon père,*

lui, il sait » – des *horreos*, répond le père, qui a longtemps géré les affaires de Manu, en rivalité avec Anouk, une jeune chanteuse, amie d'enfance, avant que le producteur Jacques Renaud, l'un des fondateurs des Bains-Douches parisiens, ne reprenne les rênes financières. Au lendemain du concert de Vilagarcia – un festival de rock alternatif, 10 % des recettes vont à la réinsertion des drogués –, Ramon Chao est allé cueillir des prunes avec ses voisins Josefa et Pinto, également chanteuse et musicien. Puis, il est allé déjeuner. Parce que, en Galice, on mange. Et que « *Chao ne signifie pas "au revoir", mais vient du portugais "chão", la terre, le sol, avec un tilde perdu en route* ». Il a, dit-il, une lettre à remettre à Manu, écrite par la veuve de Che Guevara ; elle lui demande de faire la musique d'un film reconstituant le parcours sud-américain du « *comandante* ». L'antifasciste originaire de Fraga, au sud de la Galice rurale, est fier, forcément : son fils continue de porter des T-shirts à l'effigie du Che. En plus, il se sent galicien. C'est une belle réussite.

« Ben Laden n'est pas un dérivé de l'islam, mais un pur produit américain, c'est Frankenstein »

La Galice, pour Manu Chao, c'est d'abord les visites à la grand-mère, « *mes premiers bals, mes premières fiancées*. Patchanka, le premier album de la Mano en 1988 vient de là, de la pachanga, cette musique de bal, popu. Puis, j'ai décroché, la Mano, tout ça. Je suis revenu en 1997, un peu par hasard, largué dans ma vie. La Galice m'a remis d'aplomb, grave ». Voyageur invétéré, Manu Chao n'en rajoute pas sur les racines : « *J'aime la Galice, le Pays basque, autant que le Brésil ou le Mali, parce que ce sont des super-pays* ». Qu'est-ce qu'un « *super-pays* » ? Là où « *l'on a encore le droit de péter les plombs* ». De refuser les cadres obligatoires, de repousser l'ennui, ce mal moderne. « *Les Français sont nerveux : ils n'ont plus aucun lieu de dévouement collectif* ». Au nord de l'Espagne, les fêtes sont remplies de monde, des enfants, des vieux, des punks et des paysans, au coude à coude. Pas de ghetto. « *Mais, même ça, ils sont en train d'essayer de le flinguer* ». Qui, ils ? « *Bruxelles, peut-être* ». Rire.

En Galice, en 1997, Manu Chao réap-

prend la vie, en « *chantant sur des chars à bœufs, dans les cafés, avec des gens qui m'apportaient "au cœur du poulet", comme on dit à Marseille* », partageant une bouteille d'eau de vie « *pareille qu'un bon joint* », comme une philosophie de vie. En 1998, Manu Chao avait organisé, dans l'ancien marché aux bœufs de Saint-Jacques-de-Compostelle, « *fermé parce que sans doute pas aux normes européennes* », une Foire aux mensonges, la *Feria de las mentiras*, énorme fête, spectacle de rue où le méchant était représenté par une pieuvre « *tentaculaire, invisible* ».

Comment organiser la lutte ? Le choc frontal n'est pas du style Chao. Longtemps impliqué dans la Caravane des quartiers, sorte de festival ambulant né en 1989 au Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie, Manu Chao, comme son père, a adhéré à Attac dès sa création, en 1998. « *Je suis dans plein d'autres associations. L'important, c'est de ne pas se diviser, sinon c'est du pain bénit pour en face* ». En face ? « *Le centre de tout cela, je le vois à Washington* », poursuit le Français qui a chanté sur la place du zocalo, à Mexico, à

ni. « *Nous avons organisé nous-mêmes le concert avec tous les squats italiens, et avec don Gallo, un curé de Gênes, qui travaille avec les toxicos, les prostituées – Gênes est une ville dure, que j'aime beaucoup. La moitié des recettes allait aux "assos". Pendant les manifs, le curé avait ouvert des bars clandestins, il distribuait des pommes, du pain, de l'eau gratis. C'est bien quand tu donnes de l'argent et que tu vois le résultat.* »

M ANU Chao ajoute sans rire que, s'il n'était pas aussi voyageur, il s'installerait en Italie pour contrer Silvio Berlusconi – « *c'est presque l'heure des brigades internationales. La Mafia est en train de prendre le pouvoir en Italie. Il ne faut pas les laisser faire, ne pas accepter les républiques bananières. Les dictatures de généraux, c'est fini, maintenant la Mafia se cache derrière la démocratie. Quelle belle planque!* ».

Imprévisible, fainéant, le musicien manque, dit-on, de continuité en politique. Il affirme pourtant une fidélité sans partage au sous-commandant Marcos. « *Je suis toujours en phase avec lui. Pendant l'hiver 2000, on est allé chanter dans les communautés indiennes du Chiapas, et là j'étais vraiment content d'avoir soutenu une cause. On a rencontré les dirigeants de l'EZLN [l'Armée de libération zapatiste, à qui était dédié Clandestino]. Ils nous ont remercié pour les dons, puis nous disent : "Ce n'est pas le tout, vous êtes musiciens, prouvez-le."* » S'en est suivie une joute musicale, à la façon de celles que Manu Chao a organisées en Galice, entre « *repentistes* » du Nordeste brésilien et chanteurs du cru. « *On a fait match nul, ils ont dû partir vite. Ils étaient pleins d'humour, très détendus, disponibles, sûrs d'eux, tranquilles.* »

Ainsi Manu Chao navigue-t-il, embrumé et amusé, entre les pièges contemporains. Il parle des mômes, « *des petits mutants, une génération sacrifiée, éduquée par la télévision, avec des parents qui ont lâché prise* ». Il dit qu'il faut sauver la génération à venir, et quand on lui demande quoi faire, il répond : « *Travailler sur les quartiers. Se passer des politiques et des ONG.* » Se battre dans sa rue contre les projets immobiliers de mairies gourmandes. Échantillonner à l'ordinateur pour le diffuser partout le son de *La Colifata* (« *La Petite Folle* »), une radio qui émet depuis un hôpital psychiatrique de Buenos Aires. Chanter, danser...

Véronique Mortaigne

Les assureurs contre les malades *par Bernard Kouchner*

LES assureurs mettent directement en cause la loi sur les droits des malades, responsable selon eux des difficultés rencontrées aujourd'hui dans l'assurance médicale. Mise en scène d'un départ annoncé : le discours orchestré par les assureurs, et plus particulièrement la Fédération française des sociétés d'assurances, a été repris et diffusé sans recul ni critique. Des affirmations approximatives, voire fausses, ont été assénées. Les professionnels de santé et les établissements privés se sont fait les relais, parfois involontaires, de cette campagne de désinformation.

Les assureurs, que j'avais rencontrés à plusieurs reprises, Denis Kessler en tête, ont astucieusement profité du changement de gouvernement pour reprendre l'avantage. C'est de bonne guerre commerciale, mais de peu d'élégance ! Les élections et leurs résultats ne nous ont pas autorisés à publier tous les décrets qui organisent la loi de mars 2002, dite loi « droits des malades ». Rien ne serait venu perturber la mise en place du système assurantiel, sauf des questions habituelles d'augmentations raisonnables des primes, si nous avions réussi à publier au *Journal officiel* le décret établissant le bureau de tarification. Les compagnies d'assurances n'auraient pas été en position de dérobade, d'abandon du client, comme de nos jours. Elles n'auraient pas été capables du chantage actuel auquel, je l'espère, le gouvernement ne cédera pas.

Balayons les arguments polémiques qui effrayent les malades et les médecins de bonne foi. Les assureurs généralistes, ceux pour qui le marché de l'assurance en responsabilité médicale est un marché accessible (ACE Europe ou Saint Paul, par exemple), ont décidé de quitter ce marché bien avant la loi du 4 mars dernier sur les droits des malades. Ainsi l'américain Saint

braises. Pour faire face à l'instabilité jurisprudentielle, il fallait rassurer professionnels et usagers en permettant à ces derniers d'être dédommages rapidement. C'est en indemnisant l'aléa thérapeutique (responsabilité sans faute) que l'on peut stabiliser la jurisprudence, le juge ayant tendance, pour des raisons d'équité, à tirer vers la faute et, donc, vers la possibilité d'indemniser des accidents en réalité non fautifs. En rendant l'assurance obligatoire, on garantit à tous les professionnels de santé de trouver un assureur, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

Une récente enquête publiée par le Groupement des entreprises mutuelles d'assurances (GEMA) ne montre pas, contrairement aux fantasmes répandus, d'augmentation de l'activité contentieuse dans le domaine médical. Le traitement fortement médiatisé de certaines situations aberrantes (arrêt Perruche, par exemple) donne une fausse impression : le secteur n'est en crise que par la volonté de certains assureurs.

Alors pourquoi tant de hargne contre la loi sur les droits des malades ?

Les dispositions adoptées assoient l'indemnisation des victimes d'accidents sans faute sur la solidarité nationale. Elles vont à l'encontre des propositions des assureurs, qui souhaitent un dispositif purement privé. Le vote des parlementaires a ainsi frustré les assureurs d'un marché lucratif. J'assume totalement ce choix. La nature particulière de la relation entre le malade et son médecin, la nécessaire compréhension par le patient du drame qui le frappe nécessitent une transparence et un engagement qui tiennent pleinement de la responsabilité de l'Etat. Les commissions régionales mises en place par la loi ont non seulement pour mission d'indemniser rapidement les victimes, mais elles doivent aussi les informer, les accompagner et chercher la conciliation, dans une démarche d'apaisement que les assureurs ne pourront jamais remplir.

La loi établit trois catégories de responsabilités.

– Responsabilité pour faute médicale. Facile à réparer par le jeu des assurances des établissements et des praticiens. Mais il est exact que les primes augmentent avec les risques accrus issus de l'excellence des performances médicales. Paradoxe, mais réalité.

– Responsabilité sans faute des établissements pour les accidents nosocomiaux, qui obligent les hôpitaux et les cliniques à améliorer leurs performances en hygiène et santé publique : mieux former les personnels, mieux stériliser, mieux nettoyer, etc.

– Responsabilité sans faute qui, elle, sera à la charge de la solidarité nationale, par l'intermédiaire d'un office que nous avons créé, l'Ondiam (Office national d'indemnisation des accidents médicaux), financé par la Sécurité sociale.

Les assureurs s'insurgent. Ils exigent que les accidents du deuxième type soient pris en charge par l'Ondiam.

Ce serait un recul grave que de leur céder. La France retournerait à l'âge de pierre des risques. Tous les pays comparables vont dans notre sens. La médecine est faite pour les malades, pas pour les assurances. Notre système est performant grâce à l'existence de la CNAM, pas du bureau des assurances !

Assurer sans risques ! Bien sûr, ce serait le rêve. Plus sérieusement, certains assureurs souhaitent que la solidarité nationale se substitue aux compagnies d'assurances dès que le risque est trop grand. Et surtout à propos des infections nosocomiales. Là, nous cessons de parler gros sous pour aborder les principes.

On recense environ 400 000 signalements d'accidents nosocomiaux par an, dont 18 000 morts : le double des accidents de la route. On rentre dans un hôpital moderne pour soigner une maladie ou profiter d'une intervention chirurgicale, et on en sort – dans les meilleurs cas – porteur d'une infection supplémentaire contractée dans l'établissement de soins. On devait guérir par cette prise en charge ; on en pâtit. Comme aux Etats-Unis, les procès risquaient de se multiplier. Les associations de malades s'en indignaient. Il fallait rétablir la confiance.

Cette loi, en distinguant les accidents sans faute des accidents avec

faute, veut maintenir l'obligation de moyens. Si nous cédonc aux assureurs, aucun progrès en hygiène et en santé publique ne sera possible dans ce pays. On subira le sort. La loterie sélectionnera ceux qui sortiront indemnes de l'établissement de soins et les autres, qui le quitteront par la porte de derrière, sur un brancard. Les médecins ne peuvent accepter de transformer leur pratique en une activité de supermarché. Ils doivent réagir, faute de quoi, comme aux Etats-Unis, le droit des malades disparaîtra sous celui des consommateurs.

Je crois savoir que le gouvernement s'apprête à légiférer pour modifier la loi sur deux points principaux : la limitation de la garantie dans le temps et un traitement particulier pour les infections nosocomiales les plus graves.

J'ai dit, devant le Parlement, que je n'étais pas hostile à cette mesure qui, en mars dernier, faisait encore l'objet d'une étude par les corps d'inspection et les plus hautes juridictions. Le rapport ayant été rendu, s'il s'avère qu'une modification du texte est juridiquement acceptable, je ne peux qu'y être favorable.

Sur le second point concernant les infections nosocomiales je veux d'abord tordre le cou à une idée reçue : la loi sur les droits des malades n'aggrave pas la responsabilité

des établissements. Elle reprend au mot près ce qu'est la jurisprudence constante depuis 1999. Là encore, les assureurs attendaient que la loi revienne sur la jurisprudence dans un sens qui leur aurait été plus favorable. Qu'ils aient été déçus, je peux le comprendre, mais il ne faut pas pour autant refaire l'histoire.

Dans l'esprit de la loi, ce sont les établissements qui sont responsables. Et nous y tenons, car c'est la seule manière de les faire réagir et surveiller la propreté et l'hygiène. Il en fut ainsi des responsabilités attribuées aux industriels en ce qui concerne les accidents du travail. Ce fut un rude combat, mais maintenant il est admis que les primes payées par les usines diminuent si la sécurité au travail est mieux assurée, donc les accidents plus rares.

De quoi s'agit-il ? De gestes et de contrôle élémentaires : rigueur dans la chaîne des soins, dans la chaîne de blanchissage, dans celle des produits souillés et des déchets médicaux. Pour tout cela, nous avions, depuis plusieurs années, envoyé des circulaires, publié des décrets, en préparation de la loi. Les établissements hospitaliers doivent traquer les négligences : les mains sales qu'on ne lave pas entre deux malades, les gants qu'on ne change pas, les cheveux non protégés véhiculant les microbes, les

manches de chemise qui traînent ; les filtres à air conditionnés inefficaces et/ou qu'on ne change pas ; l'air confiné des salles de soins que l'on ne renouvelle jamais assez ; les stérilisateurs de dispositifs médicaux inefficaces.

Je n'ai eu de cesse de développer la prévention et la lutte contre ce fléau, personne ne pourra le contester. Mon successeur a affirmé qu'aucune modification de la loi sur ce point ne se ferait au détriment de la sécurité dans les établissements de santé ; il a annoncé la mise en place d'un observatoire. Je trouve cette dernière proposition excellente, et je fais confiance à l'engagement et à la vigilance de Jean-François Mattei. Le système de santé doit reposer sur l'obligation de moyens des professionnels et des établissements.

La loi sur les droits des malades a été largement discutée avec les associations de malades, avec les professionnels de santé, mais également avec les assureurs. Je les ai moi-même reçus et entendus. Des points du texte ont ainsi été modifiés de façon à prendre en compte certaines de leurs remarques. Le texte tel qu'il a été voté est un compromis, comme ça doit être le cas dans le débat démocratique, il n'est ni l'émanation ni la défense d'une catégorie ou d'une corporation.

C'est pourquoi la remise en cause brutale d'un texte voté par les deux Chambres à la quasi-unanimité me choque, surtout quand sont utilisées les armes du chantage.

Comme pour toutes les grandes lois de société, on ne perçoit au début que les cris de protestation de ceux qui s'estiment lésés. Mais

BERNARD KOUCHNER est ancien ministre délégué à la santé.

on n'entend pas les soupirs de soulagement des bénéficiaires.

Le gouvernement de Lionel Jospin avait choisi le droit des malades et non celui de la consommation ordinaire. J'en suis fier : ainsi nous améliorons un système de soins déjà performant. Nous sommes partis des préoccupations des malades et nous avons fait le pari de la qualité. Les assureurs se plaignent des temps difficiles qu'ils traversent. Je les comprends : nous entrons dans un monde plus risqué encore que par le passé. Ils devront s'adapter, et je suis sûr qu'ils y parviendront.

Le bruit assourdissant des revendications de certains ne doit pas faire oublier l'importance et la modernité du texte sur les droits des malades : la naissance d'une véritable démocratie sanitaire vaut mieux que ce vacarme d'arrière-garde.

Assurer sans risques ! Bien sûr, ce serait le rêve. Plus sérieusement, certains assureurs souhaitent que la solidarité nationale se substitue aux compagnies dès que le risque est trop grand

Paul, un des principaux assureurs concernés, a-t-il pris la décision de fermer l'ensemble de son bureau français – et pas seulement son secteur couvrant la responsabilité médicale – dès le mois de décembre 2001. Il justifie cette décision par les attentats du 11 septembre. Le siège français reconnaît que la décision a été prise indépendamment du marché français et de la « loi Kouchner » !

De même, ACE Assurance Europe estime que l'assurance mondiale a été bouleversée par le 11 septembre.

Les raisons de ces assureurs sont d'abord internes à la profession. Pour ces compagnies, la responsabilité médicale est un marché secondaire, notamment en termes de volume financier. C'est aussi un marché difficile. Les changements de la jurisprudence, la sensibilité nouvelle des malades aux accidents médicaux, l'évolution à long terme de certaines maladies : autant de facteurs d'incertitude qui le fragilisent.

Le contexte général rend la période morose, mais les difficultés des assureurs ne sont pas liées à la loi sur les droits des malades, qui n'a que six mois d'existence. Au contraire, c'est la montée de cette préoccupation assurantienne qui m'a incité à défendre au plus vite cette loi sur la responsabilité médicale. Ce texte a pour objectif de pacifier les relations entre les usagers et les professionnels de santé, et non d'attiser les

Renoncez à VUP, M. Lagardère !

VOUS aimez le livre. Nous aussi, car nous travaillons quotidiennement avec nos auteurs à l'édition, la promotion et la vente de leurs livres.

Vous affirmez que la concentration est nécessaire à l'édition. Nous savons que c'est faux. Certes, un éditeur qui aurait une position dominante sur le marché pourrait imposer sa loi aux imprimeurs, aux fabricants de papier, aux libraires, aux auteurs et, dans

presse pour nous chanter une berceuse apaisante, à savoir que l'association Hachette + Vivendi Universal Publishing ne représenterait qu'un gros tiers de l'activité du livre en France. Le monde de l'édition a été amusé et surpris par ces chiffres nouveaux.

Pendant la décennie 1990, les économistes du livre, sur la base de travaux précis, écrivaient sans être contredits ni par vous ni par vos collaborateurs que l'activité des deux grands groupes français réunis représentait près de 55 %

nous savons que les chiffres avancés ne recouvrent qu'une partie de la réalité et que nos confrères de ces groupes n'ont pas démerité.

Les vrais chiffres se résument en trois points : l'association Hachette-VUP représenterait 70 % de la distribution du livre en France, 60 % de l'édition du livre de poche et plus de 80 % du livre scolaire. Ces chiffres ne méritent pas de commentaires superflus.

Le groupe que vous souhaitez créer aurait une position dominante qui forcerait les règles de la concurrence dans un métier qui se nourrit de l'émulation des hommes et des entreprises.

Les cadres de VUP ont dit clairement qu'ils étaient opposés à la reprise de leur entreprise par le groupe Lagardère.

Les éditeurs indépendants que nous avons longuement rencontrés à la Foire du livre de Francfort nous ont dit leur grande inquiétude devant votre projet.

Les libraires ne veulent pas dépendre d'un distributeur largement dominant sur le marché et qui est, de plus, leur concurrent direct avec ses propres libraires.

Monsieur Lagardère, renoncez à votre projet ! Evitez que nous soyons dans l'obligation de faire appel aux autorités en France, en Belgique et auprès de la Commu-

GÉRARD AIMÉ (Alternatives),
PATRICE AMEN (Milan),
PIERRE ASTIER (Le Serpent à plumes),
LAURENT BECCARIA (Les Arènes),
CLAUDE CHERKI (Le Seuil),
OLIVIER COHEN (L'Olivier),
JEAN DELAS ET JEAN-LOUIS FABRE (L'Ecole des loisirs),
MICHEL DELORME (Galilée),
ISABELLE GALLIMARD (Mercure de France),
HERVÉ DE LA MARTINIÈRE (La Martinière),
JEAN-FRANÇOIS LAMUNIÈRE (Payot-Rivages),
LIANA LEVI (Liana Levi),
ALAIN MARTIN (Climats),
ANNE-MARIE MÉTAILLIÉ (Anne-Marie Métailié),
YVES MICHALON (Michalon),
PAUL-OTCHAKOVSKY-LAURENS (POL),
PHILIPPE PIGNARRE (Les Empêcheurs de penser en rond),
OLIVIER RUBINSTEIN (Denoël),
HUGUES DE SAINT VINCENT (Mango),
JEAN-PIERRE SICRE (Phébus),
CLAUDE TARRÈNE (Le Dilettante),
BERNARD WALLET (Verticales).

nauté européenne qui réglementent la concurrence entre les entreprises.

Cette querelle longue que nous souhaitons pas serait préjudiciable à l'ensemble de l'édition française.

Plutôt Hachette que les financiers

par Anthony Cheetham

CE qui frappe à la lecture des articles consacrés, dans la presse française, au rachat de Vivendi Universal Publishing (VUP), c'est l'usage généralisé qui y est fait du conditionnel. On épilogue sans fin sur ce que feraient, d'une part, des repreneurs s'appuyant sur des fonds d'investissement, d'autre part, un repreneur ayant une stratégie industrielle avérée. Or il se trouve que l'expérience de l'un et celle de l'autre n'ont pas été, pour le groupe que je dirige, de l'ordre du virtuel mais du réel, ce qui peut donner quelque crédit à mon témoignage en ce domaine.

Fondé en 1992, le groupe d'édition Orion est une société britannique au chiffre d'affaires annuel de 100 millions de livres sterling. En 2002, il est reconnu comme un des éditeurs-clés sur la place de Londres. Ses douze maisons contribuent toutes à sa réussite, et trente éditeurs indépendants utilisent notre centre de distribution.

Les dix années qui nous ont conduits à ce résultat ont connu deux phases très différentes. Pendant les cinq premières - de 1992 à 1997 -, la société a appartenu à un groupe composé de plusieurs fonds d'investissement. Puis, en 1998, Hachette Livre a acheté les parts appartenant à ces fonds. La société s'est donc trouvée cinq ans sous la tutelle de fonds d'investissement et cinq ans sous celle de Hachette, la direction fondatrice de la société demeurant actionnaire minoritaire sous les deux régimes. Soit exactement confrontée à l'alternative aujourd'hui en débat.

Notre recherche initiale de fonds d'investissement tenait au fait qu'Orion était une start-up et que ces fonds étaient les seuls disponibles. Mais les investisseurs de ce type opèrent dans un contexte de vision à court terme. Leur but

Mettre
entre les mains
de fonds
d'investissement
une institution
à but culturel
se révélait
aussi incongru
- et imprudent -
que d'inviter
ses poules
à se réfugier
dans l'ancre
d'un renard

est double : obtenir un rendement de 30 % par an sur les fonds investis, et réaliser leur investissement avant cinq ans. C'est un genre d'investissement auquel conviennent essentiellement des sociétés à haut risque, dans des secteurs de forte croissance, mais qui est peu adapté à un marché mûr tel que celui de l'édition, caractérisé, lui, par une croissance lente, régulière et à long terme plutôt que par des gains spectaculaires à court terme.

Ce constat s'est vite imposé et, après cinq années de partenariat, la direction du groupe comme les investisseurs sont convenus, d'un commun accord, de la nécessité de terminer leur relation : dans l'édition, il est tout simplement impossible de générer régulièrement un profit annuel de 30 %. Et comment un investisseur financier comprendrait-il un métier qui exige que l'on avance de l'argent à un auteur pour un livre qu'il ne produira que trois ans plus tard, lequel livre ne sera prêt à être publié qu'un an

après et n'engendrera un profit qu'une année encore après sa publication, soit, justement, cinq ans après l'investissement premier ?

L'incompatibilité ne pouvait qu'être radicale. L'édition, surtout dans sa branche littéraire, est, on le sait, un très particulier mélange d'affaire commerciale tradition-

ANTHONY CHEETHAM est président d'Orion Publishing.

nelle et d'institution culturelle : mettre entre les mains de fonds d'investissement une institution à but culturel se révélait aussi incongru - et imprudent - que d'inviter ses poules à se réfugier dans l'ancre d'un renard.

En 1998, la direction d'Orion s'est donc mise en quête d'un nouvel actionnaire majoritaire qui comprendrait la nature de son activité, respecterait l'autonomie et l'identité de la société et serait prêt à entrer dans un partenariat à long terme avec les actionnaires minoritaires.

Durant les mois qui ont précédé la vente, la direction a sérieusement débattu du choix du meilleur partenaire, et Hachette fut notre premier choix pour deux raisons à nos yeux essentielles.

La première était sa longue histoire dans le métier du livre et la constance de son engagement, à un moment où d'autres sociétés étaient séduites par le cinéma, la télévision et l'Internet.

La seconde était que Hachette ne se montrait pas obsédé par la centralisation. Les sociétés qui constituaient le groupe, qu'elles soient à Paris ou dans d'autres pays, étaient encouragées à demeurer autonomes, ce qui leur permettait de conserver une identité propre et d'avoir, chacune, une stratégie éditoriale indépendante. Une autonomie et une indépendance dont les avantages à long terme nous apparaissaient bien supérieurs aux économies à court terme apportées par la centralisation et l'intégration, avis que partageait, nous l'avons constaté, notre propriétaire potentiel.

C'est ainsi que Hachette Livre a acquis 75 % des actions, la direction gardant les 25 % restants. Orion fait maintenant partie du groupe Hachette depuis cinq ans et, durant cette période, nous avons pu constater que les promesses faites au moment de l'achat ont été honorées, tant dans leur esprit que dans leur lettre.

Il y a eu davantage. La relation entre une société et son propriétaire est particulièrement mise à l'épreuve en période de crise. Lors des deux années qui ont suivi son rachat par Hachette, Orion a connu deux désastres financiers : notre activité de distribution s'est effondrée et nos profits en provenance de l'édition ont été gravement compromis par une acquisition problématique.

Un autre propriétaire aurait pu réagir en fermant le centre de distribution et en réduisant les effectifs de la branche d'édition déficitaire. C'est alors que nous avons pu mesurer l'avantage d'une vision à long terme. Un programme d'investissement à trois ans en locaux, en équipements et en informatique a sauvé l'activité de distribution ; les maisons d'édition en difficulté ont été remises à flot sans qu'il soit besoin d'avoir recours à une restructuration brutale. Quant aux fonds nécessaires pour atteindre ces buts, ils ont été mis en place sans qu'il soit porté atteinte aux actionnaires minoritaires.

C'était évidemment l'intérêt des deux parties : encore fallait-il se trouver face à un interlocuteur capable d'entendre ce raisonnement, et capable de le mettre en œuvre. Alors, si nous sommes convaincus que nos problèmes n'auraient pu être résolus, ni notre potentiel réalisé, dans le cas où nous serions restés dans un régime de *venture capital*, ce n'est pas au terme d'hypothétiques spéculations, c'est parce que nous le savons. D'expérience.

Hachette-VUP représenterait 70 % de la distribution du livre en France, 60 % de l'édition du livre de poche et plus de 80 % du livre scolaire

une certaine mesure, à ses confrères, mais ce serait au détriment de la création qui est au cœur de notre métier. Nous avons le sentiment que vous confondez l'industrie du livre avec d'autres industries de production lourde que vous connaissez mieux.

Vous avez envoyé vos amis et vos collaborateurs à l'assaut de la

de l'activité du livre en France. L'ensemble Hachette + VUP aurait perdu près de 20 % de part de marché au profit des éditeurs petits et moyens que nous sommes ?

Si ces chiffres étaient vrais, nous serions inquiets, à votre place, devant l'inefficacité de vos équipes et de celles de VUP. Mais

Le Monde
ÉDITORIAL

Irak et Corée du Nord

LA CORÉE DU NORD a admis qu'elle poursuivait un programme, jusque-là tenu secret, d'armement atomique en violation d'un accord passé en 1994 avec les Etats-Unis. Cette révélation, faite par la Maison Blanche, a une explication interne aux Etats-Unis à quelques jours du vote de mi-mandat.

Elle donne des arguments aux républicains dans leur critique de la politique Clinton-Gore qui visait à obtenir des concessions de Pyongyang en échange d'assistance et qui avait semblé pouvoir se conclure par un accord global sur les missiles à la veille du départ de Bill Clinton de la Maison Blanche.

Mais l'«aveu» de Pyongyang a aussi embarrassé l'administration Bush. Car il s'agit d'un deuxième pays de «l'axe du Mal» qui se dote d'armes de destruction massive. Or la solution pour détruire la menace n'est ici pas militaire comme en Irak, a immédiatement fait savoir l'administration Bush. Face à la Corée du Nord, elle entend cette fois passer par la voie diplomatique.

Pour expliquer à l'opinion américaine et mondiale pourquoi il faut adopter deux stratégies différentes à l'égard de pays logés à la même enseigne, Washington souscrit à la thèse nord-coréenne d'un programme à caractère défensif et non pas offensif comme en Irak.

Ce n'est pas faux : Pyongyang cherche avant tout à assurer la survie du régime, et la bombe atomique n'est pas tant faite pour menacer ses voisins que pour prévenir une attaque et, surtout, négocier une aide

étrangère impérative à sa sortie du borborygme dans lequel l'a mis son isolationnisme depuis cinquante ans.

Dans le cas coréen, les Etats-Unis n'ont en réalité d'autre choix que de négocier. La menace d'une action militaire «préventive» n'est guère envisageable. Il ne fait pas de doute que les Etats-Unis peuvent réduire Pyongyang en cendres, mais ils risquent une riposte sur la Corée du Sud et sur les forces américaines présentes dans la région, entraînant des pertes considérables militaires et civiles.

En matière de sanctions, les Etats-Unis ne peuvent guère faire beaucoup plus que chercher à bloquer l'aide humanitaire internationale. Une façon d'adopter finalement la même politique que l'équipe Clinton et qui consiste à «acheter» une nouvelle fois la neutralisation de la menace potentielle coréenne.

Reste qu'un armement nucléaire dans les mains d'un régime aux abois fait peser sur toute la région une lourde menace. La communauté internationale s'est révélée impuissante à la prévenir. Et le risque majeur de ce nouvel exemple de prolifération nucléaire au côté des puissances déclarées (Etats-Unis, Chine, Russie, Grande-Bretagne, France, Inde et Pakistan) est d'accroître encore les disséminations.

Plus encore que l'apparition de nouvelles puissances nucléaires, ce sont les éventuels transferts de technologie de celles-ci à des organisations terroristes de type Al-Qaïda qui constituent désormais le plus grand danger.

CHRONIQUE DU MÉDIATEUR

PAR ROBERT SOLÉ

Paroles de lecteurs

L'É début de ce courriel, signé Pierre Retat, ne présageait rien de bon : « Abonné de très longue date au Monde, je ne lui ai jamais écrit, et vous m'en saurez gré. Je n'attache pas assez d'importance à mes opinions et me soucie fort peu d'être imprimé dans vos colonnes. » Quel crime, quelle faute monumentale commis par le journal incitaient donc ce lecteur à sortir pour la première fois de sa réserve ? Eh bien, non : M. Retat désirait simplement dire combien il avait apprécié certaines citations dans une récente chronique du médiateur. « Je voudrais, m'écrit-il, vous engager à publier plus souvent des réactions de ce genre. L'indignation des bons et vertueux lecteurs est tout à fait réjouissante. (...) Donnez voix sans mesure à l'indignation de vos meilleurs lecteurs, qui donnent tant de plaisir aux autres. »

Comme en écho, Jean Aubry (Saint-Nazaire) m'adresse ces lignes rassurantes : « Que j'aime voir les pro-Palestiniens vouer aux gémonies les pro-Israéliens ! Que j'adore lire la prose des anti-Sylviane critiquer le pro-Sylviane (ce que je serais plutôt) ! Que c'est excitant pour l'esprit de comparer les arguments des adversaires ou des partisans de la mondialisation ! Par goût de la polémique ? Certainement pas. Mais par goût du débat d'idées qui est sain et réconfortant. Alors, quand je lis qu'un de vos lecteurs menace de se désabonner quand il a lu dans vos colonnes une prise de position politique qu'il condamne, je ne comprends plus. Pour moi, c'est exactement le contraire. Je quitterai Le Monde (je n'ose y penser !) le jour où la pensée unique (qu'elle soit pro ou anti-Israélienne, peu importe) envahira les colonnes de votre journal et le réduira à n'être plus qu'une feuille d'enregistrement d'une pensée politique unique. Que les dieux me préservent d'une telle calamité ! »

Chaque année, en janvier et en août, Le Monde lance une campagne pour recruter de nouveaux abonnés. L'adresse pour cela des publipostages (mailings pour les réfractaires au français) à plus d'un million et demi de personnes. Seule une petite partie des destinataires accepte l'offre proposée, le rendement moyen de ce genre d'opérations étant de 0,33 %. Mais, parmi les autres, certains se servent de l'enveloppe-réponse pour expliquer leur refus.

Souvent, c'est un désaccord sur les orientations générales du Monde ou sa manière de présenter l'information. Parfois aussi le résultat d'un grief particulier. « Quelles que soient vos offres alléchantes, je ne déciderai de m'abonner que le jour où vous aurez cessé de faire l'apologie de la tauro-machie », écrit un lecteur de Toulouse. « Je voudrai bien m'abonner le jour où Le Monde sera juste et équitable à propos du conflit israélo-palestinien, affirme un habitant de Verrières-le-Buisson (Essonne). En disant cela je ne prends aucun risque, car ce n'est pas pour demain. » Une Strasbourgeoise dénonce, elle aussi, le caractère « propagandiste » du journal, mais de manière plus militante : « Vos abonnés sont de mon avis et j'essaie même de leur faire résilier leur abonnement. Mon voisin de palier, qui compare votre journal avec le Times, est d'accord avec moi. »

Répondre à une offre du Monde peut être l'occasion de régler ses comptes. Telle lectrice de Rennes déclare avoir envoyé début juillet un point de vue sur les études supérieures sans obtenir de réponse. « Comment voulez-vous que je m'abonne à un journal qui laisse dans l'expectative et l'ignorance ses lecteurs les plus engagés ? » Telle autre, habitant Angers et s'affirmant féministe, n'a pas digéré une pleine page de publicité pour une marque de sous-vêtements féminins représentant « le croupion d'une femme en string ». Et cette protestation inattendue d'une lectrice de Saint-Michel-sur-Orge (Essonne) : « Permettez-moi de vous dire que je n'ai pas compris la publicité de Carrefour. A trois minutes de chez moi, nous avons un Géant, qui compte de larges allées, a des prix compétitifs, tout en maintenant la qualité. Je n'ai aucune raison d'aller faire mes achats chez Carrefour... »

DES lecteurs fidèles refusent de s'abonner... par attachement au journal. C'est le cas de Jean Clastres, de Pamiers (Ariège), âgé de 89 ans, qui n'a pas manqué un numéro depuis les origines. Ce professeur honoraire d'allemand préfère acheter Le Monde chaque matin, « ce qui me procure, dit-il, un bon exercice de marche et me maintient en communication avec mes semblables. » Idem pour Maxime Leperre, de Marseille, qui se présente comme « un

accro inconditionnel » du journal : « Un déplacement quotidien de trente minutes me permet d'aller cueillir Le Monde, soit au kiosque à journaux de la gare Saint-Charles, soit à la Maison de la presse sur le Vieux-Port. De ce fait, votre serviteur – de surcroît insomniaque – dispose de toute sa nuit pour décortiquer votre parution vespérale datée du lendemain. C'est pourquoi votre offre d'abonnement, à des conditions par ailleurs fort intéressantes et à laquelle j'ai été très sensible, ne me convient pas du tout. »

Un argument différent est défendu par une lectrice de Boulogne (Hauts-de-Seine), Claude Siffel : « Je suis absolument contre l'idée de m'abonner. Cette démarche, qui semble faire florès, est contraire à mon éthique, car elle conduit inévitablement à la disparition des petits marchands de journaux. » Or, son marchand, qui est un homme charmant, « ne pousse pas à la consommation, précise-t-elle. Si, par hasard, un jour, je ne veux pas lire le journal, il met à ma disposition d'autres publications susceptibles de m'intéresser. »

ENCORE plus direct, Pierre Huet, de Courbevoie (Hauts-de-Seine), explique : « Je préfère acheter votre journal chez mon papeter-libraire, à deux pas de chez moi, avec cet avantage qu'il m'est facile de boudier quelque temps lorsque l'un de vos articles me fâche. »

Les mesures de représailles sont parfois annoncées. « En signe de protestation, je vous signale que je n'achèterai pas Le Monde pendant une semaine... » Il arrive aussi que des clients renvoient la marchandise ou même réclament un remboursement. « Je vous renvoie ci-joint, écrivait en juillet Gérard Roy, de Grande-Rivière (Jura), les 28 numéros du supplément "Le Mondial" que vous avez cru bon d'insérer pendant un mois dans Le Monde. Comme vous pourriez le constater, il n'en manque pas un, et tous sont en excellent état, n'ayant pas même été dépliés. (...) Si je m'intéressais au foot, j'achèterais la presse spécialisée. C'est pourquoi je vous serai reconnaissant de bien vouloir me rembourser, par tout moyen à votre convenance, ces 28 suppléments – que j'ai dû payer à mon corps défendant – au prorata du nombre de pages du journal. »

Une autre enveloppe volumineuse m'est parvenue la semaine dernière. Postée de Bréhat (Côtes-d'Armor), elle ne contenait aucune lettre, pas un seul mot, mais une vieille brosse et une boîte de cirage très entamée. Qu'est-ce à dire ? A quel moment, et à quel propos, Le Monde aurait-il manié la brosse à reluire ? Pour me permettre d'instruire le dossier, il faudrait que l'énigmatique expéditeur, Boris Goiremberg, formule sa plainte de manière un peu plus circonstanciée...

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel

Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora

Directeur général adjoint : René Gabriel

Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lollichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman,

Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;

Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;

Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette

Directeur exécutif : Eric Pliolloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Le Monde
DOSSIERS&DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

1 Alexandre Dumas

2 Le surréalisme

Octobre 2002 - 8 pages - 2,20 €

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Ambiguïtés de l'islam indonésien

Suite de la première page

L'actuel chef de l'Etat, M^{me} Megawati Sukarnoputri – fille de Sukarno –, ne passe pas pour particulièrement pieuse. Son prédécesseur, Abdurrahman Wahid, notable musulman éclairé, entretenait des relations amicales avec les dirigeants israéliens. Certes, comme ailleurs chez les musulmans asiatiques, l'influence de l'Arabie saoudite, distributrice de dollars et bâtisseuse de mosquées, a été significative au cours des trois dernières décennies. Symbole de ce raidissement, on voit beaucoup plus de femmes se couvrant la tête que jadis.

L'archipel abrite depuis longtemps cependant des mouvements fondamentalistes autochtones, en particulier autour des pesantren (écoles religieuses), dans des poches dures de l'île de Java et dans plusieurs zones de Sumatra et Sulawesi. Il a aussi été le théâtre d'insurrections armées dont l'objectif était soit d'obtenir la sécession – comme les séparatistes qui luttent pour l'indépendance d'Aceh, au nord de Sumatra –, soit de forcer à l'instauration d'un Etat islamique, un *Darul islam*, comme la rébellion qui fut écrasée dans le sang par Sukarno dans les années 1950. Ces derniers temps, des manifestants ont scandé dans les rues de Djakarta des slogans islamistes et crié leur haine des Etats-Unis. Manifester est un droit, mais ce qui est inquiétant, c'est que certains sont passés à l'acte en faisant exploser une voiture bourrée d'explosifs à Bali.

Il est clair qu'en Indonésie, comme au Pakistan, au Yémen, et auparavant en Afghanistan, en Somalie et au Soudan, la nébuleuse terroriste qui gravite autour d'Al-Qaïda a profité de la faiblesse de l'Etat pour s'y implanter, tout comme des complexités, des lâchetés ou tout simplement de l'indifférence qu'elle y a trouvées. Depuis la chute du régime Suharto en 1998, l'Indonésie n'est pas parvenue à retrouver sa stabilité. Elle en est à son troisième civil à la tête de l'Etat, chacun ayant tenté de gouverner avec une coalition fragile et disparate. Ainsi M^{me} Sukarnoputri, qui se veut nationaliste comme son père, a pour

vice-président un islamiste, modéré certes, mais qui n'en avait pas moins rendu visite en prison à Umar Thalib avant que ce dernier ne soit élargi.

PRESSIONS DES ÉTATS-UNIS

C'est dans ce contexte qu'il faut voir le rôle de l'armée. Longtemps institutionnalisée par une législation qui lui donnait des pouvoirs exorbitants, elle continue à jouir d'une influence considérable à l'ombre du pouvoir, et aucun gouvernement civil ne pourrait survivre s'il s'opposait ouvertement aux généraux. D'où l'incapacité de la justice à juger les officiers coupables d'atrocités à Timor-Oriental en dépit des pressions de la communauté internationale. Ou l'irresponsabilité de ces militaires qui ont été accusés d'avoir envoyé dans l'archipel des

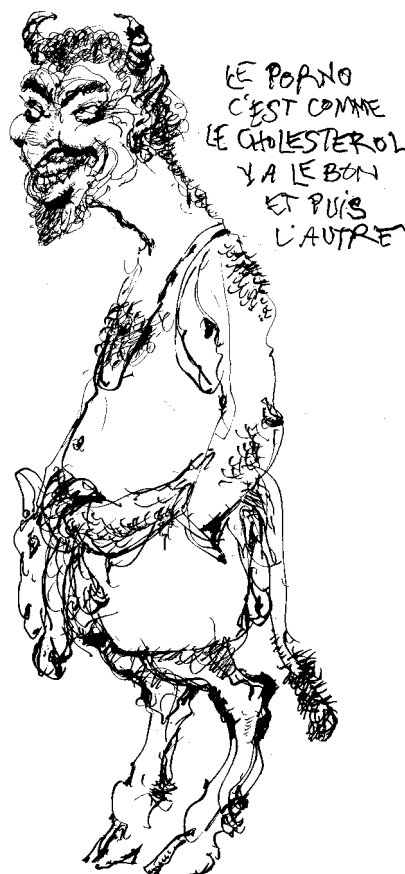
Moluques des islamistes armés liés au Laskar Jihad chasser par la force les populations chrétiennes.

Ce n'est pas la première fois que l'armée indonésienne a fait appel à des mouvements islamiques pour parvenir à ses objectifs politiques. En 1965, après le contre-coup d'Etat qui permit à Suharto – soutenu par les Etats-Unis – de l'emporter sur Sukarno, les militants musulmans furent lâchés contre les communistes et la minorité chinoise, dans un massacre qui fit des centaines de milliers de victimes. L'île de Bali est l'un des endroits où cette décimation fut la plus sanglante. Au bout de plusieurs années, une partie de ces anciens supplétifs passèrent à leur tour dans l'opposition, avec l'impression d'avoir été floués par le pouvoir, une fois finie la sale besogne.

Mais on ne se sert pas indûment de fanatiques sans risquer de se brûler les doigts. Une fois armés, entraînés, revêtus d'une certaine légitimité, profitant de la faiblesse ou de la division de leurs anciens protecteurs, ils reviennent inmanquablement à leurs objectifs primitifs : imposer la charia ou un Etat islamique. On le voit en Indonésie avec des hommes comme Abou Bakar Baashir ou Umar Thalib. Mais aussi au Pakistan, où les islamistes, d'abord soutenus à bout de bras, puis formés, embrigadés par les militaires et les services spéciaux d'Islamabad pour soutenir leurs ambitions au Cachemire et en Afghanistan sans y intervenir directement, ont fini par devenir assez puissants pour se retourner contre la main qui les avait armés. Ils s'en sont également pris aux Américains, qui les avaient financés pour lutter contre l'envahisseur soviétique en Afghanistan. Aujourd'hui, ils menacent la stabilité du Pakistan et aggravent la tension avec l'Inde voisine. Une Inde où les fanatiques hindouistes, un temps amadoués par Indira Gandhi, qui avait cru pouvoir les mettre au service de ses ambitions, se sont propulsés sur le devant de la scène politique. Avec l'arrivée au pouvoir du BJP à New Delhi, des pans entiers du sécularisme sur lequel s'était bâtie l'indépendance du pays sont désormais menacés.

Soumis à de très fortes pressions internationales, en premier lieu de la part des Etats-Unis, mais aussi de leurs voisins, inquiets de l'asile accordé à des groupes terroristes, le pouvoir indonésien, dans ses diverses composantes, est contraint de réagir. Parviendra-t-il à le faire sans menacer le fragile équilibre entre civils et militaires, laïcs et religieux, musulmans modérés et islamistes plus radicaux, en évitant que l'armée n'en profite pour renforcer son emprise ou que les extrémistes ne décident de passer à l'action violente ? Pourra-t-il soutenir la guerre contre le terrorisme du président Bush, voire une opération américaine contre Saddam Hussein, sans risquer de soulever dans l'opinion indonésienne une vague d'antiaméricanisme, comme le craint le politologue Jusuf Wanandi, du Centre d'études stratégiques internationales de Djakarta ? Surtout si Washington continue de laisser pourrir un conflit israélo-palestinien qui irrite tant de musulmans à travers le monde.

Les gens PAR KERLEROUX



Kerleroux présente jusqu'au 26 octobre ses dessins parus dans Le Monde, dans le cadre d'une exposition consacrée aux dessinateurs du Canard enchaîné, à la galerie de Belleyne, 112, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris.

Patrice de Beer

ENTREPRISES

COMMUNICATION

Le rapport Boyon sur la télévision numérique terrestre (TNT) a été présenté, vendredi 18 octobre, au premier ministre, Jean-Pierre Raffarin. **40 % DES FOYERS** devraient être en mesure de profiter de la

nouvelle technologie en décembre 2004 et 80 % en 2008, estime le rapporteur qui **ÉTUDE LA VIABILITÉ** de ce support. « *Tout conduit à ce que l'Etat donne sa chance à la TNT* », selon M. Boyon qui place les

opérateurs privés au cœur du développement de la TNT. Le rapport est **TRÈS SÉVÈRE** à l'égard de France Télévisions qui doit développer trois nouvelles chaînes sur la TNT. « *Il faut que le gouvernement dise de*

manière très claire ce qu'il attend des chaînes de service public. » L'annonce des **CANDIDATS** retenus pour les chaînes de la TNT sera faite, mercredi, par le Conseil supérieur de l'audiovisuel.

Michel Boyon laisse sa chance à la télévision numérique terrestre

Remis vendredi au premier ministre Jean-Pierre Raffarin, le rapport de l'ancien président de Radio France suggère des aménagements pour éviter l'échec de la nouvelle technologie. Le rapporteur est sévère à l'égard de France Télévisions et presse le gouvernement de préciser ce qu'il attend du service public

VERRE À MOITIÉ plein ou verre à moitié vide. Le rapport Boyon sur la télévision numérique terrestre (TNT), qui a été présenté, vendredi 18 octobre, au premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, devrait donner un peu de grain à moudre à ses détracteurs. Mais il devrait néanmoins satisfaire les partisans de la TNT. Le conseiller d'Etat, ancien président de Radio France, a pris le monde de l'audiovisuel à contrepied en rendant des conclusions plutôt positives sur l'avenir de cette nouvelle technologie.

Mandaté par le premier ministre en juillet, M. Boyon a rencontré une centaine de protagonistes du monde de l'audiovisuel, plus ou moins directement intéressés par le développement de la télévision numérique terrestre, parmi lesquels : Jérôme Seydoux, président de Pathé et de l'Association pour la télévision numérique terrestre - et candidat à la TNT -, Patrick Le Lay, PDG de TF1, farouche adversaire, lui, du nouveau support, Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture et de la communication, Marc Tessier, président du groupe France Télévisions, ou Bruno Chetaille, PDG de Télédiffusion de France (TDF).

Pour M. Boyon, 40 % de la population de la métropole pourraient être susceptibles de profiter de la nouvelle technologie numérique en décembre 2004. La moitié des

foyers seraient concernés en septembre 2005 et 80 % en 2008 : « *J'avais des convictions qui sont devenues des certitudes, a estimé M. Boyon lors d'une conférence de presse. La technologie analogique est appelée à disparaître. L'Etat ne peut pas ne pas s'intéresser à la TNT en raison de l'arrêt à court ou à long terme de l'analogique.* » Ainsi, le

La moitié des foyers seraient concernés par la TNT en septembre 2005, et 80 % en 2008

rapporteur ne « *recommande pas* » un arrêt net du nouveau support. Toutefois le simple fait d'évoquer une mise à mort de la TNT ne devrait pas manquer de peser dans les débats futurs sur ce nouveau support. « *Il faut que les pouvoirs publics laissent les technologies nouvelles se développer, le gouvernement ne peut pas décider d'une option technologique* », souligne M. Boyon.

Deuxième hypothèse envisagée, une refonte du projet. M. Boyon n'y est pas favorable même s'il regrette que la loi ait donné au CSA

le pouvoir de choisir les chaînes. Il aurait préféré que cette tâche soit dévolue aux distributeurs potentiels. « *Ils auraient choisi des chaînes pour leur bouquet qui auraient ensuite pu être visées par le CSA.* »

Troisième scénario de travail, qui recueille les faveurs de M. Boyon : la poursuite du projet. « *Tout conduit à ce que l'Etat donne sa chance à la TNT, poursuit-il. J'ai essayé de donner les conditions de la réussite de ce nouveau support : l'attrait des problèmes techniques, la mise en place d'une distribution efficace, la capacité des industriels à fournir des équipements bon marché, favoriser la production française d'images, sans oublier le cinéma.* » En somme, il s'agit de « *faire en sorte que la TNT soit un lieu de coordination des protagonistes de l'audiovisuel. Ces conditions relèvent largement de l'initiative privée, qui ne s'engagera avec détermination qu'avec l'assurance de perspectives d'exploitation économique saines.* » La question de la distribution est très épineuse, les candidatures étant rares jusqu'ici : « *ne pas avoir de distributeurs pose-rait un très très gros problème.* »

Selon M. Boyon, les 32 millions d'euros nécessaires aux 500 premiers réaménagements (sur 1 500), indispensables pour diffuser la TNT vers les premiers foyers fin 2004, pourraient être « *préfinancés* » pour moitié par le « *fonds de*



réaménagement des spectres » et, pour l'autre moitié, par l'abondement des opérateurs.

Marc Pallain, directeur délégué à NRJ, qui présente NRJ TV, une chaîne pour les moins de 50 ans, et My NRJ, une chaîne musicale, n'a pas caché son enthousiasme à la lecture du rapport : « *Il met les opérateurs privés au cœur du développe-*

ment de la TNT, a-t-il expliqué au Monde. C'est tout à fait positif. Nous sommes en train de retrouver l'atmosphère des débuts de la bande FM en 1981 avec une meilleure écoute et des programmes différents. » En revanche, le patron d'une grande chaîne privée et celui d'une chaîne thématique qui postule à une place sur la TNT considèrent que le rapport porte un coup sérieux au projet.

S'il est possible de trouver des interprétations positives ou négatives sur le futur de la TNT dans ce rapport, la partie concernant France Télévisions est en revanche beaucoup plus tranchée. Le rapport Boyon est très sévère à l'égard du groupe public et de ses trois projets de chaînes sur la TNT : une chaîne d'informations, un canal de rediffusion et une fréquence réservée à la télévision numérique régionale : « *Le lancement de la TNT ne justifie pas à lui seul le lancement de nouvelles chaînes pour le service public, note M. Boyon. Compte tenu du calendrier et avant de prendre une décision de confirmation ou d'infirmité de ces chaînes, il est impératif de remettre à plat le rôle des trois chaînes [mères] de France Télévisions. Il faut que le gouvernement dise de manière très claire ce qu'il attend des chaînes de service public.* » M. Boyon a rencontré

Catherine Clément, actuellement en train de travailler sur un rapport, commandé par Jean-Jacques Aillagon, le ministre de la culture et de la communication, sur les missions de service public de France 2.

Selon M. Boyon, la chaîne d'information ne devrait pas être développée en raison de la concurrence actuelle des chaînes privées. Et la chaîne de rediffusion « *n'est pas elle-même l'expression d'une ambition terrible* », dit-il. Si les chaînes numériques régionales s'inscrivent « *parfaitement dans la lignée de la TNT* », M. Boyon a néanmoins parlé de « *décalage* » entre le découpage territorial proposé et « *les réalités économiques sociales et culturelles* ». France 3 possède 47 bureaux locaux en France qui permettent déjà les décrochages régionaux.

Ces critiques sur le service public s'ajoutent à celles formulées par M. Aillagon. Peu après son arrivée Rue de Valois, celui-ci avait estimé, en juillet, qu'il était « *perplexe quant à la réalité totale de l'engagement du service public de télévision à l'égard de ses missions.* » Vendredi, Marc Tessier, président de France Télévisions, n'a pas souhaité réagir au rapport Boyon.

La remise de celui-ci à Mignonon a constitué, en quelque sorte, un « *lever de rideau* » avant une semaine riche pour la TNT : lundi, le sujet devrait être abordé lors d'une réunion interministérielle. Jean-Pierre Raffarin devrait également rencontrer Dominique Baudis, président du CSA. L'autorité de régulation de l'audiovisuel, quant à elle, devrait faire connaître, mercredi, la liste des candidats retenus pour les chaînes en clair et les canaux payants de la TNT.

Pressé par la Commission européenne, le gouvernement procède actuellement à une « *large consultation* » sur la question des secteurs interdits de publicité à la télévision. La Commission européenne demande l'abrogation du décret de 1992 privant la grande distribution, la presse écrite, l'édition et le cinéma de promotion à la télévision. Les résultats de cette consultation devraient peser dans la balance économique et le développement de la télévision numérique terrestre.

Bénédicte Mathieu

★ www.premier-ministre.gouv.fr/res-sources/fichiers/boyon02.pdf

33 chaînes en numérique hertzien

La future télévision numérique terrestre, dont le démarrage est désormais prévu à la fin 2004, devrait permettre aux téléspectateurs de recevoir 33 chaînes avec un son et une image numériques. Depuis 1996, le satellite et le câble proposent plusieurs centaines de chaînes en mode numérique. En 2002, un quart des foyers équipés d'un téléviseur sont abonnés, à une offre de télévision à péage telle que Canal+ ou TPS. A son lancement, la TNT prévoit de diffuser 8 chaînes publiques gratuites, 22 programmes privés et 3 chaînes locales. Pour recevoir les programmes de la TNT, il faudra faire l'acquisition d'un décodeur numérique (environ 150 euros) et régler l'antenne râteau (environ 60 euros).

Sept ans de tergiversations

- **1995** : le projet de numérique hertzien ou télévision numérique terrestre (TNT) est critiqué par de nombreux protagonistes du monde de l'audiovisuel.
- **Octobre 1998** : première expérimentation par Télédiffusion de France (TDF).
- **Novembre 1998** : la Grande-Bretagne est la première à se lancer dans la télévision numérique terrestre avec la plate-forme OnDigital. La Suède et l'Espagne suivent.
- **Avril 1999** : un rapport rédigé pour le ministère de la culture et de la communication donne son feu vert au lancement du numérique hertzien. La nouvelle technologie sera utilisée en même temps que l'analogique pendant une quinzaine d'années.
- **Juillet 1999** : une étude privée incite le gouvernement à ne pas

« *faire fausse route* » dans le dossier du numérique hertzien, rappelant les échecs successifs du plan câble, des satellites TDF1 et TDF2 ou de la norme D2 MAC.
- **Décembre 1999** : le lancement de la TNT interviendra au plus tôt « *à la fin de l'année 2001 ou au cours de l'année 2002* », déclare Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication.
- **Août 2000** : la loi Trautmann sur l'audiovisuel adopte le principe de la TNT et demande au CSA de présenter une liste des fréquences disponibles.
- **Septembre 2000** : Patrick Le Lay, PDG de TF1, affirme que le numérique hertzien sera « *un échec* ». Il en devient l'un des plus grands adversaires avec Nicolas de Tavernost, président du directoire de M6.

- **Septembre 2001** : France Télévisions obtient une dotation de 152 millions d'euros pour le développement de trois nouvelles chaînes sur la TNT.
- **Mars 2002** : l'appel des candidatures pour les 330 fréquences locales de la TNT prévu le 30 mars est reporté de plusieurs mois. Faillites des plates-formes numériques TV Quiero en Espagne et d'ITV Digital en Grande-Bretagne.
- **Mai 2002** : Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture et de la communication, se prononce, et souhaite moins de chaînes publiques sur la TNT.
- **Juin 2002** : début des auditions des 66 candidats à la TNT devant le CSA, qui a annoncé quelques jours auparavant que le choix des chaînes était reporté de juillet à octobre.

CORRESPONDANCE

Une lettre du président de la GMF

A la suite de notre article « *La GMF est à nouveau soupçonnée de blanchiment d'argent sale* » (Le Monde du 19 septembre), nous avons reçu de Thierry Derez, président de la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF), la lettre suivante :

La GMF entend opposer un démenti formel à cette affirmation.

En effet, elle n'est nullement soupçonnée et ignorait même, jusqu'à la parution de l'article, une enquête dans le cadre de laquelle elle n'a, d'ailleurs, jamais été entendue.

La GMF confirme les propos recueillis par le journaliste auprès de la direction générale et rappelle que toutes les garanties avaient été prises avant de conclure cette vente, tant auprès des autorités locales que du banquier. L'organisme Tracfin avait également été sollicité et informé.

A l'égard des sociétés et du personnel de la GMF, et plus particulièrement à l'égard des lecteurs du Monde, la présente mise au point a pour but de ne pas laisser s'installer une opinion susceptible de porter préjudice à la GMF.

PPR veut vendre son pôle financier Finaref

Le Crédit agricole serait le mieux placé pour l'emporter

LE GROUPE Pinault Printemps Redoute (PPR) envisagerait de céder sa filiale de services financiers, Finaref. Selon le site Internet des Echos, vendredi 18 octobre, PPR espère retirer entre 3 et 4 milliards d'euros de cette cession, qui pourrait être finalisée en début de semaine.

Plusieurs établissements financiers ont regardé le dossier. Le Crédit agricole serait le mieux placé pour l'emporter. La banque, qui ne fait aucun commentaire, avait déjà fait une offre il y a quelques mois, et elle serait prête à payer un bon prix pour renforcer sa propre filiale de crédit à la consommation, Sofinco, le numéro deux en France devant Finaref. En 2001, l'encours total de crédit géré par Finaref

s'élevait à 5,9 milliards d'euros. Sofinco gère pour sa part un montant de 10,8 milliards d'euros, avec notamment la carte Open du Crédit agricole.

LOGIQUE DE RECENTRAGE

La filiale de PPR est le numéro un des cartes privatives, avec 8,5 millions de clients, grâce aux enseignes du groupe PPR - Printemps, Fnac, Conforama, La Redoute - et avec les enseignes spécialisées de Redcats (le pôle de vente à distance de PPR). Finaref a également annoncé en juillet un partenariat avec le Club Med. Le groupe néerlandais ABN Amro avait pris en janvier 2001 une participation de 49 % dans une filiale de Finaref, la Banque générale de commerce (BGC),

et signé un accord avec PPR pour créer une société commune de services financiers aux particuliers. ABN Amro n'a souhaité faire aucun commentaire vendredi.

Pour PPR, une cession de son pôle financier entrerait dans la logique de recentrage menée par le PDG, Serge Weinberg. Depuis plusieurs mois, le groupe de François Pinault est sous pression. Son cours boursier a baissé de plus de 52 % depuis le début de l'année. « *PPR a besoin de retrouver de l'oxygène, sans toucher à ses cœurs de métier. Dans ce cadre, Finaref fait partie des options envisagées* », confirme une source proche du dossier.

Les investisseurs, qui assimilent le groupe de distribution à un conglomérat manquant de cohérence, verraient d'un bon œil une remise en ordre, qui permettrait d'alléger la dette de PPR. Un désengagement progressif de PPR de la distribution professionnelle, au profit des activités grand public et du luxe (Gucci), est en cours. PPR a déjà commencé à céder, cet été, sa filiale d'équipements de bureau Guilbert et pourrait, après Finaref, se délester de Rexel, la société de distribution de matériel électrique, dont le PDG, Alain Redheuil, a démissionné le 20 septembre.

Sophie Fay et Stéphane Lauer

L'UMP propose une loi de « service garanti » à la SNCF

LES SYNDICATS de cheminots ont dénoncé, vendredi 18 octobre, la proposition de loi de 130 députés de l'UMP visant à instaurer un « *service garanti dans les transports en commun en cas de grève* ». « *C'est une initiative inopportune qui vient perturber les discussions actuellement en cours à la SNCF [sur la prévention des conflits]* », a déclaré Grégory Roux, secrétaire de la fédération CGT des cheminots. Pour FO, l'initiative des 130 députés « *court-circuite le dialogue à la SNCF* » mais « *ce n'est pas une loi qui empêchera les salariés de se mettre en grève* ». Pour SUD-Rail cette tentative de limiter le droit de grève « *est une Arlésienne* ». Le ministre de l'équipement, des transports et du logement, Gilles de Robien, a rappelé que le dialogue, « *largement démarré à l'initiative du premier ministre [visait à] la continuité du service public, sans remettre en cause le droit de grève des cheminots* ».

Logement : Gilles de Robien annonce la fin de la « loi de 1948 »

GILLES DE ROBIEN, ministre du logement, a déclaré qu'il « *va falloir élaborer un retour au droit commun des baux loi de 1948* », à l'issue du congrès de l'Union nationale des propriétaires immobiliers, vendredi 18 octobre, à Nantes (Loire-Atlantique). La fin prochaine de ce type de contrats de location ne pourrait s'appliquer ni aux personnes âgées ni aux « *revenus très modestes* ». « *J'appelle les propriétaires et les locataires à venir négocier au ministère et à définir très vite un calendrier* », a-t-il ajouté. La loi du 1^{er} septembre 1948 impose des loyers conventionnés fixés par décret, ainsi qu'un droit pour le locataire de rester dans les lieux sous certaines conditions. Elle concernerait entre 100 000 et 300 000 logements, avec un niveau de loyer parfois modique.

DÉPÊCHE

■ **SONDAGE** : près de neuf Américains sur dix estiment que la plupart des patrons sont plus payés qu'ils ne le méritent et qu'ils s'enrichissent aux dépens de leurs employés, indique vendredi un sondage réalisé par l'institut Harris Poll auprès de 2 032 internautes.

PAPETERIE FINANCIÈRE

UNE GAMME TRÈS COMPLÈTE D'IMPRIMÉS ET REGISTRES PARFAITEMENT ADAPTÉS À LA GESTION DES SOCIÉTÉS

Registres des mouvements ■ Fiches de comptes d'Actionnaires
Ordres de mouvements ■ Attestations d'inscription en compte

TOUS LES REGISTRES ET IMPRIMÉS CLASSIQUES :

- Registre de présence aux conseils ■ Registre de procès verbaux,
- Tracés comptables sur stock et fabrication ■ Imprimés personnalisés sans frais
- Blocs de révision et fascicules pour commissaires aux comptes
- Imprimés adaptés à l'évolution de l'informatique et à l'EURO

Notariété et compétence à votre service
Le dossier spécimen vous sera adressé gratuitement sur simple demande

IMPRIMERIE PAPETERIE FINANCIÈRE
41, rue Vivienne - 75002 Paris - Tél. : 01 42 36 94 76 - Fax : 01 40 13 90 08

AUJOURD'HUI

SPORTS

Dans un entretien au *Monde*, **JEAN-MICHEL AULAS**, président de l'Olympique lyonnais et vice-président de la Ligue de football professionnel (LFP), estime que l'appel d'offres lancé par la LFP pour les **DROITS**

TÉLÉVISÉS du championnat de France entre 2004 et 2007 devrait aboutir à un **MAINTIEN DU NIVEAU** de ces droits, qui rapportent actuellement 380 millions d'euros par an au football français. Il affirme

cependant que celui-ci a « *besoin de partenaires en bonne santé* » et met en garde contre les **DANGERS** que pourrait représenter, pour les opérateurs de télévision, une nouvelle surenchère. Par ailleurs, l'Olym-

pique de Marseille affirme avoir l'intention de **POR-TER PLAINTÉ** contre les 19 autres clubs de Ligue 1 et contre la LFP pour obtenir une répartition des droits télévisés plus à l'avantage des « grands » clubs.

Jean-Michel Aulas souhaite la stabilisation des droits télévisés

Football • Le président de l'Olympique lyonnais, vice-président de la Ligue, estime, dans un entretien au « Monde » que les droits de retransmission du championnat pour la période 2004-2007 devraient être cédés pour 350 à 380 millions d'euros l'an. Sinon, il n'exclut pas un report de l'appel d'offres

La Ligue de football professionnel (LFP) vient de lancer l'appel d'offres de vente des droits télévisés du championnat de France pour l'après-2004. Pensez-vous que le moment est bien choisi ?

L'idée est de permettre aux clubs de se projeter deux ans à l'avance sur leurs futurs revenus. A court terme, on peut penser que la concurrence sera telle que les propositions vont être élevées. Mais à moyen terme, il ne faudrait pas que l'on fasse disparaître l'un des opérateurs qui n'aurait pas eu l'exclusivité du championnat. Les clubs français ont besoin de partenaires en bonne santé. On ne peut pas tomber dans le syndrome du football allemand, victime de la chute du groupe Kirch. Je suis solidaire de la décision de lancer l'appel d'offres rapidement.

Pensez-vous vraiment que le résultat de l'appel d'offres pourrait entraîner la disparition de l'un des deux principaux opérateurs, Canal+ ou TPS ?

J'aimerais que ce ne soit pas le cas. Si nous arrivons à une véritable exclusivité, cela voudra dire qu'un des deux opérateurs ne fera plus de football. Par ailleurs, si la concurrence est trop exacerbée, il ne faudrait pas que l'une des chaînes fasse une offre trop élevée par rapport à ses capacités.

Le futur contrat amènera-t-il autant d'argent que l'actuel, qui rapporte 380 millions d'euros par an au football français ?

Si on arrive à obtenir ce que l'on a déjà aujourd'hui, ce sera une grande victoire pour Frédéric Thiriez [président de la Ligue de football professionnel]. Si l'on obtient moins, cela voudra dire que le produit est moins bon que ce qu'on avait imaginé. Nous aurions alors la possibilité de ne pas attribuer les droits du championnat de France : ce serait une sortie peu glorieuse, mais on pourrait repousser à plus tard. D'après les premiers contacts que j'ai eus, je pense qu'on



Un trio influent réuni sur la pelouse du stade de Lorient lors du Trophée des champions le 27 juillet. A gauche, Jean-Michel Aulas, président du club champion de France 2002, l'Olympique lyonnais, qui accompagne Claude Simonet, président de la Fédération française de football et Frédéric Thiriez (à droite), président de la Ligue de football professionnel.

devrait obtenir entre 350 et 380 millions d'euros.

Le contexte n'est pas très favorable...

Les chaînes étaient prêtes à payer beaucoup pour le championnat il y a deux ou trois ans : ce n'est peut-être plus le cas aujourd'hui. La Ligue des champions, par ailleurs, ne leur convient pas. Il y a eu aussi le tremblement de terre autour de Canal+ et de Vivendi. Ajoutez à cela France 2 qui affirme que la Coupe de la Ligue ne l'intéresse pas trop... Il faut donc être prudent sur le montant de l'appel d'offres. Et ne pas faire rêver les gens.

Que pensez-vous des déclarations des présidents de l'Olympique de Marseille et du Paris-SG qui souhaitent une répartition

de la manne télévisuelle plus avantageuse pour les grands clubs ?

Le PSG et l'OM, qui investissent beaucoup, parfois à bon escient et parfois à mauvais escient, ont l'impression de faire le spectacle du championnat de France. C'est vrai que la ventilation des droits télévisés chez nous est très différente de ce qui se passe dans le reste de l'Europe. En France, celui qui termine premier du championnat touche 1,6 fois plus que ce que perçoit le dernier. En Europe, la moyenne de cette amplitude est de 3,3. On est donc le dernier de la classe. Il faut corriger cela.

Lorsqu'on pénalise les clubs qui investissent, on pénalise par la même occasion les plus petits. L'OM, le PSG ou l'Olympique lyon-

nais, qui a investi 180 millions d'euros en achat de joueurs au cours des cinq dernières années, risquent de se décourager, ce qui entraînerait une baisse du niveau du championnat de France et donc une diminution de l'assiette des droits télévisés. Il me semble préférable de préconiser une autre répartition des droits télévisés plutôt que de brandir la menace d'un championnat privé.

Justement, si une ligue fermée se créait, y verrait-on l'OL ?

Je trouve que la Ligue des champions telle qu'elle est actuellement n'est pas mal conçue du tout. En tout cas, cela permet à l'OL de continuer d'exister. S'il n'y avait que les revenus du championnat de France, on ne serait pas là. Le problème, avec les Coupes d'Europe,

c'est que l'indice de la France au sein de l'UEFA baisse. Nous avons aujourd'hui trois qualifiés en Ligue des champions. A ce rythme, nous n'en aurons bientôt plus que deux. Par ailleurs, la place en Coupe de l'UEFA attribuée au vainqueur de la Coupe de France, qui n'a pas démontré une grande efficacité ces dernières années. Il faudrait que dans les grands championnats, comme en France, les six premiers aient la certitude de disputer une Coupe d'Europe qui se joue par poules. Cela limiterait la tentation d'aller vers une organisation privée.

Qu'en est-il de la plainte que vous avez déposée devant la Commission européenne afin de dénoncer l'impossibilité pour les clubs français d'entrer en Bour-

se ou d'être propriétaires des droits télévisés ?

Quand j'ai fait mes premières démarches à Bruxelles, j'étais considéré comme le farfelu de service. Aujourd'hui, la plainte est en cours d'instruction. Quelques-uns des éléments qui figurent dans la plainte font partie des sujets que le ministre des sports souhaite réformer prochainement devant le Parlement : propriété des droits télévisés, propriété de la marque des clubs et des logos...

Est-ce à dire que vous allez retirer votre plainte ? Il se dit que Jean-François Lamour fait pression en ce sens.

J'ai entendu dire qu'il serait politiquement correct de revoir notre position. Mais le ministre n'a jamais exercé de pression directement. Nous n'avons pas l'intention de retirer notre plainte. J'ai même prochainement rendez-vous à Bruxelles sur ce sujet.

Le ministre n'a pas donné de réponse très claire à vos autres revendications : une TVA allégée, un système de charges sociales pour les joueurs semblable à celui des artistes et la possibilité d'entrer en Bourse...

Je suis heureux de vous l'entendre dire. Dans la lettre qu'il a récemment envoyée au président de la Fédération française de football, il dit, à propos de ces revendications : « *Il s'agit de sujets dont les enjeux et les conséquences doivent être sereinement et totalement mesurés en relation avec toutes les fédérations concernées afin que les évolutions examinées respectent les exigences de transparence, d'unité et d'équité indispensables.* » C'est une belle formule, mais elle ne veut rien dire !

Etes-vous prêt à aller au combat pour que ces réformes soient un jour adoptées ?

Oui, car autrement nous allons mourir.

Jean-François Lamour semble farouchement opposé à l'introduction des clubs en Bourse.

Il ne me l'a pas dit très clairement. M^{me} Buffet [ministre des sports du précédent gouvernement, celui de Lionel Jospin] pensait que nous voulions solliciter l'épargne populaire des supporters. Je n'ai jamais demandé que les supporters financent les clubs ! Ce que je veux, c'est avoir accès aux marchés des capitaux pour que les institutions financières qui vont à la Juventus, à Arsenal, à Dortmund, et demain iront à Alger ou au Burkina Faso, viennent aussi en France. L'épargnant qui a souscrit l'action Vivendi ou celle de France Télécom n'aurait pas fait pire s'il avait investi dans un club de football. L'indice boursier des clubs européens a mieux résisté à la crise que l'Internet, les technologies ou l'informatique.

Propos recueillis par
F. P. Gérard Davet et Frédéric Potet

L'OM s'apprête à déposer une plainte contre la Ligue et les 19 autres clubs de L1

LA RÉPARTITION entre les clubs professionnels de la manne télévisuelle est un vieux serpent de mer du football français. Cette question pourrait d'ailleurs bientôt revenir au premier plan. L'Olympique de Marseille a l'intention de saisir la justice afin d'obtenir une distribution plus conforme à ses intérêts des revenus issus des droits télévisés du championnat de France.

Alors que la Ligue de football professionnel (LFP) vient de lancer un appel d'offres pour la mise en vente des saisons 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007, l'OM entend, dès à présent, récupérer une part plus importante du gâteau que se répartissent les équipes de Ligue 1 selon un système reposant sur le principe de solidarité.

Début novembre, le club phocéen devrait ainsi assigner la LFP, mais aussi les 19 autres clubs de Ligue 1. Un pool d'avocats et de

chercheurs en droit travaille sur cette plainte depuis plusieurs semaines. « *Tous les aspects ont été étudiés, ainsi que les moyens à mettre en œuvre, pour enclencher une procédure le plus rapidement possible*, explique Christophe Bouchet, le président de l'OM. Les clés de répartition des revenus du championnat de France aboutissent aujourd'hui à une spoliation de ce qui est notre part. Il y a une majorité de gens qui abusent des autres. »

« NOUS FAISONS LE SPECTACLE »

Comme il l'indiquait déjà récemment (*Le Monde* du 20 septembre), Christophe Bouchet estime que l'Olympique de Marseille contribue pour beaucoup à la « valeur » du championnat de France mais n'est pas justement rémunéré en retour. Des 20 clubs de L1, l'OM est, chaque année, celui qui est le plus souvent diffusé par Canal+ et

TPS (27 retransmissions lors de la saison 2001-2002). Or aucune prime à l'Audimat ne figure dans le système de ventilation des revenus issus de la télévision. « *C'est injuste. Nous faisons le spectacle, avec tout ce que cela suppose comme contraintes, puisqu'un club est responsable civilement en cas de problème dans un stade. Et en contrepartie, nous n'avons rien de plus que les autres. Voilà pourquoi nous saisissons la justice. A elle de constater que ce système est injuste* », poursuit Christophe Bouchet.

De nouvelles clés de répartition de la manne télévisuelle ont pourtant été adoptées récemment par le conseil d'administration de la LFP. En plus de la part fixe de 8,3 millions d'euros accordée à chaque club de L1 et de la traditionnelle prime au classement (6,86 millions d'euros pour le 1^{er}, 6,13 millions pour le 2^e, etc.), un nouvel indice a été

créé afin de récompenser les équipes les plus performantes sur le plan sportif lors des cinq précédentes saisons. Cet indice devait initialement tenir compte de la « notoriété » des clubs, mais cet aspect, jugé trop complexe à définir, a finalement été abandonné. Au grand dam de l'OM et du Paris-SG. Reste que la part de cet indice dans la répartition est faible : environ 5 % de l'ensemble de la manne télévisuelle. « *Aujourd'hui, près de 80 % des revenus télévisuels sont répartis à parts égales entre les clubs. C'est trop* », souligne Christophe Bouchet. « *Je suis pour le maintien du système de solidarité entre les clubs*, ajoute-t-il. Mais, étant donné qu'on contribue beaucoup aux revenus du ménage, il me semble normal qu'on touche plus que les autres. »

Les pilotes français de motocross bénéficient d'une formation sans égale

Les titres mondiaux de Mickaël Maschio (125 cc) et Mickaël Pichon (250 cc) confirment le succès de cette politique

LE MOTOCROSS français vogue de succès en succès. Cinq titres mondiaux consécutifs en 250 cc, deux couronnes mondiales cette année avec Mickaël Maschio (125 cc) et Mickaël Pichon (250 cc) : le grand chelem est presque réalisé. Fleuron du motocyclisme avec ses 1 000 licenciés, un chiffre en hausse de 12 % en deux ans, le motocross fait donc recette en France, grâce à l'engouement d'un public qui rêve de marcher sur les traces des Vuillemin, Tortelli, Bolley, prédécesseurs de Pichon et Maschio et tous champions du monde.

Cette réussite repose principalement sur la formation des pilotes, commencée au début des années 1990. « *En 1991, une équipe de France espoirs a été montée, avec en parallèle le développement des*

championnats de France minimes, cadets et juniors, explique Patrick Ranvier, directeur technique national (DTN) depuis 1995. *De plus, au milieu des années 1990, on a mis en place le trophée Minivert, ouvert aux 4-12 ans, qui a permis l'éclosion de jeunes talents.* »

Composée de pilotes sélectionnés parmi les meilleurs juniors installés aux pôles espoirs de Bourges et d'Alès, l'équipe de France espoirs permet de former pendant deux ans les pilotes au plus haut niveau. Un « team » professionnel, disposant de deux mécaniciens, est engagé dans le championnat de France et le championnat d'Europe de motocross. Sébastien Tortelli, David Vuillemin et Mickaël Maschio, entre autres, sont passés par la filière fédérale avant de briller sur les pistes mon-

diales. A l'inverse de Frédéric Bolley, repéré très tôt par Yamaha, et de Mickaël Pichon qui n'ont pas fréquenté l'équipe de France espoirs et qui ont tracé avec l'aide de leurs familles leur chemin vers les sommets mondiaux.

FORMATION DE CADRES

« *La réussite d'aujourd'hui est due à un travail de long terme entamé par Jacky Vimond avec Tortelli et Maschio notamment. La dynamique de groupe, dans un sport individuel, a permis une progression collective des pilotes au sein de structures et avec l'aide d'un encadrement de qualité* », explique Olivier Robert, entraîneur national de l'équipe de France espoirs. La Fédération française de motocross, seule fédération européenne à avoir mis en place une forma-

tion des cadres à travers les brevets fédéraux, a pourtant décidé de changer de formule. « *En 2003, on reviendra à une équipe de France de huit-dix pilotes que l'on regroupera de temps en temps, car trop de pilotes passaient à côté des sélections* », justifie Olivier Robert.

Un choix que cautionne Mickaël Maschio, ancien sociétaire de l'équipe de France espoirs. « *Avec la formule actuelle, on aide beaucoup moins de pilotes, ce qui limite les chances de trouver les bons champions. L'idéal serait d'aider dix jeunes à plein temps, mais cela coûte cher.* »

Le motocross demande en effet un investissement important, notamment en France, où les sponsors se font rares. « *J'ai débuté grâce à ma famille, qui m'a soutenu financièrement, et à la Fédération,*

qui m'a aidé à trouver des sponsors et des équipementiers », poursuit le champion du monde.

Malgré les résultats, les retombées se font toujours attendre, ce qui oblige les meilleurs pilotes à rouler pour des écuries étrangères ou à s'exiler aux Etats-Unis, où les dollars coulent à flots. Collectionnant ses succès, la formation à la française n'a pour le moment pas été copiée par les nations rivales.

Même privée de ses têtes d'affiche, l'équipe de France de motocross tentera donc de confirmer sa suprématie, samedi 19 et dimanche 20 octobre à Bellpuig, en Espagne, à l'occasion du Grand Prix des nations, championnat du monde officieux que les Français avaient remporté en 2001.

Erwann Rivière

DÉPÊCHES

■ **FORMULE 1** : un Grand Prix de Chine aura lieu pour la première fois en 2004 à Shanghai, a annoncé, vendredi 18 octobre, Max Mosley, le président britannique de la Fédération internationale automobile (FIA).

■ **RUGBY** : Toulouse et Bourgoin se sont imposés lors de la 2^e journée de la Coupe d'Europe, entamée vendredi 18 octobre. Le Stade toulousain s'est imposé sur le terrain de Newport (34-19), alors que Bourgoin a dominé un autre club gallois, Llanelli (54-38).

■ **TENNIS** : Sébastien Grosjean et Fabrice Santoro se sont qualifiés pour les demi-finales du tournoi de Madrid, vendredi 18 octobre, en battant respectivement l'Argentin Agustín Calleri (6-3, 7-6 [7-4]) et le Suisse Roger Federer (7-5, 6-3). En demi-finale, Sébastien Grosjean devait être opposé à l'Américain Andre Agassi et Fabrice Santoro au Tchèque Jiri Novak.

Chez BMW, le design est une affaire de muscles

Controversé, le style des nouvelles Série 7 et Z4 repose sur des choix tranchés. L'heure est au bodybuilding

BMW a fini de manger son pain noir. Sortie meurtrière de l'échec de la reprise du britannique Rover dont elle a dû solder les comptes au prix fort, cette « petite » marque restée à l'écart du grand mouvement mondial de recomposition de l'industrie automobile ne s'est jamais aussi bien portée.

Après avoir subi les premières pertes de son existence, elle a réalisé en 2001 son meilleur exercice et franchira cette année le cap du million d'automobiles produites grâce en particulier au succès de la Série 3 et du X5. Pourtant, ce rétablissement spectaculaire, salué par les milieux financiers, est légèrement altéré par des appréciations négatives, touchant au style et à certains choix technologiques des tout derniers modèles BMW.

Habitué à voir ses voitures encensées par la critique, le constructeur de Munich est descendu de

son piédestal. Relancées par la présentation du roadster Z4 lors du dernier Mondial de l'automobile, les objections n'épargnent pas la grande Série 7, apparue depuis dix mois et qui vient de recevoir deux nouveaux moteurs diesel 3 litres (730 d) et 4 litres (740 d).

Nombre d'observateurs – dont une partie de la presse spécialisée allemande, ce qui n'est pas rien – lui reprochent son allure volontairement massive, imaginée par le designer américain Chris Bangle, qui, après quinze années de conservatisme presque absolu, a renouvelé une partie des codes visuels de la marque.

La silhouette de la série 7 s'est épaissie, et l'énorme sac à dos qui lui tient lieu de malle favorise le volume du coffre (500 litres) mais alourdit singulièrement l'arrière de la voiture. Alors que Mercedes et Audi tendent à affiner leurs limousines, la marque bavaroise

ne craint pas d'accentuer l'impression de puissance dégagée par la Série 7. Les ailes et le capot sont très sculptés, avec une garde au sol réduite et une surface vitrée contenue. La face avant – toujours ornée d'une calandre accueillant deux larges naseaux – est plus massive, et les phares sont habilement surlignés par les clignotants. « La Série 7 exprime notre interprétation de la sportivité, et cette vision correspond à la modernité. Regardez les athlètes d'aujourd'hui ; ils sont beaucoup plus musclés et puissants qu'autrefois », assure Helmut Panke, le nouveau président de BMW, rencontré au Mondial de l'automobile. Bref, l'heure est au bodybuilding

DES RÉGLAGES TRÈS ÉLABORÉS

Modèle de confort et de rigueur, l'auguste Série 7, unanimement saluée pour son comportement routier, est en revanche critiquée pour son inédit système *i-drive*. Complexe, ce dispositif géré par une grosse molette installée à la place du levier de changement de vitesses – on agit sur la boîte automatique et séquentielle en actionnant une palette située derrière le volant – concentre en une seule manette quelque sept cents fonctions (réglage du GPS, de la climatisation ou de la chaîne hi-fi) qui s'affichent sur un écran intégré dans la planche de bord.

Les détracteurs du *i-drive* prétendent qu'il faut être informaticien pour tout comprendre et con-



PHOTOS D. R.

L'énorme sac à dos qui lui tient lieu de coffre alourdit singulièrement l'arrière de la Série 7 de BMW.

Le scooter C1 n'aura pas de successeur

La production du C1, le scooter pouvant être conduit sans casque lancé par BMW en 2000, sera définitivement arrêtée en 2004. Deux ans après avoir obtenu de la plupart des pays européens l'autorisation d'homologuer ce deux-roues disponible en 125 cc ou en 180 cc, le constructeur a décidé de renoncer, en raison du manque de rentabilité du projet. Fabriqué en Italie par Bertone et destiné à occuper le créneau en plein essor des gros scooters, le C1 innovait dans le domaine de la sécurité (le conducteur, protégé par la carrosserie de l'engin, est sanglé). Diffusé à quelque 10 000 exemplaires par an depuis son lancement, il aurait dû recevoir une version dotée d'un moteur plus puissant, mais les ventes ont chuté depuis début 2002 et la décision a été prise de ne pas lui donner de successeur après 2004. Cet engin plutôt cher (à partir d'environ 6 000 €), mais qui n'avait pas nécessité un investissement industriel très important, n'a pu séduire que les habitants des grandes agglomérations.

Le roadster Z4 s'embourgeoise et gagne en vigueur

SUCCÉDER au très réussi roadster Z3 tout en affirmant une rupture de design mais sans pour autant renier les gènes sportifs de BMW. L'exigeant cahier des charges qui a présidé à l'élaboration du Z4 a été respecté sans fausse note par Chris Bangle, en charge du design de la firme de Munich.

Pour jeter sur le bitume une sportive pure et dure, il a fallu préserver l'identité visuelle propre à un roadster avec un long capot avant, dont on ne voit pas le bout lorsqu'on prend place dans le cockpit, très reculé. Il a fallu, aussi, réduire les porte-à-faux avant et arrière. Parfaitement reconnaissable, le nouveau Z4 est bien posé sur la route avec cette impression de vouloir bondir dès qu'on lui en donne l'ordre, et il s'émancipe de l'image très « cartoon » – genre coupé sportif sorti d'un dessin animé de Tex Avery – que le Z3 traînait dans son sillage.

Le style, plus sobre et effilé, cultive les effets de tôles biseautées. On ne retrouve les rondeurs joviales du Z3 que sur l'arrière du nouveau Z4 mais dans des courbes plus élégantes et des feux qui ne sont pas sans rappeler une certaine Ferrari Maranello. La face avant, reconnaissable entre tou-



Le style de la Z4, plus sobre et effilé, cultive les effets de tôles biseautées.

tes avec ses deux haricots faisant office d'ouïes de refroidissement et ses phares légèrement tronqués, lui donne de la majesté. Plus contestable est l'ajout de clignotants orange sur les côtés, surmontés du sigle BMW, qui font penser à un sushi aux œufs de saumon...

UN CARACTÈRE PLUS DYNAMIQUE

Avec ou sans sa capote en place, le Z4 a su affiner ses lignes, acérer son style, affirmer un caractère plus dynamique et, surtout, plus costaud, à l'image de la nouvelle Série 7. Il prend de l'assurance et tant pis si certains trouvent ses formes trop compliquées, voire torturées.

On retrouve dans l'habitacle une

volonté minimaliste de sobriété, avec des lignes tendues, simples et un nombre volontairement réduit de commandes, boutons et compteurs. Pas question de passer pour une voiture de « minet » ! Pour muscler le discours, le Z4 n'accepte plus sous son capot que des motorisations six cylindres en ligne qui ont fait la réputation de la maison allemande : le 3 litres de 231 ch et le 2,5 litres de 192 ch. D'une sonorité toujours aussi envoûtante, le premier accélère avec rage, et sa disponibilité semble inépuisable. Un petit bouton permet de modifier la rapidité du temps de réponse du moteur.

Cette même commande modifie les lois d'assistance de la direction assistée, dorénavant électrique

et dont on regrette le manque de consistance autour du point milieu sur autoroute ou dans les grandes courbes. La capote est particulièrement soignée avec sa vitre en verre, son habillage intérieur épais et ses protections en plastique. Parfaitement étanche et bien insonorisée, elle offre en plus, avec son pliage en Z, une manipulation rapide et vient se loger électriquement dans le coffre.

UNE CLIENTÈLE AMÉRICAINE

En mettant la barre plus haut, le Z4 change de catégorie et devient une voiture assez élitiste. Alors que le Z3 existait en une version relativement accessible – particulièrement appréciée en France –, son successeur affiche des tarifs qui débutent à partir de 35 500 €. Certes, une version de 170 ch, un peu moins onéreuse, est attendue fin 2003, mais il n'en demeure pas moins que ce roadster s'adresse à une clientèle huppée, principalement américaine. D'ailleurs, l'usine de Spartenburg, en Caroline du Sud, ne pourra livrer les premiers Z4 en Europe qu'à partir de fin mars, car l'approvisionnement du marché américain est prioritaire.

Jean-Christophe Lefèvre

fait le dos rond. La marque admet avoir sans doute désorienté une partie de sa clientèle européenne, mais fait valoir que les premiers résultats commerciaux sont positifs et ajoute que la nouvelle Série 7 n'a guère essuyé de commentaires désobligeants aux États-Unis ou en Asie, principaux amateurs de limousines allemandes.

En tout état de cause, l'arrivée des deux motorisations diesel, qui représenteront près des trois quarts des ventes, sonne le véritable démarrage commercial de la grande BMW sur le Vieux Continent. La version 730 d (3 litres pour 218 ch) gagne 23 ch tout en émettant 5 petits grammes de CO₂ de moins que la précédente version. Encore plus souple et onctueuse, elle ne consomme que 8,5 litres aux 100 kilomètres et épate autant par ses accélérations franches et linéaires que par son absolu silence de fonctionnement, à peine troublé par la sonorité très travaillée du six-cylindres en ligne.

L'élite version 740 d, avec son V8 de 4 litres (258 ch contre 245 précédemment), a subi moins de modifications, mais, en matière de reprise et d'agrément de conduite, on pouvait déjà difficilement imaginer mieux. La course aux performances des moteurs diesel va connaître une pause, prévient toutefois BMW, qui n'envisage pas de concevoir un douze-cylindres et se contentera, dans les prochaines années, d'améliorations mécaniques plus limitées sur ses diesels.

Ce refus d'aller plus loin dans la surenchère que se livrent depuis quelques années BMW, Mercedes et Volkswagen-Audi n'est pas le résultat d'une prise de conscience écologique ou sécuritaire, mais le fruit d'un strict calcul de rentabilité. La firme de Munich préfère que ses ingénieurs-motivistes se concentrent désormais sur l'amélioration des (gros) moteurs à essence qu'apprécient tellement les riches clients américains et japonais...

Fiche technique

- Dimensions (L x l x h) : 5,02 x 1,90 x 1,49 m.
- Poids : de 1 975 à 2 090 kg.
- Moteurs : 3 litres diesel (six-cylindres en ligne) pour 218 ch et 4 litres diesel (V8) pour 258 ch.
- Consommation : de 8,5 à 9,7 l aux 100 km.
- CO₂ : de 227 à 259 g/km.
- Coffre : 500 litres.
- Équipements de série : huit airbags, climatisation automatique, système de navigation GPS, sellerie cuir, ordinateur de bord.
- Tarifs : 66 600 € (730 d) et 88 550 € (740 d).

Au fond, la véritable interrogation que suscite la BMW Série 7 concerne son statut. Non parce qu'elle a été un peu chahutée par la critique, mais parce qu'elle appartient – au même titre que la Mercedes Classe S, l'Audi A8 ou la Jaguar XJ – à une catégorie moins dominante qu'autrefois parmi les modèles de luxe où les 4 x 4 et les coupés – ainsi que des berlines moins encombrantes mais plus discrètement opulentes – occupent une place grandissante. Reste que, pour le moment, c'est toujours la Série 7 qui donne le ton chez BMW.

Jean-Michel Normand

SALONS HAUT DE GAMME, canapés et fauteuils CLUB

A partir de 800 €

meubles
Decor Actuel - 80, rue Claude-Bernard
75005 PARIS - Tél. : 01.45.35.08.69

LE GRAND JURY

RTL Le Monde LCI

MICHEL BARNIER

Commissaire Européen Chargé de la Politique Régionale et de la Réforme des Institutions

DIMANCHE 20 OCTOBRE / 18:30

Patrick Cohen - RTL / Gérard Courtois - Le Monde / Pierre-Luc Séguillon - LCI

RTL

Les multiples traumatismes dus aux accidents de la route

En France, ils provoquent 8 000 morts et 154 000 blessés par an. Les victimes sont souvent polytraumatisées. Les atteintes les plus graves concernent la tête et le thorax

APRÈS un accident, les voitures ralentissent, les visages se tournent vers les carcasses. Pour voir les blessés, le sang. Curiosité morbide. Mais de quoi meurt-on sur les routes de France ? Tête écrasée ? Moelle sectionnée ? Personne ne sait, au juste. 8 000 morts par an, 154 000 blessés. Pourtant, au niveau national, les traumatismes consécutifs aux accidents routiers ne sont pas recensés. Dans leur coin, spécialistes de l'accidentologie et médecins travaillent donc à lever le voile.

Dans le Rhône, une équipe de l'Inrets (Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité) a tenu, entre 1995 et 1999, un registre des victimes des accidents de la route. Elle a analysé les procès-verbaux dressés par la gendarmerie, suivi les blessés dans les services de soins, examiné les cadavres amenés à l'Institut médico-légal lyonnais : une expérience unique en France, destinée à identifier et classer les lésions. Le registre compte 512 personnes décédées. La plupart sont des polytraumatisés. Deux parties du corps concentrent les atteintes les plus sévères : la tête et le thorax.

Dans 19 % des cas, c'est une blessure à la tête qui s'avère fata-

légers, longtemps ignorés », estime Bernard Laumon, médecin responsable du projet et directeur de l'unité d'épidémiologie de l'Inrets-lyon. Ainsi, seuls 6,50 % des victimes subissent des lésions graves. Des hommes pour la plupart. En tête des atteintes les plus fréquentes, on trouve le « coup du lapin », ou étirement de la colonne cervicale. Lors d'un choc, la tête bascule en avant, puis en arrière, au-delà de son angle maximal d'inclinaison. Douleurs, raideurs, migraines : les séquelles peuvent apparaître plusieurs jours après l'accident et persister des années.

NI FRACTURE NI LUXATION

Dans le Rhône, un blessé sur quatre est concerné. Le professeur Claude Martin, chef du département d'anesthésie-réanimation de l'hôpital-Nord de Marseille, a constaté la fréquence du phénomène. « La difficulté, c'est qu'on ne peut pas diagnostiquer objectivement cette lésion, la montrer anatomiquement. » Ni fracture ni luxation. Sur une radio ou un scanner, elle reste invisible. « Certains patients majorent ou inventent cette douleur. On note parfois une somatisation », ajoute le professeur Martin.

Les ceintures aussi responsables de lésions

Les avancées technologiques sèment leur lot de troubles iatrogènes. « Lors d'un choc à grande vitesse, la ceinture peut s'écraser sur le thorax et l'abdomen », souligne le chirurgien Christian Brunet. « Sur 105 lésions du foie que j'ai opérées en deux ans, six étaient dues à la ceinture ». Les airbags engendrent des troubles auditifs. « En général, les gens récupèrent au bout de quelques jours », signale Dominique Cesari, directeur de recherche à l'Inrets. « Tout dépend du nombre d'airbags dans le véhicule et du niveau d'ouverture des fenêtres ». Certaines victimes ressortent aussi de leur voiture avec le visage abrasé. Des lésions légères, comparées au bénéfice apporté.

le : destruction massive du crâne, hématomes (accumulation de sang), qu'ils soient intracérébraux ou extraduraux (à l'extérieur des méninges). Dans 18,4 % des cas, c'est le thorax : écrasement de la cavité thoracique, fracture des côtes qui vont embrocher les poumons, arrachement de l'aorte ou du péricarde (qui enveloppe le cœur). Viennent ensuite les blessures à l'abdomen : rate, foie, vessie, reins. Très souvent, les victimes ne sont pas ceinturées. « Ces blessures ne sont pas provoquées seulement par des chocs et des intrusions », précise Christian Brunet, chirurgien à l'hôpital-Nord de Marseille et directeur du Laboratoire de biomécanique appliquée (LAB) de la faculté de médecine, « mais aussi par la simple décélération ». Celle-ci provoque par exemple des mouvements brutaux du cerveau dans la boîte crânienne, donc des hémorragies cérébrales.

Le registre du Rhône a également recensé 43 000 blessés, avec leur cortège de lésions variées. « Le mérite de cette étude, c'est d'avoir fait apparaître les blessés

les blessures les plus graves concernent la tête (traumas crâniens, avec parfois séquelles physiques et troubles persistants de la personnalité) et le thorax. Mais aussi la colonne vertébrale (atteinte dans 19,4 % des cas selon le registre du Rhône). Plus la plaie médullaire s'approche des vertèbres hautes, plus le risque de perdre des capacités motrices augmente. Les patients les plus lourds restent paraplégiques (paralysés des membres inférieurs) ou tétraplégiques (paralysés des quatre membres). Certains ne peuvent plus bouger que le cou. « Rappelons que, contrairement aux idées reçues, le risque de lésions graves est quatre fois plus important lors d'un choc contre un obstacle fixe, que lors d'une collision entre voitures », précise Bernard Laumon.

Les blessures aux membres inférieurs (dans un tiers des cas) ou supérieurs (un tiers aussi) peuvent également se révéler gravissimes. Thierry Bégue, chirurgien à l'hôpital Avicenne de Bobigny (Seine-Saint-Denis) et secrétaire

général de la Sofcot (Société française de chirurgie orthopédique et traumatologique), a supervisé une étude sur les victimes de la Toussaint 2001. « Les chirurgiens orthopédistes sont régulièrement amenés à amputer », raconte-t-il. C'est une décision délicate. « Devant une fracture grave du fémur, faut-il tenter de garder la jambe ou couper, pour proposer un appareillage rapide ? « Si on conserve le membre, la cicatrisation peut parfois durer des mois, avec des opérations répétées, sans pour autant que la jambe retrouve sa dextérité », ajoute le docteur. La décision est souvent prise en une heure, juste après l'accident.

« Et nous sommes censés obtenir le consentement éclairé du patient... » Quant aux bras, le registre du Rhône relève une particularité : le gauche se trouve plus souvent atteint que le droit. Une dissymétrie apparemment facile à expliquer : les coudes des conducteurs posés à la fenêtre.

Au fil des ans, des lésions disparaissent ou se font moins fréquentes. Ceintures, airbags et habitacles renforcés ont sauvé des vies. « La ceinture a réduit le nombre de chocs de la tête sur le tableau de bord et d'enfoncements du thorax », rapporte le chirurgien Christian Brunet. « Les éjections, hors véhicule se raréfient estime Dominique Cesari, directeur de recherche à l'Inrets, à Bron (Rhône), alors même qu'elles multipliaient par cinq le risque d'être tué. » Le professeur Martin insiste sur les « airbags frontaux, qui évitent des lésions à la tête et au thorax, et les latéraux, qui sauvent les automobilistes de traumatismes graves ». La route engendre moins de défigurés. « Nous voyons également moins de lésions du genou et du fémur », ajoute Dominique Cesari. « Les habitacles ont été aménagés pour éviter que les membres inférieurs cogent contre des éléments rigides, tels le boîtier de contact. »

« Mais que signifie de continuer à améliorer la protection contre les chocs, alors que la vitesse ne cesse d'augmenter, posant plus crûment les problèmes liés à la décélération ? », demande un chercheur de l'Inrets. Plus celle-ci est brutale, plus la pression exercée sur le tronc et ses viscères est importante. « Il suffit d'une très forte décélération pour qu'une ceinture coupe un corps en deux », affirme Claude Got, accidentologue, expert auprès du Conseil national de sécurité routière. « Pour réduire la fréquence des traumatismes liés aux accidents, il faut maintenant réduire la vitesse. » Et il rappelle que « quand les voitures gagnent en puissance et en rigidité, ce sont les lésions des piétons qui s'aggravent ».

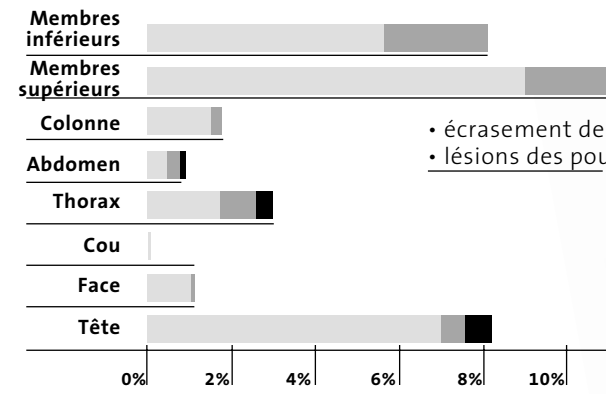
Mathilde Mathieu

LES ACCIDENTÉS DE LA ROUTE

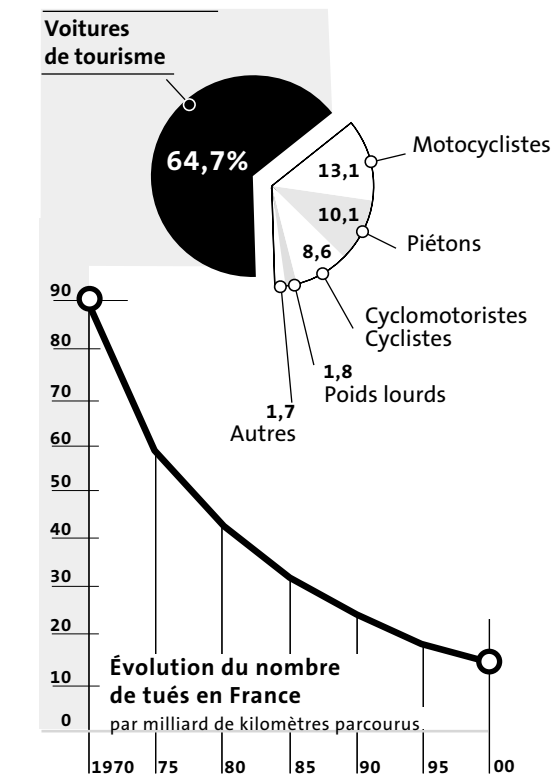
Une baisse des accidents mortels, mais les jeunes restent le plus touchés

Répartition des victimes non décédées selon la région corporelle atteinte (lésions légères exclues)-registre du Rhône (1995-1999)

Lésions : ■ moyennes ■ sérieuses ■ graves



Proportion de tués par type de déplacement, en %

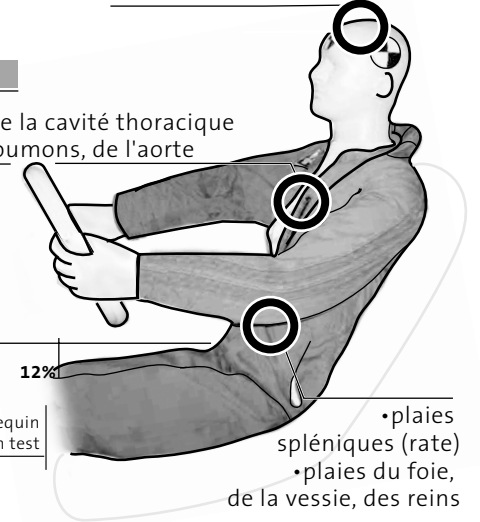


Évolution du nombre de tués en France par milliard de kilomètres parcourus

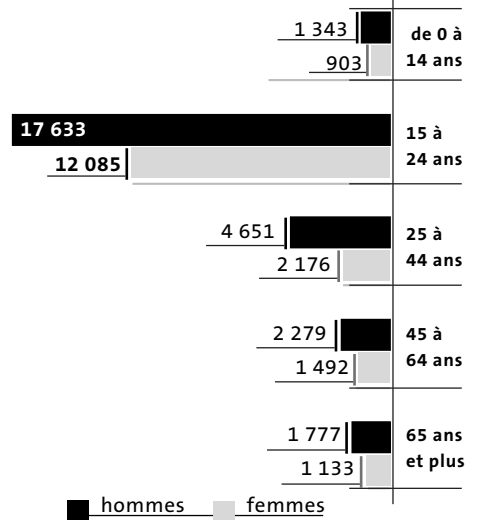
Source : Sécurité routière

Les blessures graves sont concentrées dans 3 zones

- destruction massive du crâne et du cerveau
- hématomes cérébraux



- écrasement de la cavité thoracique
- lésions des poumons, de l'aorte
- plaies spléniques (rate)
- plaies du foie, de la vessie, des reins



Répartition des victimes (tués+blessés) en fonction de l'âge et du sexe (par million d'individus de la classe d'âge)

Source : Sécurité routière

A Garches, les corps brisés réapprennent la vie

IL ROULE jusqu'à la salle d'attente. Briquet, cigarette sur cigarette. Cinq mois déjà, depuis l'accident de vélo. Cinq mois que ses jambes ne veulent plus marcher. « C'est la

REPORTAGE

La très longue et très difficile rééducation des tétraplégiques

moelle », dit-il. « Mais c'est pas perdu. Y a le prix Nobel de médecine, les essais sur les rats, alors pourquoi pas ? » Il pivote sur son fauteuil et regagne les couloirs de l'unité de médecine physique et de réadaptation de l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches (Hauts-de-Seine).

62 lits, 340 patients par an, 80 % d'adultés de la route. Moyenne d'âge : petite trentaine. L'unité con-

naît des surchauffes saisonnières, deux ou trois semaines après les grands week-ends, Pâques et Toussaint. « Trois semaines, c'est le temps qu'il faut aux services de réanimation et de chirurgie pour stabiliser les blessés, avant de les envoyer ici », raconte le professeur Olivier Dizien. Son unité accueille surtout des blessés médullaires, atteints à la moelle épinière, paraplégiques (paralysie des membres inférieurs) ou tétraplégiques (paralysie des quatre membres). Beaucoup de motards et de non-ceinturés. « On est là pour leur donner de l'autonomie, faciliter leur réinsertion », explique le professeur. Un patient paraplégique reste de quatre à six mois ; un tétraplégique, le triple.

Dans la salle de rééducation, des kinésithérapeutes activent des corps las. « On étire », résume Bernadette Le Garlantezec. Elle plie, un par un, les orteils d'un patient tétraplégique. « Sinon, comme les muscles ne mobilisent plus les articulations, celles-ci s'enraidissent. » Certains attendent une opération, qui leur redonnerait du mouvement. « On peut transférer des morceaux de muscles », explique le professeur Dizien. « Par exemple un morceau de biceps, qui, bien replacé, réanimera l'extension d'un coude. » La technique est encore limitée, mais le nombre d'interventions, en France, ne cesse d'augmenter.

« ICI, C'EST LA NASA »

Au cœur de la salle : de longues barres parallèles, à hauteur des mains, pour travailler la marche. Un jeune homme hémiparalysé (paralysé d'un seul côté du corps) s'accroche, cherche son équilibre. Il monte sur deux balances, une sous chaque pied, essaie de répartir son poids. Derrière lui, le gymnase. Le basket améliore le maniement du fauteuil. Le tir à l'arc, la stabilité du tronc. La sarbacane, les capacités respiratoires. « Mais dans les phases de travail, on a un gros souci », poursuit la kiné. « L'urine et les selles ». La paraplégie est très souvent associée à la paralysie des sphincters, muscles qui gèrent le « pipi et la caca », comme disent ici les infirmières. Chacun est sondé quatre ou cinq fois par jour. « Ça leur permet la vie », souligne la psychologue

M. Ma.

du service, Isabelle Ansieau. Parfois, le week-end, quand les patients sont en « permission », les conjoints sont contraints de poser les sondes. « Ça tue toute vie de couple », déclare M^{me} Ansieau. Alors que le réapprentissage de la sexualité est si délicat.

Au premier étage, les patients découvrent les gestes de leur nouveau quotidien avec un ergothérapeute. Comment s'habiller, se laver, quand on est paraplégique. L'« ergo » conçoit des outils sur mesure, comme ce gant avec emplacement pour la fourchette. « Lorsque la récupération musculaire atteint son maximum, on décide de jouer sur l'environnement du patient, on aménage son fauteuil », explique Claude Dumas. A Garches, cet ergo travaille sur une « plate-forme nouvelles technologies ». Au programme, recherches en domotique, ou comment contrôler son environnement avec télécommandes et robots.

Ce jour-là, Patrick [le prénom a été changé] effectue quelques tests. Il est tétraplégique depuis 1997, ne peut guère bouger que la tête. Son fauteuil, il le dirige avec une petite boule coincée à hauteur du menton. Il lui donne des petits coups, à droite, à gauche, pour faire pivoter ses roues. Sur son accoudoir, son « ami » Nemo, ordinateur à reconnaissance vocale. Nemo peut ouvrir des volets, allumer un lecteur DVD, donner un coup de téléphone. Mais il y a mieux : Manus, un bras articulé robotisé, ici en phase expérimentale. Avec le menton et des pressions du crâne, Patrick manipule le bras, attrape un citron. « Ici, c'est la NASA », ironise-t-il. Dans sa chambre, décorée aux couleurs de son gamin, Pascale Palliet, 37 ans, s'apprête à quitter Garches. Tétraplégique. Elle a pris un appartement, à mi-chemin entre son travail et la maison de son ex-mari. D'un côté, un poste de secrétaire, que son patron lui a conservé. De l'autre, son fils Paul, dont elle espère un jour retrouver la garde. Le week-end du 19 octobre, elle devait rentrer chez elle pour une permission. « Dans l'ambulance, sur la route, je verrai les jeunes slalomer entre les voitures, comme des tarés. »

M. Ma.

Des blessures différentes suivant les usagers de la route

1 000 motards, 284 enfants de moins de 14 ans et 770 piétons y ont perdu la vie en 2001

LES TABLEAUX lésionnels diffèrent selon le type d'usagers de la route :

► Les motards

« De vraies bombes humaines, sans protection, y compris le casque au-delà d'une certaine vitesse », souffle Christian Brunet, chirurgien à Marseille. « On trouve de tout : des enfoncements du thorax, des sections de la moelle, des plaies graves de l'abdomen et des jambes, broyées contre les rails de sécurité. » En 2001, l'Observatoire interministériel de la sécurité routière a recensé 1 000 morts et 19 200 blessés environ, dont 4 000 graves.

Dans le registre des accidents du Rhône (le seul de cette précision en France), les motards représentent le sixième des victimes, mais supportent le quart des lésions les plus graves. Chez les survivants, les lésions sévères les plus fréquentes sont les hématomes et œdèmes cérébraux, les contusions pulmonaires, les fractures thoraciques et les plaies spléni-

ques (rate). Les lésions de la tête ne représentent que le tiers des blessures fatales. Moins que chez les cyclistes. Merci le casque. Une spécificité des motards : l'atteinte aux genoux.

► Les enfants

« J'en vois très rarement », se réjouit le professeur Claude Martin, chef du département d'anesthésie-réanimation de l'hôpital Nord de Marseille. En 2001, 284 enfants de moins de 14 ans sont morts sur les routes ; 12 200 ont été blessés. « Ils souffrent, pour l'essentiel, de lésions crâniennes. » La plupart n'étaient pas ceinturés, ont plongé de la banquette arrière sur le pare-brise. « Lors du choc, ils se transforment en boulets de canon », estime le professeur Martin. « Et peuvent aller cogner le crâne d'un de leurs parents. »

« Même attachés, les bébés sont exposés à des risques de lésions cervicales plus élevés que les adultes », explique Dominique Cesari, direc-

teur de recherche à l'Inrets (Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité). « Ils présentent une musculature du cou moins développée et un crâne relativement gros par rapport au reste du corps, donc ils retiennent moins bien leur tête. » D'où l'intérêt de les installer dos à la route.

« Pour les enfants, nous manquons de connaissances sur les mécanismes qui causent les blessures », ajoute Dominique Cesari. « Les crash-tests avec cadavres sont interdits, les essais bio-mécaniques restent donc limités. »

► Les piétons

« Ils concentrent le cinquième des lésions graves recensées dans les accidents de la circulation », note Bernard Laumon, médecin et responsable du registre du Rhône. « Alors qu'ils ne représentent que moins d'un dixième des victimes. » Les piétons apparaissent donc comme les usagers les plus vulnérables. 770 ont perdu la vie en 2001 et plus de 17 000 ont été

AUJOURD'HUI

Assez bien ensoleillé, sauf au nord-ouest

DIMANCHE 20 OCTOBRE
Lever du soleil à Paris : 8 h 20
Coucher du soleil à Paris : 18 h 51

Une vaste dépression est centrée sur le proche Atlantique tandis que des hautes pressions en altitude sont situées sur la France. Le front chaud d'une perturbation aborde la Bretagne, et des passages de nuages élevés affectent l'ouest du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les passages de nuages élevés seront denses, avec un ciel devenant de plus en plus nuageux en fin de journée. Le vent de sud-est se renforcera jusqu'à 70 km/h en rafales. Les températures maximales atteindront 16 à 18 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les nuages et les belles éclaircies alterneront avec des passages de nuages élevés, voilant le ciel par moments. Il fera 13 à 17 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Après dissipation des brouillards locaux, le soleil fera de belles apparitions malgré le passage de nuages élevés. Les températures maximales avoisineront 13 à 17 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le ciel sera voilé par moments avec des nuages élevés, mais l'impression restera agréable. Les températures maximales approcheront 22 à 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Malgré des passages de nuages élevés, le soleil sera prédominant. Il fera 18 à 23 degrés au meilleur moment de la journée.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le soleil sera généreux mais quelques nuages bas masqueront le soleil par moments sur le Languedoc-Roussillon. Les températures maximales côtoieront 20 à 24 degrés.

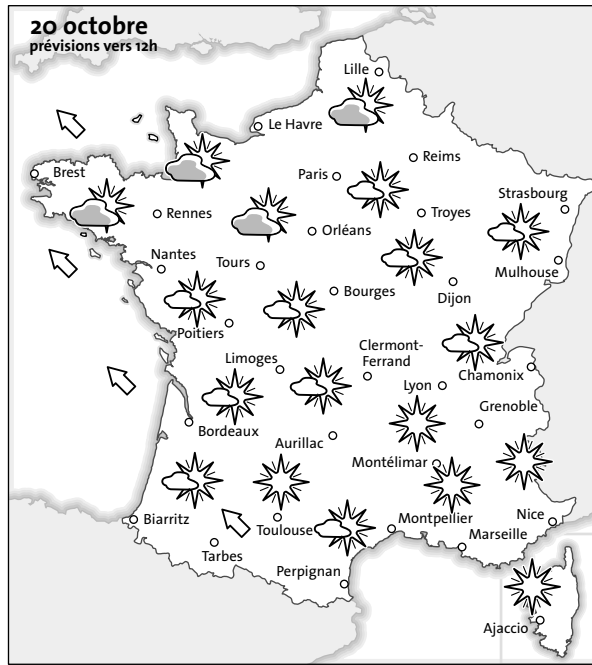
20 OCT. 2002 PRÉVISIONS
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	8/22 S	Madrid	10/22 N
Biarritz	13/24 S	Milan	5/16 S
Bordeaux	8/22 S	Moscou	-3/5 C
Bourges	4/16 S	Munich	1/8 S
Brest	6/16 N	Naples	11/20 S
Caen	7/13 N	Oslo	-6/-1*
Cherbourg	4/13 N	Palma de M.	14/25 S
Clermont-F.	5/21 S	Prague	0/7 N
Dijon	1/12 S	Rome	11/21 S
Grenoble	6/20 S	Séville	20/27 P
Lille	2/10 N	Sofia	4/10 S
Limoges	8/18 S	St-Petersb.	-3/2 C
Lyon	5/18 S	Stockholm	-5/3 N
Marseille	9/21 S	Ténérife	22/26 P
Nancy	1/11 S	Varsovie	3/7 C
Nantes	7/17 N	Venise	8/17 S
Nice	11/21 S	Vienne	2/9 S
Paris	3/13 S		
Pau	6/25 S		
Perpignan	8/21 S		
Rennes	6/15 N		
St-Etienne	5/17 S		
Strasbourg	1/11 S		
Toulouse	9/24 S		
Tours	5/16 S		

AMÉRIQUES			
Brasilia	19/31 S		
Buenos Aires	13/15 P		
Caracas	27/32 P		
Chicago	1/10 S		
Lima	17/21 S		
Los Angeles	13/19 S		
Mexico	10/24 S		
Montréal	1/8 S		
New York	9/15 S		
San Francisco	13/19 S		
Santiago Ch.	4/11 P		
Toronto	4/10 S		
Washingt. DC	12/16 P		

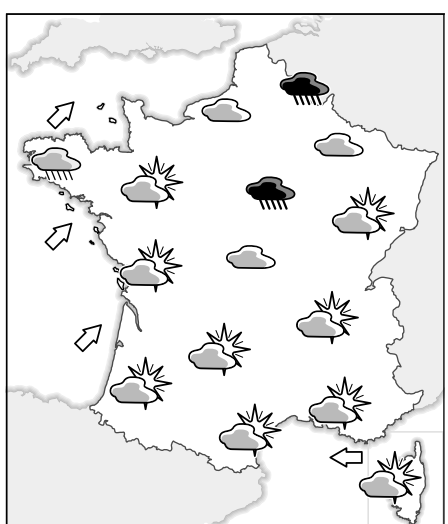
AFRIQUE			
Alger	17/32 S		
Dakar	27/29 S		
Kinshasa	23/28 P		
Le Caire	21/28 S		
Nairobi	15/27 S		
Pretoria	17/30 S		
Rabat	19/26 C		
Tunis	17/28 S		

ASIE-OcéANIE			
Bangkok	27/31 P		
Beyrouth	21/26 S		
Bombay	26/32 P		
Djakarta	24/34 S		
Dubaï	25/34 S		
Hanoï	27/32 P		
Hongkong	25/27 P		
Jérusalem	14/24 S		
New Delhi	20/33 S		
Pékin	2/9 C		
Séoul	12/17 C		
Singapour	27/31 P		
Sydney	16/24 S		
Tokyo	16/20 P		

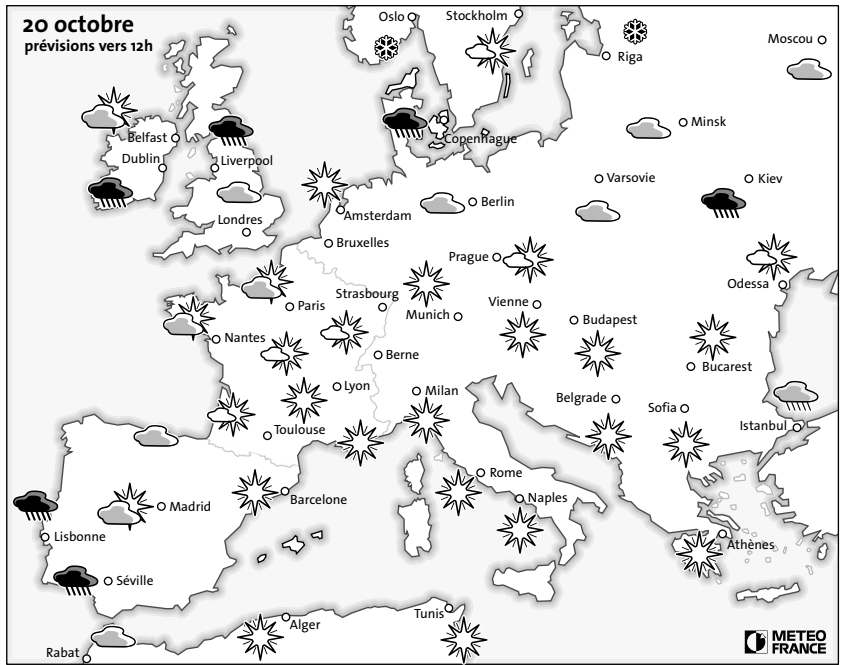


20 octobre prévisions vers 12h

Soleil, Peu nuageux, Couvert, Brèves éclaircies, Averses, Pluie, Orage, Neige, Brouillard, Vent fort



PRÉVISIONS POUR LE 21 OCTOBRE



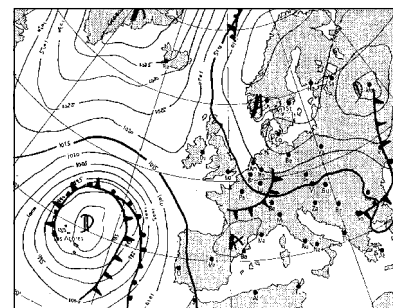
20 octobre prévisions vers 12h

1 vol quotidien vers la République Dominicaine.

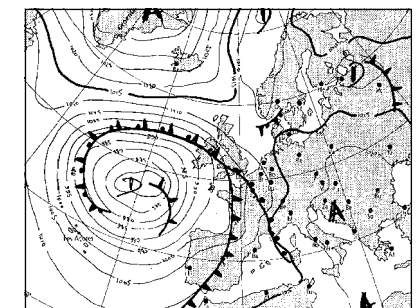
Paris/Punta Cana : 3 fois par semaine.
Paris/St-Domingue : 4 fois par semaine.

AIR FRANCE

Lundi 21 octobre
Les passages nuageux seront nombreux sur le pays, avec quelques pluies au nord de la Loire. Des éclaircies reviendront sur l'Ouest l'après-midi avec quelques averses. Les températures seront douces pour la saison avec 18 à 25 degrés du nord au sud du pays.



SITUATION LE 19 OCTOBRE À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 21 OCTOBRE À 0 HEURE TU

La guêpe, inlassable bâtisseuse de châteaux de papier

HISTOIRES NATURELLES
Tous les samedis datés dimanche-lundi, curiosités animales

DANS la famille des insectes, l'animal demandé est un hyménoptère à l'abdomen annelé de jaune et de noir. L'abeille ? Mauvaise pioche : l'œil est en forme de haricot, l'aiguillon venimeux est dépourvu de barbelures et les ailes, au repos, sont disposées longitudinalement. Ajoutons l'incomparable finesse de la taille, et le doute n'est plus permis : voici la guêpe. Ou, plutôt, les guêpes. Un vaste groupe dont les espèces, des absolues solitaires aux plus communautaires, présentent tous les degrés de la sociabilisation, mais qui ont toutes en commun d'être des bâtisseuses.

Prenons les eumènes, à l'abdomen longuement pétiolé, dont le nid est fait de poussière de terre mouillée de salive et de minuscules graviers. « De vrais maçons, qui édifient de toutes pièces en mortier et

pierres de taille, qui construisent en plein air, tantôt sur le roc, tantôt sur le brulant appui d'un rameau » : de ces solitaires ainsi parlait Fabre, auquel un colloque commémoratif (« Jean-Henri Fabre, un autre regard sur l'insecte ») vient d'être consacré à Saint-Léons (Aveyron), son village natal.

Bâti selon les règles les plus pures de la maçonnerie (les « moellons », à moitié noyés dans le ciment, seront empâtés à mesure que le travail avancera), le berceau de l'eumène prendra la forme d'une petite jarre au goulot évasé. L'œuvre, assurément, est plus raffinée que celle du pélopée : un maçon lui aussi, mais moins perfectionniste (plutôt que de fabriquer lui-même sa matière première, il élève son nid en amassant directement de petites pilules de terre détrempeée), auquel le naturaliste occitan consacra également plusieurs chapitres de ses *Souvenirs entomologiques*.

Choisissant de préférence une chaude et sèche entrée de cheminée comme support, l'animal ratisse le

sol humide de la pointe de ses mandibules, « les ailes vibrantes, les pattes hautement dressées, l'abdomen noir bien relevé au bout de son pédicule jaune ». Puis, « l'amas de cellules terminé, l'insecte crêpe son nid et le recouvre d'une grossière écorce de boue ». Fabre, non sans malice,

Percer les secrets de cette fabrication fut une autre affaire, et Réaumur y perdit longtemps son latin

tente alors une expérience : il lui subtilise son nid, ne laissant à sa place que le mur blanc original.

« Arrive le pélopée avec sa charge de glaise. Sans hésitation que je puisse apprécier, il s'abat sur l'emplacement désert, où il dépose sa pilule en l'étalant un peu. Sur le nid lui-

même, l'opération ne serait pas autrement conduite. D'après le zèle et le calme du travail, il est indubitable que l'insecte croit vraiment crêper sa demeure, alors qu'il n'en crêpe que le support mis à nu. La nouvelle coloration des lieux, la surface plane remplaçant le relief de la motte disparue, ne l'avertissent pas de l'absence de nid », conclut-il, illustrant au passage ce qu'il appelle les « aberrations de l'instinct ».

Autres guêpes, autres mœurs. Et autres matériaux : chez les espèces sociales les plus courantes (guêpes germanique, commune et saxonnes, toutes trois de la famille des vespides), on préfère la pâte végétale.

On l'apprend à l'école : qu'il soit accroché à une branche d'arbre ou sous l'auvent d'un toit, ou encore placé dans un terrier, le guêpier de ces dames sera fait de carton - chacune d'elles arrachant à cet effet, à l'aide de ses puissantes mandibules, des fibres de bois qu'elle malaxe longuement avec sa salive afin d'obtenir une pâte. On oublie volontiers, en revanche, qu'il fallut, pour son-

ger à reprendre la technique à notre compte, attendre René Antoine Ferchault de Réaumur. Un touche-à-tout des sciences mieux connu pour avoir inventé le thermomètre et l'acier industriel, mais considéré par Fabre et bien d'autres comme le véritable fondateur de l'entomologie.

« Au premier coup d'œil et même après s'être arrêté quelque temps à en examiner la surface, on le prendrait pour un ouvrage de main d'homme. Son enveloppe ressemble si fort à nos cartons que ce n'est pas assez de dire qu'elle y ressemble », écrivait en 1719, à propos d'un guêpier conservé au cabinet du Jardin du roi, celui qui publierait par la suite ses volumineux *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes*. Percer les secrets de cette fabrication fut une autre affaire, et Réaumur y perdit longtemps son latin. Jusqu'à ce qu'une mère guêpe, « de la classe des souteraines », vint l'instruire de ce qu'il avait tant cherché. L'observant sur le châssis de sa fenêtre, le savant remarqua qu'elle se contentait de le

ronger, « dans un endroit où il ne paraissait pas qu'elle pût tirer rien de fort succulent ». Il observa alors que l'industrielle n'avalait pas le bois qu'elle détachait mais en faisait un petit amas entre ses pattes.

« Celui-ci était en fait constitué de très fins filaments comme ceux que l'on rencontrait dans le papier de chiffons », note Gilles Bresson, auteur de *Réaumur, le savant qui osa croiser une poule avec un lapin* (Ed. D'Orbès-tier, 254 p., 21 €). En bon économiste, Réaumur saisit aussitôt l'intérêt qu'il y aurait à utiliser le bois pour fabriquer le papier, jusqu'alors essentiellement produit à partir de vieux chiffons. « La consommation de papier augmente tous les jours, pendant que celle du linge reste à peu près la même », notait-il. Il fallut cependant attendre la fin de son siècle pour que l'on commence réellement à employer résineux et hêtre pour la fabrication industrielle du papier. Pour que l'on reconnaisse enfin à la guêpe le service rendu.

Catherine Vincent

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 250

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Libération. - II. Libération brutale. Mal dans les pompes. - III. Deux points sur la rose. La moitié de tout. Comme une pierre qui a de la veine. - IV. Pour préparer de bonnes salades. Homme à tête de faucon. - V. Sillonnent la France. Qui devraient faire l'affaire. - VI. Pour résoudre les équations. Possessif. - VII. Des banquiers

qui ont su prendre le train de bonne heure. Antilope barbue. - VIII. Après la levée. Racontez n'importe quoi. Ouvre les feuilles. - IX. Reconnaissance. Explication dans le texte. - X. Royalement décorés.

VERTICALEMENT

1. Donne le détail. - 2. Briser pour empêcher de voler. - 3. Démonstratif. Mis à la verticale. -

4. Début d'automne chaud, à Versailles et en Russie. Cours primaire. - 5. Egalement vieillit. Partager avec bonheur. - 6. Conjonction. Bonne mesure en liquides. - 7. C'est quand elle joue qu'elle a du travail. - 8. Préparation au pouvoir. Lac. Base de départ. - 9. Coup de sonnette. Métal blanc. - 10. Pour voir ou empêcher de voir. Personnel. - 11. A la fin, il préfère le vin à l'eau. En mer ou dans le ciel. - 12. Ne restes pas en place.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 249

Horizontalement

I. Bulbiculture. - II. Oréade. Aurès. - III. Ubu. Éléments. - IV. Racine. Préau. - V. Riant. Ci. Spi. - VI. Intuition. Ee. - VII. Este. Nia. - VIII. Ha. Uel. Trio. - IX. Orme. Toutou. - X. Négligemment.

Verticalement

1. Bourrichon. - 2. Urbain. Are. - 3. Leucate. MG. - 4. Ba. Inusuel. - 5. Identité. - 6. Celé. Tel. - 7. Ci. Eté. - 8. Lampion. Om. - 9. Tuer. Nitum (mutin). - 10. Urnes. Arte. - 11. Retape. Ion. - 12. Essuie-tout.

ÉCHECS

N° 2023

COUPE D'EUROPE (Halkidiki, 2002)

Blancs : A. Motylev.
Noirs : Ju. Polgar.
Défense sicilienne.

1. e4	c5	17. h5! (j)	d4!! (k)
2. Cf3	Cc6	18. hxg6!	hxg6 (l)
3. d4	cxd4	19. Cxd4	Cxd4
4. Cxd4	Db6 (a)	20. Txd4 (m)	Txc3!! (n)
5. Cb3 (b)	Cf6	21. bxc3 (o)	Txd4!
6. Cc3	e6	22. cxd4	Dxd4 (p)
7. Dc2 (c)	Fb4	23. c3	Dc5
8. Fd2 (d)	0-0	24. Rd2 (q)	Fg5+
9. a3 (e)	Fc7	25. Rc2	Rg7
10. 0-0-0 (f)	d5! (g)	26. Fd3	Ff6
11. exd5 (h)	Cxd5	27. Tb1	Dxc3+
12. Cxd5	exd5	28. Rd1	Fg5!
13. Fc3 (i)	Fc6	29. Ré2 (r)	Fg4!
14. Df3	Ta-c8	30. Rf1 (s)	Ff4!
15. Dg3	g6	31. abandon	
16. h4	Tf-d8		

NOTES

a) 4... Cf6 et 4... e5 sont plus connus.
b) Si 5. Cb5, a6 ; 6. Fé3, Dd8 ; 7. Cd4, Cf6 ; 8. Cc3, e5.
c) Préparer le grand roque.
d) 8. e5 n'est pas clair après 8... Cd5 ; 9. Fd2, Cxc3 ; 10. bxc3, Fé7.
e) Si 9. e5, Fxc3 ; 10. Fxc3, Cd5.
f) Si 10. e5, Cd5 ; 11. Cxd5, exd5 ; 12. 0-0-0, d6 ; 13. exd6, Fxd6 ; 14. Fé3, Dc7 ; 15. Txd5, Fé6 avec un jeu actif pour les Noirs.

g) Après 10... d6, les Blancs s'emparent de l'initiative par 11. g4!

h) Fermer le centre par 11. e5, Cf-d7 ; 12. Fé3, Dc7 ; 13. f4, a6 n'est pas gênant pour les Noirs.

i) Si 13. Fé3, Dc7 ; 14. Txd5?, Fé6! Et si 13. Df3, Ff6 ; 14. Fé3, d4 ; 15. Ff4, Fé6.

j) L'attaque des Blancs semble très dangereuse.

k) Une riposte qui doit être bien calculée, sous peine de mat.

l) Si 18... dxc3? ; 19. gx7+, Rh8 (ou 19. Rxf7 ; 20. Txh7+), 20. Txh7+, Rxf7 ; 21. Fd3+, Txd3 ; 22. Th1 mat

m) Si 20. Dc5, f6. Et si 20. Fxd4, Txd4 ; 21. Dc5, Txc2+!

n) Après 20... Txd4 ; 21. Dc5, f6 ; 22. Dxc5, les Blancs ont un pion de plus. D'où cette décision de sacrifier la qualité pour obtenir, grâce à l'action conjuguée de la D et des deux F, une puissante offensive sur le R blanc.

o) Et non 21. Txd8+, Dxd8 ; 22. bxc3, Fxa3+ suivi de mat.

p) La position souhaitée. Les difficultés des Blancs sont sans solution : si 23. F joue, Da1+ et 24... Dxc3 ; si 23. Dh2, Fxa3+ avec mat.

q) Si 25. f4, Dd6+ ; 26. Ré3, Dc5+.

r) Si 29. Dxc5, Dxd3+ ; 30. Rc1, Ff5!

s) Si 30. Dxc4, Dd2+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 2022 V. ET M. PLATOV (1909)

(Blancs : Rg3, Fé7, Cg1, Pd3 et h5. Noirs : Ré3, Pa2, d5 et h7.)

1. Ff6, d4 ; 2. Cc2!!, a1=D ; 3. Cc1!, Da5 ; 4. Fxd4+!! avec gain.

2. Cf3 est insuffisant : 2... a1=D ; 3. Fxd4+, Dxd4 ; 4. Cxd4, Rxd4 ; 5. Rf4, Rxd3 ; 6. Rg5, Ré4 ; 7. Rh6, Rf5 ; 8. Rxf7, Rf6 nulle (9. h6, Rf7 ou 9. Rg8, Rg5).
Si 3... Dxc1 ; 4. Fg5+. Et si 3... h6 ; 4. Fé5!

ÉTUDE N° 2023

G. NADAREISHVILI (1950)

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

La Tate Modern de Londres présente une rétrospective de l'œuvre de cet Américain pour qui l'abstraction et le minimalisme devaient exprimer le tragique de la condition humaine

Barnett Newman, l'ascète

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Zip : le mot est court. Sa définition aussi : « fermeture à glissière », nous dit Le Petit Robert. Le dictionnaire ne précise évidemment pas que c'est dans la littérature artistique que son usage est le plus fréquent : au chapitre de la peinture américaine, avec Barnett Newman. Celui-ci en a fait sa marque de fabrique. Le « Zip » désigne chez lui cette bande verticale simple ou dédoublée, plus ou moins large, plus ou moins gorgée de lumière qui, de la fin des années 1940 à la mort de l'artiste en 1970, lui a permis d'orchestrer de grands champs de couleurs, en évacuant toute forme de construction classique, au profit d'un art abstrait, tendant au minimalisme, préluant à l'art sériel et visant, au-delà des considérations formelles, les hautes sphères de l'esprit.

Cette entreprise difficile qui vous plonge dans la chose peinture fait l'objet d'une grande rétrospective à la Tate Modern de Londres. Elle vient de Philadelphie et n'ira pas ailleurs. Dommage, on l'aurait aimée à Paris, où les œuvres de Barnett Newman n'ont été largement montrées qu'une fois, en 1972, au Grand Palais.

Presque tout ce qu'on peut espérer pour affronter l'univers singulier de Newman est à Londres. L'exposition comporte une bonne centaine d'œuvres, peintures parmi lesquelles plusieurs très grands formats, dessins, gravures et sculptures, dans un dispositif chronologique simple à souhait. Manquent cependant deux ou trois œuvres clés inscrites au catalogue, qui ne sont pas venues des Etats-Unis. Par exemple, *Vir heroicus sublimis*, de 1950-1951, le premier des grands tableaux panoramiques (près de 5,5 m de large, sur 2,50 m de haut) que Newman broyait volontiers s'il avait assez d'espace à l'atelier, et à propos desquels il invitait le spectateur non pas à prendre du recul pour regarder l'œuvre mais au contraire à l'approcher de très près.

Manque aussi la plus événementielle de ses œuvres : le tableau-sculpture de 1968 *Lace Curtain for Mayor Daley*, fait d'une grille en fer barbelé contenu dans un cadre d'acier posé sur champ. Newman l'avait réalisé en signe de protestation contre le maire de Chicago qui avait autorisé la charge de la police pendant la convention démocrate.

Enfin, on peut se demander pourquoi aucun exemplaire de l'Obé-

lisque cassé (*Broken Obelisk*) n'est présenté à la Tate. Parce que cette grande sculpture, miracle d'équilibre entre deux pointes d'acier, est trop lourde ? Trop fragile ? Bien connue ? C'est vrai qu'elle l'est par son installation au pied du Seagram Building à New York ou par sa présence tellement plus significative devant la chapelle Rothko de Houston : là, dans ces lieux à vocation occuménique, est scellée la mémoire des deux artistes aux trajectoires proches.

FAIRE LE VIDE

Les débuts de Newman en peinture, ceux qu'il a voulu se donner sur le tard, à 40 ans, ressemblent à une création du monde à l'envers. Il lui faut dépeupler l'espace pictural, revenir au chaos originel pour l'« informer ». Newman s'emploie à faire le vide pour laisser le champ libre aux jeux de l'esprit à travers l'acte pictural. Il se débarrasse de toutes sortes de scories, de parasites figuratifs, gomme les germes apparents de vie naturelle. L'exposition de la Tate montre bien ces débuts, le Newman qui, entre 1945 et 1948, évolue dans un univers de formes dites biomorphiques qu'il partage avec la plupart des jeunes peintres de New York en

quête d'un langage nouveau. Tous sont plus ou moins marqués par les démarches des surréalistes, et donnent dans une peinture automatique qui draine des images inédites, de vie primordiale.

Newman, pour sa part, combine toutes sortes d'images et d'idées qu'il va chercher dans la botanique et l'ornithologie, deux disciplines qu'il a étudiées, mais aussi du côté de l'art des Indiens de la côte nord-ouest du Pacifique. Il relie des dessins aux crayons de couleur aux mythes d'Orphée et d'Osiris. Des formes commencent à serpenter sur un fond de bandes de couleurs liquides annonçant l'avenir de l'œuvre. Des soleils noirs, des images d'éclipses accompagnent l'avènement du « Zip » dans une peinture en deuil, à l'encre, d'ombres et de lumières dramatiquement tranchées, d'abîmes insondés, que certains critiques ont analysés à partir de la Shoah. Newman donne à ces œuvres des titres évocateurs : *Genesis - The Break, Vide païen, Mort d'Euclide*. Avant son retour à la couleur et l'affirmation d'un seul zip gorgé de rouge régénérateur et sacrificiel, dans une partition monochrome rouge, avec *Onement* de 1949.

Newman s'est trouvé dans cette

peinture essentielle de la faille humaine, qu'il remettra encore et toujours en situation, selon une problématique de l'art abstrait à distance de l'expressionnisme comme de l'art géométrique, et dont la forme restrictive est le produit infiniment complexe de l'histoire de l'artiste, de sa culture juive, de sa sensibilité. Il lui fallait caler ses pulsions, conjuguer pratique et théorie, action et réflexion, physique et métaphysique. Il mettra du temps à faire admettre ses exigences. Ce sera le fait d'une jeune génération, qui justement refuse toute transcendance : celle des minimalistes Don Judd, Richard Serra ou Carl Andre, à qui Newman a montré la voie de la simplicité, et appris, aussi, à défendre leur position d'artiste.

Le plus grand moment de l'exposition est sans doute cette salle où est présentée la série complète des peintures en noir et blanc du *Chemin de croix*, conservé à Washington. Le thème commun aux quatorze tableaux s'est imposé après la réalisation des quatre premières peintures, peu après la crise cardiaque qui a failli emporter l'artiste. Toutes les « Stations » sont réalisées dans de la toile brute, avec emploi du blanc pour trois d'entre elles. Le format est

équilibré, ni très grand ni petit. « Je ne veux ni monument ni cathédrale. Je veux une échelle humaine pour le cri de l'homme », a déclaré Newman à propos de cette transformation de l'imagerie de la passion du Christ en une architecture sérielle assumée par le zip.

Be II, un abîme de blanc tenu par une bordure rouge cadmium irrégulière d'un côté, par une bande noire sans bavures de l'autre, complétait la suite dans son exposition au Musée Guggenheim en 1966, la première qu'un musée consacrait à Newman. La toile est là aussi pour éclairer ces variations désincarnées sur la souffrance humaine : le cri. Newman a précisé la nature de ce cri, qui n'est pas une plainte. C'est celui, interrogateur, de Jésus : « Pourquoi m'as-tu abandonné ? Dans quel but ? », qui exprime le tragique de la condition humaine.

Geneviève Breerette

BARNETT NEWMAN. Tate Modern, Bankside, Londres. Tél. : (00) 44-870-166-82-83. Tous les jours de 10 h 15 à 18 heures. Nocturnes le vendredi et le samedi jusqu'à 22 heures. 7,50 £. Jusqu'au 5 janvier.

L'exposition ne viendra pas à Paris

Il n'y a pas eu de grande exposition Barnett Newman en France depuis le passage au Grand Palais, en 1972, de la rétrospective itinérante organisée par le Musée d'art moderne de New York après la mort de l'artiste. Seulement une présentation des dessins au Centre Pompidou, en 1981. Son commissaire était Alfred Pacquement, aujourd'hui directeur du Musée national d'art moderne, un directeur qu'on ne saurait soupçonner de rejeter cet art. Alors pourquoi l'exposition ne viendra-t-elle pas à Beaubourg ? Le succès public inattendu, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, de la rétrospective Rothko, un voisin de palier de Newman en terme de quête spirituelle, aurait pu encourager cette initiative.

Selon Alfred Pacquement, il n'y a rien eu à faire. Il s'est battu comme un beau diable dès sa nomination à la tête du musée pour rabattre l'exposition sur Paris. Il avait l'accord de principe de Jean-Jacques Aillagon, alors président du Centre Pompidou. Mais il a dû constater sa défaite au bout d'un an de négociations avec des prêteurs inquiets de devoir confier deux fois des œuvres d'une grande fragilité. Les autres musées européens qui étaient sur les rangs n'ont pas eu plus de succès.

Portrait de l'artiste en intellectuel anarchiste

LA CARRIÈRE picturale de Barnett Newman a été de courte durée : tout juste un quart de siècle. On n'en a pratiquement pas de trace avant 1944, elle s'achève en 1970, à la mort de l'artiste d'une crise cardiaque (la deuxième), non sans périodes d'interruption dans le cours lent et rare de sa production. Son œuvre peint ne comporte pas plus de 120 peintures. Barnett Newman, ne peignant pas, n'était pas désœuvré pour autant. Il était activiste et polémiste dans l'âme, professeur de dessin pour gagner sa vie, écrivain d'art et organisateur d'expositions avant de devenir peintre à son tour. Soit le plus intellectuel des artistes de sa génération, dont l'attitude, les engagements artistiques et politiques et les écrits théoriques ont énormément

compté sur la scène culturelle new-yorkaise dans les années 1960.

Newman est né à New York en 1905, de parents juifs polonais cultivés, amateurs d'art et de musique. Il a connu une enfance heureuse, de nant, jusqu'à la crise de 1929 au cours de laquelle la firme prospère de vêtements que dirigeait son père a fait faillite, mettant toute la famille en difficulté. Barnett vivra longtemps sans le sou, de ses minces revenus de professeur de dessin dans les collèges, ou des revenus de sa femme. Cela jusqu'aux années 1960, date des premiers succès de sa peinture auprès de collectionneurs.

La peinture, Newman avait commencé à l'étudier à l'Art Student League entre 1922 et 1924, une époque à laquelle il s'intéressait aussi à l'œuvre de Piotr Kropotkine. Son

intérêt pour le prince anarchiste ne déclina pas et, en 1968, il préféra une nouvelle édition des *Mémoires d'un révolutionnaire*.

THÉÂTRE ET POLITIQUE

De fait, dans les années 1920 et 1930, Newman a fait de tout sauf de la peinture. Il a dirigé une troupe de théâtre juif de gauche, enseigné l'art dans de mauvaises conditions, ayant échoué à l'examen de licence d'enseignement dans les écoles publiques : ce sera l'occasion d'écrits politiques, dans le journal qu'il a fondé, *The Answer*, pour y défendre les travailleurs du secteur public ou pour recommander la lecture de *L'Éthique* de Spinoza et de *La République* de Platon, et déconseiller Hegel, Marx et Lénine. En 1933, Newman était candidat à la

mairie de New York avec au programme un manifeste, *De la nécessité d'une action politique des hommes de culture*, qu'il avait diffusés de des milliers d'exemplaires.

Newman était toujours prêt à mettre son mot partout. En 1942, il se déclarait objecteur de conscience, alors qu'il était exempté de service militaire pour des raisons de santé. En 1943, il partait en guerre contre l'exclusion de l'art contemporain des expositions du Metropolitan Museum. Il reviendra à la charge contre le Met, avec le groupe des « Irascibles » dont ont fait partie tous les expressionnistes abstraits de New York, de Pollock à Gottlieb en passant par De Kooning et Motherwell. L'idée de les faire poser comme des businessmen en costume cravate, pour une photo devenue célèbre du *Herald Tribune*, venait de lui. Newman avait de la répartie et aussi de l'humour. Il en fera encore preuve souvent : par exemple, en 1961, lors de son accrochage avec l'historien d'art Erwin Panofski à propos de la notion de sublime. Le chercheur en iconologie n'était pas loin de voir, en Barnett Newman, un imbécile inculte et prétentieux.

G. B.

Branchez-vous sur la musique d'aujourd'hui

dans le cadre d'ELECTRIC BODY
mercredi 23 octobre à 20h

Stockhausen
Francesconi
Lachenmann

Ensemble Intercontemporain
Jonathan Nott, direction

ensemble
de contemporains

01 44 84 44 84

www.cite-musique.fr M porte de Pantin

photo : Elise Puyo

AVANT-PREMIÈRE
Demonlover
d'Olivier Assayas

Suivi d'un débat
avec Olivier Assayas

animé par
Jean-Michel Frodon (Le Monde)

5,50€

JEUDI 24
OCTOBRE
20 H 30

LE CINÉMA DU PANTHÉON - 13, RUE VICTOR-COUSIN 75005 PARIS

FIAC
Stéphane Pencreac'h

Galerie Beaubourg
Château Notre-Dame des Fleurs
Vence - Tél. 04 93 24 52 00

http://www.galeriebeaubourg.com

Plusieurs villes hôtes d'un concert du chanteur voulaient subventionner l'achat de billets

L'« affaire » Johnny Hallyday illustre les tensions autour des aides aux spectacles

LES 60 ANS de Johnny Hallyday agitent sérieusement les conseils municipaux de plusieurs grandes villes de l'Hexagone. Après un concert au Stade de France, en juillet 2003, « l'idole des jeunes » doit poursuivre les célébrations de son anniversaire par une tournée dans plusieurs métropoles régionales. Les hostilités ont été déclenchées par l'opposition municipale du conseil de Bordeaux. Le maire UMP Alain Juppé voulait acheter 10 000 billets pour les vendre à tarif réduit aux chômeurs, RMistes et aux étudiants boursiers résidant à Bordeaux, tout en mettant gratuitement à la disposition du chanteur le stade Chaban-Delmas (35 000 places), ce qui aurait coûté à la ville un total de 228 000 euros. Un effet médiatique qui coûte deux fois moins cher que l'arrivée et le départ d'une étape du Tour de France dans la même ville. Face à l'hostilité des élus Verts et d'un cinéma d'art et essai, l'Utopia, qui estimaient que « les aides publiques n'étaient pas destinées à financer des spectacles commerciaux largement bénéficiaires », M. Juppé a renoncé à l'achat des billets.

Michel Goudard, directeur d'Alhambra Productions, chargé d'organiser localement le concert à Bordeaux, ne voit dans ce conflit qu'« un règlement de comptes entre majorité et opposition. Cela pose un problème de frontières entre les spectacles élitistes et ceux destinés au plus grand nombre », note-t-il. M. Goudard rêve de l'exemple de Lille où le stade devrait être agrandi à l'occasion du concert estival de Johnny. « A Bordeaux il n'y a jamais de spectacle de cette importance. Nous demandons la gratuité du lieu, ce qui généralement va de soi, puisqu'un tel concert a des retombées médiatiques importantes pour la ville », ajoute-t-il.

A Nantes, Jean-Marc Ayrault (PS) a préféré renoncer, le 7 octobre, à acheter des places pour le concert prévu au stade de la Beaujoire. De son côté, la mairie de Strasbourg n'a pas encore arrêté sa position tandis que la justice doit trancher à Marseille. Devant le tribunal administratif, le 9 octobre, le commissaire du gouvernement a estimé « illégale » une subvention de 240 000 euros accordée par la municipalité marseillaise lors d'un concert de Johnny le 16 juillet 2000. Il est notamment reproché à la ville de ne pas avoir distribué 30 000 places à prix réduits « selon des critères sociaux ».

Personne n'avait trouvé à redire quoi que ce soit quand Johnny Hal-

liday avait fêté ses 40 ans de scène au pied de la tour Eiffel, le 13 juin 2000. Près de 400 000 spectateurs – dont les principaux sponsors, Jean Tiberi, alors maire de Paris, Pascal Nègre, PDG d'Universal Music et Gérard Louvain, producteur de la retransmission télévisée sur TF1 – avaient assisté à ce concert gratuit. Selon Jean-Claude Camus, le producteur du chanteur, cet événement, qui avait coûté 41 millions de francs, avait été financé par la mairie de Paris (15 millions de francs), Universal Music (13 millions de francs) et TF1 (10 millions de francs).

PAS « UN CENTIME »

Pour le concert estival de Johnny, Bertrand Delanoë n'entend pas accorder « un centime de subvention ». Son adjoint chargé de la culture, Christophe Girard, a précisé au Monde que M. Camus avait concédé à la ville un quota de places destinées aux jeunes. A l'avenir, toutes les aides que la ville accordera à l'organisation d'un concert feront, selon M. Girard « l'objet d'un vote au conseil de Paris et ne seront plus le fait du prince ».

En région, les « tourneurs » locaux, mandatés par des producteurs nationaux à qui ils achètent des concerts, les revendent à différentes municipalités, avec lesquelles elles entretiennent parfois des relations conflictuelles. « Pour la tournée de Johnny Hallyday, toutes les villes se sont battues, souligne Daniel Colling, directeur du Zénith parisien et président du Centre national des variétés (CNV). Il y a eu un effet loupe. Mais on peut considérer qu'en octroyant d'importantes aides à la construction des Zénith, les municipalités subventionnent les spectacles : si ces coûts étaient répercutés sur le prix des billets, comme l'exigerait une économie purement privée, le prix des places serait encore plus élevé. »

A partir du cas Johnny, il faudrait pour certains réfléchir globalement aux systèmes d'aides au spectacle vivant. « Il y a, remarque Olivier Poubelle, directeur de la société de production Asterios (Les Têtes raides, Thomas Fersen, Fellag), une très grande hypocrisie dans l'attitude des Verts bordelais et d'Utopia qui admettent très bien que pour certains concerts à l'Opéra de Bordeaux la municipalité donne aux alentours de 100 euros par fauteuil en subventions, mais hurlent quand il s'agit de culture populaire. »

Véronique Mortaigne et Nicole Vulser

TROIS QUESTIONS À... JEAN-CLAUDE CAMUS

1 Etes-vous directement concerné, en tant que producteur de Johnny Hallyday, par les conflits dans les municipalités qui décident de ne plus « subventionner » le prochain concert du chanteur ?

Cela ne me concerne pas directement et n'a pas d'incidence sur nos comptes. Que les mairies achètent des places pour les revendre à 15 ou 19 euros au lieu de 39 euros, cela relève de la politique de la ville. Si je demandais aux municipalités des millions d'euros pour notre production, cela pourrait s'appeler une subvention, là il n'en est rien. Je ne demande pas un centime. Ce sont les mairies qui décident ou non d'aider les spectateurs les plus démunis. A Bordeaux, il s'est agi uniquement de fausses querelles politiciennes gauche-droite, comme à Nantes où le maire est revenu sur sa décision d'acheter des places. A Bordeaux, ceux qui ont bloqué l'opération ne vivent que de subventions. On nous dit que Bordeaux n'a pas à financer une entreprise privée, mais que fait-elle avec le Tour de France ? A Nancy, il n'y a pas eu ce problème politique et 3 500 places ont déjà été réservées pour cet été. Mais c'est bien, ces querelles font beaucoup de publicité gratuite pour le concert estival du soixantième anniversaire de Johnny.

2 Quel est le coût de ce spectacle et à combien est fixé son seuil de rentabilité ?

Jamais un chanteur français n'aura bénéficié d'une pareille organisation : 52 semi-remorques, 200 personnes sur la route, une scène immense, des machineries compliquées... Il y aura une quinzaine de concerts en France. Cela n'a rien à voir avec un concert des Rolling Stones, qui s'amortit sur une centaine de dates dans le monde. Nous ne connaissons ni le total des dépenses ni celui des recettes, il est donc impossible de parler de seuil de rentabilité. Le cachet de Johnny est de 80 % des bénéfices ou des pertes et les 20 % restants sont pour moi. Là, notre souci n'est pas la rentabilité. Pour trois concerts au Stade de France, avec 10,6 millions d'euros de recettes et 240 000 spectateurs, soit deux ans de travail, il nous est resté, à Johnny et à moi, moins de 1 million d'euros. De toute façon, ce n'est pas avec les concerts qu'on fait fortune, mais avec les disques live, les vidéos...

3 Etes-vous étonné favorable à une politique de places à prix réduits ?

Oui, bien sûr, c'est une bonne chose.

Propos recueillis par N. V.

THÉÂTRE • Eugène Durif présente au Rond-Point « Les grenouilles qui vont sur l'eau ont-elles des ailes ? », adaptation tout en finesse d'élucubrations poético-scientifiques inventées il y a un siècle

Le mystère originel du monde disséqué par les jeux de mots du fantaisiste Brisset

COUAC on ait dit et écrit pendant des siècles, l'homme descend de la grenouille. Peu de gens le savent, ce qui rend d'autant plus urgente la nécessité de divulguer cette information capitale pour l'humanité. La mutation a eu lieu il y a quelques millions d'années, s'accompagnant de l'apparition du sexe et de l'accès au langage, tel que nous le parlons encore : « La venue du sexe chez cet ancêtre fut la nouveauté qui modifia les cris de la grenouille et leur donna une précision déjà parfaite. C'est à ce moment que les mots actuels commencèrent et n'ont jamais changé. » Mais de couac on parle ?

De théâtre, mais pas d'une pièce, non, d'un travail, réjouissant et subtil, sur les élucubrations poético-scientifiques de Jean-Pierre Brisset, sorte d'ancêtre délirant – mais nettement plus drôle – de Jacques Lacan. Né en 1837 dans l'Orne, dans une famille d'ouvriers agricoles, ce drôle de Brisset a quitté l'école à l'âge de 12 ans pour travailler à la ferme, avant de devenir successivement

pâtissier, officier dans toutes les guerres des années 1850-1870, commissaire de surveillance administrative des chemins de fer, professeur d'allemand en France et de français en Allemagne et de grammairien. Il est aussi l'inventeur, dans les années 1870, de la ceinture-caleçon aérifère à double réservoir compensateur et de la planchette calligraphique destinée à l'enseignement de l'écriture et du dessin, mais, à ce stade, il n'a encore publié que des ouvrages relativement raisonnables.

C'est à la fin du siècle que lui vient la révélation sur la puissance de la parole, qu'il développera dans *La Science de Dieu ou la Création de l'homme* (1900) et *Les Origines humaines* (1913), donnant la justification « scientifique » de la pratique du calembour généralisé. Délire ? Peut-être. Mais un délire qui a fasciné Jules Romains (qui le fit élire en 1913 « prince des penseurs » par 212 voix contre 55 à Bergson), Breton, Queneau ou Foucault. Et délire qui débouche sur

une pensée pas si éloignée de celle de Freud et de Lacan : « La parole a conservé dans ses plis l'histoire du genre humain, depuis le premier jour », ou encore : « Ce n'est pas nous mais la parole elle-même qui parle. »

C'est à partir de cette prodigieuse machine à explorer le mystère originel du monde et du langage qu'Eugène Durif et Catherine Anne ont bâti leur spectacle, merveille de poésie, de finesse et de drôlerie. Accompagnés en musique par Pierre-Jules Billon, qui a inventé, à coups de casseroles, de crécelles, de castagnettes et de xylophones, une joyeuse couacophonie, ils accomplissent avec un plaisir communicatif cette plongée dans l'univers des anagrammes, palindromes et autres anacoluthes. Il y a des moments hilarants, telle l'explication de l'origine de l'expression « comme une vache espagnole », que l'on se gardera bien de révéler. Et s'il est évidemment beaucoup question des grenouilles, on y parle aussi des

bébés, de leurs mères et des hommes (« Au mots »), de sexe, de naissance, de Dieu et de Création (« Eva/Ave »), d'angoisse (« langue où est-ce ? ») et de jouissance (« je ouïe sens »), du paradis terrestre et de tous les plaisirs de la langue. La « langue à jeu » contre la « langue à je ».

Fabienne Darge

LES GRENOUILLES QUI VONT SUR L'EAU ONT-ELLES DES AILES ? Librement adapté de l'œuvre de Jean-Pierre Brisset par Eugène Durif. Conception du spectacle : Catherine Beau et Eugène Durif. Composition et musique : Pierre-Jules Billon. Avec Catherine Beau, Eugène Durif et Pierre-Jules Billon.

THÉÂTRE DU ROND-POINT, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8^e. M^o Franklin-Roosevelt. Tél. : 01-44-95-98-21. www.theatredurondpoint.fr/ Du mardi au samedi à 21 heures, dimanche à 15 h 30. Jusqu'au 31 octobre. Durée : 1 h 15.

PRIX D'INTERPRETATION MASCULINE
FESTIVAL DE CANNES 2002

OLIVIER GOURMET

le fils

UN FILM DE
JEAN-PIERRE ET LUC DARDENNE

AVEC MORGAN MARINNE • ISABELLA SOUPART

23 OCTOBRE

Télérama Libération France info

Festival Musique et danse croisées en Normandie



SEINE-MARITIME. Dans une quarantaine de lieux répartis sur vingt-deux communes, le département de Seine-Maritime s'offre en octobre un mois de contacts privilégiés avec l'art vivant. Cette douzième édition aura proposé des rendez-vous aussi différents que la mise en scène de la *Symphonie fantastique* de Berlioz par le collectif espagnol La Fura dels Baus ou le travail du chorégraphe finlandais Tero Saarinen sur le ballet *Petrouchka* de Stravinsky, interprété à deux accordéons. La création contemporaine occupe une place de choix dans cette manifestation sans thématique fédératrice, et on a pris l'habitude, depuis que Philippe Danel en assure la direction, d'y suivre les avancées originales de jeunes compositeurs français (Bruno Mantovani en 2001, Frédéric Verrières avec le Trio de Michel Portal en

2000). Trois d'entre eux ont été à l'honneur en 2002 : Brice Pauset, dans le cadre du *Vanités* présenté sous un angle pictural au Musée des beaux-arts de Rouen. Franck Krawczyk dans un environnement scénique conçu par Caroline Copepy. Et François Sarhan qui, avec une pièce musicale, chorégraphique et plastique intitulée *Le Grand CRWTH* et un lot de créations pour quatuor à cordes données, le 17 octobre, au Conservatoire de Rouen, bénéficie d'un premier grand portrait hors des cercles spécialisés.

Né en 1972, François Sarhan fait partie de cette génération de compositeurs qui se sentent libres d'œuvrer à partir de n'importe quel matériau. Trois de ses quatre nouvelles partitions sont d'ailleurs des transcriptions. L'une se réfère à une pièce électroacoustique quasi-

ment historique – *De natura sonorum* (1975) – de Bernard Parmegiani, tandis que les deux autres picorent dans des albums de Frank Zappa. Voilà bien des rencontres transversales telles que souhaite en provoquer Octobre en Normandie ! Placées sous l'égide libertaire de Liszt, ces transcriptions ne sont pas des arrangements mais des créations. *Sleep dirt* zigzague entre folk et jazz avant de tirer subitement sa révérence à l'orée d'un no man's land moderniste. *Black Page* laisse entrevoir une manière de style dans de brusques changements d'expression.

Moins perceptible dans l'extension effilée d'*Incidence-Battement* de Parmegiani, cette tendance aux sauts de côté caractérise pleinement *Bobok*, page énigmatique d'une vingtaine de minutes que le quatuor Rosamonde sert avec davantage d'à-propos que le célèbre *La Jeune Fille et la Mort* de Schubert. Ouverte de manière tactile sur une étoffe à laquelle le compositeur se plaît à faire des accrocs, cette création balançant entre élégie voilée et fantaisie gelée arpente avec originalité certaines terres de connaissance (rythme de valse, mélodie yiddish), à l'instar du festival qui l'a commandée.

Pierre Gervasoni

Octobre en Normandie. Jusqu'au 24 octobre. Prochains concerts : musique anglaise du XVI^e au XX^e siècles par le BBC Symphony Chorus et le London Gabrieli Brass Ensemble, le 19 octobre à 21 heures, Ecole nationale de musique, Dieppe. Trisha Brown Dance Company, le 22 à 20 h 30 et le 23 à 19 h 30. Le Petit Volcan, Le Havre. Tél. : 02-32-10-87-07. Photo : BBC Symphony Chorus. © D. R.

GALERIES À PARIS

Le « bouleversement » de Munch



ORGANISER une exposition d'Edvard Munch (1863-1944) dans une galerie relève de l'exploit : la majorité de ses œuvres sont conservées dans les musées, principalement norvégiens. La France ne possède qu'un de ses tableaux, au Musée d'Orsay. Quelques-uns, en mains privées, ont été montrés récemment par Nash & Inness, de New York, et la galerie De Pury & Luxembourg à Zurich. Ils sont aujourd'hui à Paris, dans le nouvel espace qu'inaugure Luc Bellier près de l'Elysée. Des œuvres sur papier, mais aussi trois toiles qui, du

Matin d'hiver de 1892 à la *Nuit d'été* à Asgardstrand de 1902, en passant par une exceptionnelle *Femme à sa toilette*, permettent de retrouver le style inimitable de l'auteur du *Cri*. Le premier a probablement été réalisé lors du séjour de l'artiste à Nice, en mars 1892. Il a été exposé la même année, comme la *Femme à sa toilette* et une cinquantaine d'autres toiles, à Berlin. Le scandale fut tel que l'exposition fut fermée au bout d'une semaine, à la grande joie de Munch : « *Je ne me suis jamais autant amusé qu'en ce moment*, écrit-il à sa tante. *Je trouve incroyable qu'une activité aussi innocente que la peinture puisse provoquer un tel bouleversement.* » A 29 ans, et grâce à cette seule manifestation, Munch accédait à la célébrité. De dix ans plus tardive, la *Nuit d'été...* est également importante. Le ciel étoilé, et surtout le traitement tourmenté et les harmonies acides du premier plan en font un tableau fascinant.

Harry Bellet

Edvard Munch. Espace Bellier, 20, rue de l'Elysée, Paris-8^e. Tél. : 01-44-94-84-84. Du lundi au vendredi, de 10 heures à 19 heures (samedi sur rendez-vous), jusqu'au 31 octobre. Illustration : « *Nuit d'été* à Asgardstrand ». © D. R.

Les chantiers culturels de Konopka

IL Y A deux façons d'apprécier les photos de Bogdan Konopka, qui s'alignent en rangs serrés dans la galerie Françoise Paviot. La première tient au sujet, qui résonne avec l'actualité : le photographe d'origine polonaise a pu entrer dans vingt hauts lieux culturels de Paris et des environs en cours de travaux, qui l'ont été il y a peu, ou qui vont l'être. Citons la nef du Grand Palais, le théâtre de l'Odéon, le Palais de Tokyo, le Musée de l'Orangerie, le Centre national de la danse à Pantin, les Grands Moulins (université Paris-VII) ou l'ancienne usine Sudac. Bénéficiant d'une commande de la maîtrise d'ouvrage du ministère de la culture, Konopka témoigne de chantiers d'ampleur sur le patrimoine national. Et puis il y a les images que l'on contemple ici sans légende. des petits formats en noir et blanc, silencieux, souvent sombres, mais qui laissent vivre le moindre détail. Il y a un côté archaïque chez Konopka, qui travaille sur des lieux chargés d'histoire menacés de disparition – il est né à Wrocław, détruite à 70 % pendant la guerre –, photographie avec une chambre 20 x 25 – le format du négatif est celui de l'épreuve –, ce qui garantit une précision extrême, laisse le déclencheur ouvert pendant trois heures pour sensibiliser le négatif, tire lui-même ses épreuves. Les lieux sont vides, sans échelle, dominés par les perspectives puissantes, les lignes de fuite, la pureté des formes. La perception s'en trouve « déréalisée ». Chaque lieu est transformé en petit théâtre où seraient convoqués les ondes, les fantômes, les esprits.



Michel Guerrin
Bogdan Konopka, 57, rue Sainte-Anne, Paris-2^e. Tél. : 01-42-60-10-01. M^e Pyramides ou 4-Septembre. Du mardi au samedi, de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 26 octobre. Photo © Bogdan Konopka / EMOG.

© Bogdan Konopka / EMOG.

Descamps, fragments de temps



« **JE RÉALISE** des images qui ne décrivent pas les objets ou les événements, qui ne racontent rien, mais qui voudraient dévoiler de minuscules fragments du temps. » Ces mots de Bernard Descamps collent aux photographies en noir et blanc qu'il présente à la galerie Camera Obscura, également rassemblées, en plus grand nombre, dans le livre *Evening Land*. On glisse sur les photos sans trop savoir où s'amarer. « *Photographier le corps, la terre* », dit seulement Descamps. L'époque privilégie

des photographes programmés, nourris par des protocoles. Descamps est à l'opposé, difficile à décrypter tant il est en mouvement, nourri de voyages proches du mode de vie. Les légendes disent que les photos sont prises au Mali, au Japon, à Gap, au Vietnam, au Maroc, à Singapour, mais ce n'est pas vraiment cela que l'on voit, qui importe. Les images disent le bonheur d'un moment fragile – entre deux drames possibles –, où l'on ressent la brise, la chaleur, un miracle quotidien, l'échange avec l'autre photographié. Le livre est un bel objet, riche en rapprochements sensibles d'images.

M. G.

Galerie Camera Obscura, 12, rue Ernest-Cresson, Paris-14^e. Tél. : 01-45-45-67-08.

M^e Denfert-Rochereau. Du mardi au samedi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 26.

Evening Land, texte de Dominique Sampiero, éd. Filigranes, 130 p., 60 photos, 30 €.

Photo © Bernard Descamps.

Lecture

PARIS

Un Jour de légende

Comme le veut la tradition, les comédiens du Français s'adonnent volontiers à la lecture d'une œuvre poétique d'un grand auteur classique ou moderne. Après les *Fables* de La Fontaine en 1995, *L'Enéide* de Virgile en 1990, c'est au tour de *La Légende des siècles* de Victor Hugo. De midi à minuit, le dimanche 20 octobre, l'ensemble de la troupe, divisée en groupes menés par Eric Génovese, Simon Eine, Cécile Brune, Pierre Vial, Marcel Bozonnet et Jean-Pierre Jourdain, « restituera par la voix » les poèmes extraits des trois recueils de poésie parus entre 1859 et 1883. L'Ircam, associé à ce Jour de légende, vient corser la lecture des acteurs dans la dernière séquence. Les absents bénéficieront d'une retransmission en direct sur France-Culture.

Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris-1^{er}.

M^e Palais-Royal. Tél. : 01-44-58-15-15. Le 20, de midi à minuit. De 15 € à 60 € par séance intégrale ; de 7,50 € à 15 € par séance.

Musiques

PARIS Dupain

L'Institut du monde arabe confirme son parti pris d'ouverture en débutant sa nouvelle saison avec un cycle consacré à la Méditerranée, dans lequel on entendra, notamment, l'Italien Antonio Infantino (25 et 26 octobre), le oudiste égyptien Dhafer Youssef, qui recevra le pianiste cubain Omar Sosa (15 novembre), ou du fado avec Amelia Muge (13 et 14 décembre). Ce week-end, lancement avec le groupe marseillais Dupain, qui, tout en restant attaché à l'Occitan et à la vielle à roue, cultive une certaine idée du décloisonnement et de l'échange, et invente une musique regardant l'avenir.

Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5^e. M^e Jussieu. Tél. : 01-40-51-38-38. Le 19, à 20 h 30. 10 €, 13 € et 16 €.

PARIS

L'Alba

Le Théâtre de la Ville persiste et signe : depuis dix ans, il programme avec une constance louable des groupes illustrant tous les aspects du chant corse, sans sacrifier aux modes, les devantant parfois. Aussi, après A Filetta (1999) et U Fiatu Muntese (2000), c'est un troisième ensemble de Balagne, L'Alba, que Jacques Erwan a convié pour la nouvelle saison. Forgé dès 1992, à l'âge des amitiés lycéennes, L'Alba porte dans son nom le défi d'une relève qui suppose un travail rigoureux pour être à la hauteur de ses modèles. Formés au sein des confréries locales ou à la Casa musicale de Pigna, associés par Jean-Claude Acquaviva à certaines créations du Svegliu Calvese, les chanteurs de L'Alba ont mûri leur engagement musical, équilibrant le chant par une pratique instrumentale trop souvent en retrait. Flûtes, cetera, guitare et percussions, les huit musiciens atteignent aujourd'hui une maturité qui les émancipe.

Un rendez-vous qui, déjà, est plus qu'une promesse.

Théâtre des Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris-18^e. M^e Abbesses. Tél. : 01-42-74-22-67. Le 19, à 20 h 30. 11 € et 15 €.

PARIS

Thierry « Titi » Robin

Depuis son projet « Gitan » en 1993, Thierry « Titi » Robin présente régulièrement, parmi la petite bande qui l'accompagne, Gulapi Saperas, danseuse et chanteuse gitane de la caste des saperas au Rajasthan. Dans son nouvel album – une réussite – *Rakhi* (Naïve), le oudiste et guitariste angevin revisite sous un jour insolite des mélodies traditionnelles rajasthanies. Gulapi Saperas y tient évidemment un rôle de premier plan. Sur scène, elle dansera et chantera donc sans doute plus qu'à l'accoutumée, et l'on s'en réjouira tant sa présence chatoyante magnétise.

Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11^e. M^e Bastille. Tél. : 01-48-07-24-31. Les 20 et 22, à 20 h 30. 18 € (hors frais location).

Sélection disques classiques

MICHEL CHAPUIS

Dole, l'orgue aux trois visages (orgue de la collégiale de Dole). Œuvres de Mendelssohn, Czerny, Guilman, Brosig, Boëllmann, Franck.

Ce disque est le volet romantique d'une série de trois albums constituant un portrait sonore et esthétique de l'extraordinaire instrument de la collégiale de Dole, que Michel Chapuis, l'un des très grands noms de l'orgue international, connaît depuis son enfance. Extraordinaire, l'orgue de Dole l'est parce que ses trois couches historiques ont toutes eu un intérêt intrinsèque et parce qu'elles coexistent d'une manière harmonieuse. Les ajouts et les transformations opérés par les facteurs François Callinet (qui achève la seconde tranche de travaux en 1789) puis par les frères Stiehr (qui, au cours du XIX^e siècle, conféreront à l'orgue original de Karl Joseph Riepp un caractère romantique) ne font outrage à l'état premier de l'instrument. Cela permet à Michel Chapuis de jouer la musique baroque française ou allemande tout comme le répertoire romantique, comme en témoigne ce passionnant cheminement de musiques romantiques archaïsantes, faisant toutes, du *Prélude et fugue* de Carl Czerny à la *Suite gothique* de Léon Boëllmann, en passant par la *Sixième sonate* de Mendelssohn, référence à des modèles d'écriture anciens. L'imagination, le souffle large et inspiré de Michel Chapuis font merveille sur cet instrument dont les rondeurs confortables ne compromettent jamais la précision des timbres. – R. Ma.

1 CD Plenum Vox PV 003 (plenumvox@club-internet.fr), distribué par Codex France.

CLAUDE BALBASTRE À SAINT-ROCH

Quatre suites de Noël, Magnificat du 1^{er} ton, Concerto en ré majeur, Prélude et fugue en ré mineur, Trio à trois mains.

Michel Chapuis, Marina Tchebourkina (orgue). L'organiste français Michel Chapuis semble, à 72 ans, plus actif que jamais, sillonnant les routes menant aux grands instruments de France et de Navarre. Titulaire de la tribune prestigieuse de l'orgue de la chapelle du château de Versailles, le musicien reprend une activité discographique fournie. Il s'offre des « fantaisies » soutenues par de petits labels actifs, comme ce double disque compact consacré à Claude Balbastre (1724-1799), organiste de l'église Saint-Roch à Paris, entre autres tribunes et postes de la région parisienne. Des musiques sévères, à l'allemande (un étonnant *Prélude et fugue en ré mineur*, qui montre que les Français pouvaient écrire des fugues qui fussent autre chose qu'une série d'entrées fuguées), jusqu'à un très italien *Concerto*. Balbastre fait entendre les divers types de musique dont les églises parisiennes de l'ancien régime résonnaient. Ses noëls célébrissimes, qui faisaient courir les foules, lui ont d'ailleurs valu les foudres du clergé pour leur trop grande légèreté mondaine. Michel Chapuis, vif et tonique, partage l'affiche et la moitié du programme avec Marina Tchebourkina, hélas plus molle de ton et d'articulation (« *Gavotte* » du *Concerto* !) sur l'instrument que touchait Balbastre. Excellent accompagnement documentaire. – R. Ma.

2 CD Natives CDNAT01, distribués par Abeille Musique.

LES FILMS - LES SALLES - LES BILLETS

0 892 892 892

LE PLUS COURT CHEMIN ENTRE LE CINEMA ET VOUS

0 892 892 892,
le numéro de téléphone
pour trouver
le film que vous voulez,
à l'heure que vous voulez,
dans la ville que vous voulez.

ALLOCINE
LE PLUS COURT CHEMIN ENTRE LE CINEMA ET VOUS

du 25 septembre
au 27 octobre 2002 Grand Théâtre

SKINNER

MICHEL DEUTSCH - ALAIN FRANÇON

Théâtre National de la Colline 01 44 62 52 52
15, rue Malle-Brun 75020 Paris

www.colline.fr

France Inter Télérama

Olivier Gourmet, fils de ses œuvres

Issu d'une famille modeste, l'acteur, prix d'interprétation à Cannes pour le film des frères Dardenne, garde les pieds sur terre

C'EST UN MERCREDI d'automne parisien, maussade et pluvieux, et Olivier Gourmet semble exténué. Depuis son prix d'interprétation masculine au Festival de Cannes, pour sa prestation dans *Le Fils* des frères Dardenne, l'acteur n'a guère eu de répit, enchaînant les allers-retours entre la Belgique et la France. A peine sorti du tournage du film de Bruno Podalydès, il doit à présent assurer la promotion du *Fils*. Cela n'a rien d'une partie de plaisir. Très « demandé », l'acteur enchaîne les entretiens à Paris, avant de s'envoler pour la province, où débute la noria des avant-premières. Il est 10 h 30, son avion décolle à 13 heures, il nous reçoit dans sa chambre d'hôtel, non loin de la Bastille, dans le sillage immédiat d'une équipe de télévision qui remballage son matériel. Marie-Christine Damiens, l'attachée de presse, prend au vol sa commande pour le repas de midi, et s'en retourne illico acheter de la « super-glue 3 » pour recoller la monture des lunettes de l'acteur, qui n'ont pas résisté, elles non plus, à la tempête promotionnelle.

Pourtant, Olivier Gourmet n'est pas le genre d'homme à se laisser déstabiliser par le vent du succès. Robuste sur ses jambes et solide dans sa tête, l'acteur n'est pas près d'oublier d'où il vient, ni vers quoi il veut aller. Il se trouve que l'une et l'autre de ces directions se révèlent incompatibles avec la grisierie que peut parfois entraîner l'exercice du métier de comédien. Olivier Gourmet rappelle en ce sens le Marseillais Gérard Meylan, l'acteur de prédilection de Robert Guédiguian, dont il semble un équivalent nordique. Même attachement pour les origines familiales modestes, même respect du travail et de la peine, même goût du verbe et de la fidélité, même émanation de force et d'opiniâtreté, même rapport tranquille, pour ne pas dire distancé, au succès : Olivier Gourmet a récemment repris avec sa femme le petit hôtel familial des Ardennes belges, de la même manière que Gérard Meylan n'a jamais cessé d'exercer le métier d'infirmier.

C'est donc là, non loin de Namur où il est né en 1963, que tout aura commencé pour Olivier Gourmet, lequel précise d'emblée qu'il s'est « présenté par le siège ». Façon de dire que rien ne lui aura été donné. Le père est un marchand de bestiaux qui passe le plus clair de son temps au travail de la ferme. La mère est cuisinière dans le petit hôtel familial, Le Beau Site, fondé par ses grands-parents. Olivier Gourmet ne se souvient pas « les avoir jamais vus s'arrêter de travailler ». Les vacances, les loisirs, la culture resteront longtemps pour Olivier Gourmet des mots vides de sens. Les mots, au demeurant, ne sont pas le fort

BIOGRAPHIE

► 1963

Naissance à Namur.

► 1995

« *La Promesse* », des frères Dardenne.

► 1998

« *Rosetta* », des frères Dardenne.

► 2002

Prix d'interprétation masculine à Cannes pour son rôle dans « *Le Fils* », des frères Dardenne.

de la famille Gourmet. Olivier n'y est pas malheureux pour autant. Très jeune, l'enfant est réquisitionné aux travaux de la ferme comme à ceux de l'hôtel, et fait l'aller-retour, lorsqu'il n'est pas à l'école, entre les deux villages, Mirwart et Han-sur-Lesn.

Cette culture familiale du travail au prix du sacrifice, ce respect du pain gagné à la sueur de son front le marqueront à tout jamais. Il les évoque encore aujourd'hui non sans une certaine solennité, même s'il reconnaît qu'il s'est construit à la fois dans et contre cet esprit, qui faisait dire à sa mère au sujet de l'hôtel : « *Dans chaque pierre de cette maison, il y a une goutte de mon sang.* » Aussi bien, l'enfant, « *réserve et sauvage* », met à profit chaque instant de liberté pour fuir la famille et découvrir le monde. Plus tard, le hasard d'une représentation théâtrale au collège va changer son destin. Le titulaire d'un rôle est absent, il le remplace au pied levé, n'ayant, il est vrai, qu'un mot à dire : « *Maman !* » Miracle : toute la salle s'esclaffe. Sa fréquentation du cours de théâtre, davantage qu'à un goût du texte, correspondra chez lui à « *un exutoire, une manière de s'amuser et d'exister aux yeux des autres, de les séduire* ». Il en sera ainsi jusqu'à son admission au conservatoire de Liège, au concours duquel il se présente sans que son père ne s'y oppose ni ne l'encourage,

tant la perspective de ce métier pour son fils l'effraie. Olivier Gourmet se souvient encore de la phrase prononcée par celui-ci lors du petit-déjeuner qui a précédé son départ pour l'examen : « *J'espère que tu ne l'auras pas.* » Et il l'a eu, entrant alors par la grande porte dans une profession qui n'était jusqu'alors pour lui qu'une manière de se divertir.

« RESPONSABILITÉ CIVIQUE ET SOCIALE »

On l'y « casse » d'ailleurs proprement, et il y apprend à prendre possession de ces grands textes classiques qui ne lui disent absolument rien. Il en sait infiniment gré à ses professeurs, desquels il retient cette belle leçon : « *L'acteur est quelqu'un qui doit être vivant du gros orteil à la pointe des cheveux et qui est là pour communiquer quelque chose au public. Il doit apprendre à éprouver, dans son corps, le texte, et à redonner cette émotion en vertu d'une responsabilité qui est à la fois civile et sociale et non de je ne sais quelle ambition égocentrique. Si je n'étais pas convaincu de cette responsabilité, cela fait longtemps que je ne serais plus acteur.* »

Au sortir du conservatoire, il se sent encore trop vide pour se lancer dans la carrière. Il vient en 1986 à Paris dans l'espoir d'approcher Patrice Chéreau à Nanterre, s'inscrit à la classe libre du Cours Florent puis repart en

Belgique six mois plus tard, où il entame sans difficulté une carrière théâtrale très dense, de Vitrac à Claudel. Il n'aurait pas pensé au cinéma – « *le diable pour mes professeurs* » – si la rencontre fortuite avec Jean-Pierre Dardenne ne l'y avait conduit par hasard. Les deux hommes font connaissance en 1995, en siégeant au jury du conservatoire de Liège. Les affinités sont immédiates, et le cinéaste recherche justement un acteur pour le long métrage qu'il s'apprete à tourner avec son frère.

Il n'a jamais vu leurs films, et ils ne le connaissent pas comme acteur. Les « *frères* », comme on les appelle dans le milieu, vont le voir dans *La Mère* de Brecht et lui proposent l'un des rôles principaux de ce qui deviendra *La Promesse*, film qui le révèle au grand public. La suite est connue, et lui vaut, depuis Cannes, outre des propositions à la pelle, le passage régulier des cars de touristes devant le petit hôtel familial. « *Après le prix d'interprétation à Cannes*, avoue-t-il, *j'étais très heureux, mais j'avais en même temps l'impression d'être devant un gouffre : le risque, dans le show médiatique, est que votre image ne vous appartienne plus.* » Gageons qu'Olivier Gourmet saura l'éviter, lui à qui rien n'a jamais fait oublier qu'il était aussi un fils.

Jacques Mandelbaum



DENIS ROUVRE / CORBIS OUTLINE

LES GENS DU MONDE

■ Le retour d'Adam Biro chez Flammarion n'aura pas lieu. L'arrivée de l'éditeur comme directeur éditorial du département Art était liée à la reprise par Flammarion des éditions Adam Biro, dont la majorité du capital est détenu par Vilo (« *Le Monde des livres* » du 27 septembre). Les partenaires n'ont pu s'entendre sur le prix, et Vilo conserve Adam Biro et sa maison d'édition, après avoir racheté ses parts. Adam Biro a créé sa maison en 1987, après son départ de Flammarion.

■ « *Lors des derniers Salons du livre de Paris, une plaisanterie circulait parmi nous : mettons une jaquette sur nos livres qui dirait : traduit de l'iroquois. Vous verrez, on vendrait ainsi plus de livres !* », ironise l'éditeur Pascal Assathiany, patron de la Maison montréalaise, cité par l'AFP. Présents à Paris pour le premier festival America des littératures d'Amérique du Nord qui s'est ouvert vendredi 18 octobre à Vincennes (Val-de-Marne), Pascal Assathiany et l'écrivain Monique Proulx se plaignent du manque de « *curiosité* » des Français à l'égard des lettres du Québec.

■ Hildur Runa Hauksdóttir, mère de la chanteuse Björk, poursuit une grève de la faim pour que la firme Alcoa, premier producteur d'aluminium au monde, renonce à son projet d'exploitation de la région de Vatnajökull, à l'est de l'Islande. Les écologistes craignent que celui-ci n'endommage la beauté sauvage de ce lieu abritant le plus grand glacier d'Europe. Hildur Runa Hauksdóttir, qui se contente de boire des tisanes au thym et à l'achillée, se dit confortée par l'ampleur des soutiens reçus.

■ *Dirrty*, le dernier vidéo-clip de Christina Aguilera, provoque l'indignation des autorités de Bangkok. On y voit la chanteuse américaine dansant autour d'un ring de boxe avec des affiches sur lesquelles sont inscrits, en thaïlandais, les mots « *tourisme sexuel thaïlandais* » et « *jeunes adolescentes* ». Un représentant en Thaïlande de BMG, la maison de disques de Christina Aguilera, a déclaré au quotidien *The Nation* que le clip ne serait pas diffusé par les télévisions locales. Agée de 21 ans, Christina Aguilera avait fait ses débuts au Club Mickey Mouse de la chaîne Disney Channel.

■ Agacé qu'on le confonde avec son presque homonyme Bryan Adams, clone canadien de Bruce Springsteen, Ryan Adams, valeur montante du rock américain, s'en est violemment pris lors d'un concert à Nashville à un spectateur qui réclamait *Summer of '69*, chanson de... Bryan Adams. Ryan Adams a exigé qu'on rallume les lumières pour identifier le malotru et lui a offert 30 dollars pour qu'il quitte la salle, faute de quoi il cesserait de jouer. Le manager du chanteur a rattrapé le spectateur et lui a présenté ses plus plates excuses.

TÉLÉVISION

Une histoire immortelle

Semaine épique sur CineCinema Classic, qui traverse au galop, et sur une tonalité polyglotte, un demi-siècle de vision « quichottesque ». Postérité incroyablement prolifique que celle du héros chevaleresque inventé par Cervantès comme métaphore suprême de la désillusion (et du désenchantement d'une Espagne en décadence à l'orée du XVII^e siècle). Don Quichotte ou le refus du réel, dans une mise en abyme romanesque que d'innombrables artistes n'ont cessé de revisiter, ainsi que le rappelle le documentaire anglais de Mike Dibb, *Les Métamorphoses de Don Quichotte*. Au rang des escapades cinématographiques les plus inspirées (et pour la première fois sur le petit écran), le *Don Quichotte* de Georg Pabst (1933), étonnamment incarné par le ténor russe Fedor Chaliapine ; *Don Kikhot* version russe, par Grigori Kozintsev (1957), puissamment interprété par Nikolai Tcherkassov (l'inoubliable Ivan d'Eisenstein) ; enfin, le rocher de Sisyphe d'Orson Welles, un *Don Quijote* inédit et insolite (1955-1992) campé dans l'Espagne des années 1960, que Jess Franco, assistant de Welles sur certaines séquences, achèvera de tourner et de monter. Pour la bonne bouche, une exploration de la culture espagnole en quatre volets signée... Orson Welles, en 1964. *Nella Terra di Don Chisciotte* ou la jouissance plein Sud d'une Espagne révolue. – Val. C.

« *Week-end Don Quichotte* », samedi 19 octobre, de 13 h 45 à 19 h 05, puis de 22 heures à 3 h 10 ; dimanche 20, de 12 h 40 à 18 h 40, CineCinema Classic.

DIMANCHE 20 OCTOBRE

► Correspondances :

Franz Kafka
9 h 15, France 5
Premier volet d'un triptyque de correspondances explorées par Pierre Dumayet et Robert Bober. Hugues Quester prête sa voix aux lettres et extraits du *Journal* de Kafka.

► Turbo

11 h 40, M6
Le magazine de l'automobile

s'associe à la campagne de M6 de sensibilisation du public à l'insécurité routière. L'émission s'intéresse plus particulièrement aux risques encourus par les enfants et à leur perception des dangers de la route.

► Vivement dimanche

13 h 45, France 2
Michel Drucker relance ses invitations en direction des responsables politiques. Alain Juppé, maire de Bordeaux et président de l'UMP,

est le premier élu de la saison.

► Les repères de l'histoire

16 heures, France 5
Laurent Joffrin présente le documentaire de François Lanzenberg et Brigitte Matron, *Pierre Mendès France : l'empreinte*, à l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de l'ancien président du Conseil. Après ce film, un débat en plateau réunit Jacques Delors, ancien ministre de l'économie et des finances et ancien président de la Commission européenne, et Françoise Giroud, éditorialiste au *Nouvel Observateur* et écrivain.

► Les ailes de la nature :

L'automne et l'hiver

17 h 05, Canal+
Deuxième volet de la série documentaire de Jacques Perrin, Jacques Cluzaud et Stéphane Durand consacrée aux oiseaux et réalisée parallèlement au film *Le Peuple migrateur*, des mêmes producteurs. Fin de la série dimanche 27 octobre avec *Les Oiseaux de mer*.

► Liliom

0 h 05, France 3
Après son suicide, un mauvais garçon obtient le droit des autorités célestes de revoir ses actes et de revenir sur Terre. Transformation d'un récit fantastique en méditation sur le destin. Un chef-d'œuvre de Fritz Lang (1933), avec Madeleine Ozeray.

LUNDI 21 OCTOBRE

► Reportage

20 h 15, Arte
Les reporters ont suivi une opération de l'armée indienne à la poursuite de fondamentalistes pakistanais.

► Le fabuleux destin de...

20 h 20, France 3
Isabelle Giordano réunit les copains de lycée de Michel Leeb et de Samy Naceri, avec un invité surprise, Alain Delon.

► Soirée « Les Lumières de Brindisi »

21 heures, Canal+
Lancement d'une opération menée en collaboration avec une trentaine de chaînes européennes sur la thématique de l'immigration, déclinée à travers des portraits, des témoignages, des documentaires et des interviews. Ouverture ce soir avec une interview de Jorge Semprun, initiateur de cette entreprise, suivie par plusieurs documentaires, *Dans les coulisses de l'Europe bunker*, reportages tournés en Albanie, en Italie, en France et en Espagne, et *Je ne suis pas d'ici*, fruit d'un concours appelant les amateurs à réaliser une courte vidéo sur ce thème. En fin de soirée, la chaîne diffuse *Tolérance, intolérance*, un documentaire que France 2 avait renoncé à diffuser cet été, car jugé « *trop dérangeant* ».

RADIO

DIMANCHE 20 OCTOBRE

► Interception

9 h 10, France-Inter
Sur la rive gauche du fleuve Zaïre, à 25 kilomètres de Kinshasa, Claudine André a installé un sanctuaire pour protéger les bonobos, ces grands singes bipèdes proches de l'homme. Ils ont en commun avec les humains 98 % de gènes et se reproduisent en copulant face-à-face. Chez les bonobos, le sexe est un régulateur de conflits, comme l'explique Christine Siméone au fil de ce reportage réalisé pour la première fois en multicanal, grâce à quatre micros. Cette innovation permet aux possesseurs du système Home cinema avec dolby surround d'entendre les sons comme au cœur de la jungle.

► Emission scientifique

13 h 15, Europe 1
Deux sujets aujourd'hui au sommaire de l'émission présentée par Alain Cirou : « *Les chasseurs de trous noirs* », avec Philippe Lavocat et François Lebrun, responsables scientifiques au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) ; suivi de « *L'univers a-t-il une forme ?* », avec Rolan Lehoucq, astrophysicien au CEA.

LUNDI 21 OCTOBRE

► La danse des mots

12 h 10, RFI
Yvan Amar s'intéresse aujourd'hui au vocabulaire du théâtre : Grill, cour, jardin, plateau...

► La saga Dumas

14 h 40, France-Bleu Drôme Ardèche
A l'occasion du bicentenaire de la naissance d'Alexandre Dumas et du transfert de ses cendres au Panthéon, les différentes antennes de France-Bleu lancent un feuilleton radiophonique, proposé par Bernard Deutsch, produit par l'Atelier Méridienne, écrit par Renaud Albery, réalisé par Hubert Thébaud et interprété par l'acteur Jean-Claude Dreyfus. La série tournera sur les autres antennes de la radio en octobre-novembre.

► La fabrique de l'Histoire

15 heures, France-Culture
Emmanuel Laurentin évoque les nouvelles politiques d'immigration et d'intégration mises en place dans les années 1970.

► Le jazz est un roman

18 heures, France-Musiques
L'étrange destin de George General Gryce Jr dit « *Gigi Gryce* », par Alain Gerber. Musiques de Gigi Gryce, Clifford Brown, Art Farmer, Sinatra...

RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 19 OCTOBRE

TF1

15.45 Will & Grace Soyez charitable 16.15 Invisible Man Tueur d'élite 17.05 Sous le soleil. Les illusions perdues 18.10 Star Academy En direct 18.55 Le Maillon faible 19.52 L'Œil du photographe 19.55 Météo, Journal, Météo.



20.50 STAR ACADEMY Jeu présenté par Nikos Aliagas. Invités : Patrick Fiori, Shania Twain, la troupe de « Roméo et Juliette », Christophe, Nuttea. 96432068 Ce soir, les élèves de la « Star Academy » ne sont plus que neuf à rejoindre les studios pour participer au grand show hebdomadaire. Huit rejoindront le château.

23.10 NEW YORK, SECTION CRIMINELLE Faux et usage de faux 5534529. Un cadavre encombrant 54778. Série (saison 1). Steve Shill. Avec Vincent D'Onofrio, Kathryn Erbe, Cindy Catz (EU).

1.05 Les Coups d'humour 1.40 Reportages Le temps des bouillottes de crus 7092024 2.05 Très chasse Le chevreuil 3.00 Ernest Léardee ou le roman de la biguine 2765643 3.55 Histoires naturelles (25 min). 2397914.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS
14.00 Les Aventures de Lagardère ■ Jean-Pierre Decourt (1968, France - Italie, 105 min) CC Emotion
14.25 Boom ■ Joseph Losey (1968, Grande-Bretagne, v.m., 115 min) CC Succès
15.10 Mémorandum ■ René Guissart (1936, France, N., 90 min) CC Classic
16.20 La Machine ■ Paul Vecchiali (1977, France, 100 min) CC Auteur
18.20 Qu'est-il arrivé à Baby Jane ? ■ Robert Aldrich (1962, États-Unis, N., 145 min) TCM
20.05 Citadel de Crime ■ George Sherman (1941, États-Unis, N., v.o., 60 min) CC Classic
22.40 Yakuzas ■ Sydney Pollack (1975, États-Unis, v.m., 110 min) TCM
23.00 Tout le monde dit I love you ■ Woody Allen. Avec Edward Norton, Drew Barrymore, Diva Gray (1996, États-Unis, v.m., 100 min) CC Emotion
23.10 La Maison rouge ■ Delmer Daves (1947, États-Unis, N., v.o., 91 min) Cinétoile
0.20 Stalker ■ Andreï Tarkovski (1979, URSS, v.o., 160 min) CC Auteur
0.30 Guet-apens ■ Sam Peckinpah (1972, États-Unis, v.m., 120 min) TCM
0.40 Tumultes ■ Robert Siodmak (1931, Fr. - All., N., 90 min) CC Classic

FRANCE 2

16.55 Patinage artistique Top Jump. Epreuves H et couples 18.00 CD'aujourd'hui 18.05 Gilmore Girls (saison 1) Rory est amoureuse 18.55 Douce France Invités : Amanda Lear et Billy Crawford 20.00 Journal, Météo.



20.55 LA GRANDE ÉCOLE DES FANS Divertissement présenté par Patrick Sébastien. Invités : Marc Lavoine, Lorie, Lara Fabian, Roch Voisine. 2182890 Mème concept que la célèbre émission de Jacques Martin des dimanches si ce n'est que dorénavant le public peut participer au vote. 23.10 CD'aujourd'hui 7093971.

23.15 TOUT LE MONDE EN PARLE BEST OF Magazine présenté par Thierry Ardisson. 5873971

1.40 Journal de la nuit, Météo 3282918.

2.00 Tennis En différé de Madrid. Masters Series. Tournoi messieurs (Espagne) (1^{er} demi-finale). 19428010 4.30 Douce France Magazine. Invités : Amanda Lear et Billy Crawford (60 min). 9261846.

FRANCE 3

15.55 La Vie d'ici 18.10 Expression directe FSU 18.15 Un livre, un jour Ceux d'à côté, de Laurent Mauvignier 18.20 Questions pour un champion Jeu 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo 20.10 Tout le sport 20.20 Euro millionnaire.



20.55 LA LIBERTÉ DE MARIE Téléfilm. Caroline Huppert. Avec J. Maraval, Sagamore Stévenin, Danièle Lebrun, Didier Bezace [1/2] (Fr., 2002, ♦). 5192258 Une jeune femme de vingt ans, mariée à un homme dépourvu de personnalité, tombe amoureuse d'un collègue de travail de ce dernier. Leur passion les poussera au crime.

22.40 LES FEUX DE LA RAMPE [1/2] Patrice Chéreau. Documentaire. Philippe Azoulay ♦ CC. 7856093 23.40 Météo, Soir 3 0.05 Les Feux de la rampe [2/2]. Patrice Chéreau ♦ CC 1406643.

1.10 Ombre et lumière Bernard Loiseau 1.35 Espace francophone 9^e Sommet de la francophonie à Beyrouth. 4751407 1.50 Sorties de nuit Triptyk. 7184778 3.20 On ne peut pas plaire à tout le monde 64673681 (130 min).

CANAL+

17.00 Football En direct. Championnat de Ligue 1 (1^{re} journée) : Lyon - Auxerre ► En clair jusqu'à 21.00 19.20 Journal 19.30 En aparté Invités : Guy Roux et Lio 20.30 7 jours au Groland 20.55 Le Zapping.



21.00 24 HEURES CHRONO 10 h 00 - 11 h 00 24190. 11 h 00 - 12 h 00 44215. Série (saison 1). David Guggenheim ; Stephen Hopkins. Avec Kiefer Sutherland, Dennis Haysbert, Karina Arroyave (EU, 2001). Dans 10 h 00 - 11 h 00, après avoir accompagné Cofell vers un rendez-vous, Jack comprend que le complot ne vise pas seulement Palmer.

22.25 JOUR DE FOOT Magazine présenté par Grégoire Margotton, Vincent Radureau. Au programme : Guingamp - Montpellier ; Sedan - Rennes, Sochaux - Bordeaux et Troyes - Paris-SG. 6277242

0.00 Quills, la plume et le sang Film. Philip Kaufman (2000, EU, ♦) 2.00 Le Journal du hard 2.15 Ally Film. John B. Root (Fr., 2002, ♦). 8147933 CC 3.45 Joe Caligula ■ Film. J. Bénazéraf (1966, Fr., 55 min, ♦) 1890049.

FRANCE 5 / ARTE

18.05 Le Magazine de la santé le docteur Bobbot 19.00 Flash info 19.01 Le Forum des Européens L'Europe, j'y crois plus. 19.45 Arte info 20.00 Le Dessous des cartes Pétrone 20.15 Contacts Nan Goldin - Nobuyoshi Araki.



20.45 L'AVENTURE HUMAINE - L'INQUISITION RÉVÉLÉE Le feu de la foi. Documentaire. Jan Peter et Youri Winterberg (Allemagne, 2002). 7135548 En 1998, l'ouverture par le Vatican des archives secrètes de l'Inquisition permet d'en dresser un terrible tableau. 21.40 Metropolis Mark Z. Danielewski : « La Maison des feuilles ». 9108987.

22.35 STRADA PRINCIPALE Téléfilm. Bianca Conti Rossini. Avec Michele Bottini, Alessandra Moor, Diego Gaffuri, Cristina Ferraioli (Sui., 2001, v.o., ♦). 6249635 0.10 La Lucarne La vie, l'automne. Documentaire. Sergeuï Loznitsa et Marat Magambetov 9542136 0.45 Lacombe Lucien ■ Film. Louis Malle. Avec Pierre Blaise, Aurore Clément (France, 1974, 80 min) 9214556.

0.40 Petites histoires entre amants Série. Reproduction. Shere Folkson. Avec Catherine McCormack, David Tennant. 5057049 1.09 Météo 1.10 Drôle de scène 5038914 1.40 M6 Music, Les Nuits de M6 74866049.

M6

16.30 Chapeau melon et bottes de cuir Série (saison 6) Amour, quand tu nous tiens... 17.30 Amicalement vôtre Les pièces d'or 18.35 Caméra café 19.05 Turbo 19.54 6 minutes 20.05 Plus de popstars. 20.40 Cinévis.



20.50 LA TRILOGIE DU SAMEDI DARK ANGEL Le contrat Berrisford 7125161. 12 heures de sursis 9788267. Série (saison 2). Thomas Wright. David Straiton. Avec Jessica Alba, Michael Weatherly, Michael Kopsa, Meghan Ory (2002). 22.35 Sept Jours pour agir Un homme très averti. Série (saison 2). Charles Correl. Avec Alan Scarfe, Jonathan LaPaglia 3429616.

23.30 SEX AND THE CITY Au feu les pompiers 54513. Trop bien pour toi 9543865. Série (saison 3, 1 et 2/18). Michael Patrick King. Avec Sarah Jessica Parker, Kim Cattrall, Brad Beyer (Etat-Unis, 2000).

0.40 Petites histoires entre amants Série. Reproduction. Shere Folkson. Avec Catherine McCormack, David Tennant. 5057049 1.09 Météo 1.10 Drôle de scène 5038914 1.40 M6 Music, Les Nuits de M6 74866049.

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.00 Elektrophonie.
20.50 Mauvais genres. Spécial érotisme.
22.05 Fiction. Kermesse. de M. Akkouché.
23.00 Le Monde en soi. La prostitution infantile à Paris.
0.00 Nocturnes. Vlado Perlemuter.
FRANCE-MUSIQUES
19.30 Jules César. Opéra de Haendel. Par le Chœur et l'Orchestre des Musiciens du Louvre de Grenoble, dir. Marc Minkowski, David Daniels (Jules César).
23.00 Le Bel Aujourd'hui. Par l'Ensemble InterContemporain, dir. Jonathan Nott : œuvres de Mantovani, Bertrand, Boulez.
RADIO CLASSIQUE
20.00 Les Rendez-Vous du soir. L'Ecole suédoise. Œuvres de Berwald, Crussell, Smetana, Stenhammar, Peterson-Berger, Bruch, Wien, Alfvén.
22.00 Da Capo. Par le Wiener Konzerthaus Quartett. Œuvres de Haydn, Brahms, Mozart, Schubert.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

DÉBATS

17.10 Le Monde des idées. Thème : L'Homme des livres. Invité : François Maspéro. LCI

MAGAZINES

18.00 Les Lumières du music-hall. Laurent Voulzy. Paris Première
19.00 Un jour, deux stars. Invitées : Corinne Touzet ; Inès de la Fressange. Match TV
23.00 Explorer. Voyage sous les grottes. Les fantômes du Bayou. Les tombeaux de glace de la Sibérie. Nat. Geographic
23.45 Paris dernière. Paris Première

DOCUMENTAIRES

17.00 L'Égypte. L'héritier du Sinaï. Voyage
17.30 Voyages aux Hébrides. La mer du Nord. Odysée
17.35 La Quête de l'éternité. Planète
18.35 L'Album. Susan Sarandon. Téva
19.00 Une vie secrète. National Geographic
19.45 La Guerre froide. [1/6]. La Chaîne Histoire
19.50 Au-delà du rêve. Planète
20.00 Une histoire mondiale. Ernest Hemingway et Cuba. Voyage
20.00 Les Dingos, amis ou ennemis ? National Geographic
20.00 Le Poison miraculeux. Histoire
20.50 L'espion qui venait d'Hollywood. Odysée

21.00 Le Vietnam et Victor Hugo.
21.00 Australie. La Grande Baie.
21.00 Cécile et Henri Rol-Tanguy.
21.30 Rats en guerre.
21.30 Une Suisse rebelle. Anne Marie Schwarzenbach, 1908-1942.
19.45 50 ans de maquis.
22.00 Les Mensonges du jour J.
22.00 Les Naufrages. La tragédie du *Boyd*, l'accord de l'*Ariadne*, le naufrage du *Wiltshire*.
22.00 Les Dauphins dans leur élément. Nat. Geographic
22.35 L'Empereur immortel.
22.35 Monsieur Périer.
22.45 Lanyi, petite Chinoise au pays des brumes.
22.50 Elan d'amour.
23.00 Pilot Guides. Le sud du Mexique.
23.45 La Hongrie romantique et guerrière.

SPORTS EN DIRECT

13.30 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Madrid (Espagne). Demi-finales. Pathé Sport
14.00 Tennis. Tournoi féminin de Zurich (Suisse). Demi-finales. Eurosport
20.00 Football. Ligue 1 : Sochaux - Bordeaux. TPS Star
20.50 Sports mécaniques. Motorshow. Au Stade de France, à Saint-Denis. Paris Première

TV 5
Voyage
Histoire
National Geographic
La Chaîne Histoire
Odysée
Histoire
Voyage
Festival
Planète
Festival
Odysée
Mezzo
Voyage
Odysée

MUSIQUE

20.15 Musiciens en herbe. Avec G. Crespeau (piano). Mezzo
20.45 Jeanne d'Arc. Opéra de Verdi. En 1989. Par l'Orchestre et les Chœurs du Théâtre communal de Bologne, dir. Riccardo Chailly. Mezzo
23.45 Mozart. Sonate pour piano en si bémol majeur KV 333. En 1983. Avec Daniel Barenboim (piano). Mezzo
TÉLÉFILMS
19.00 Une fée bien allumée. M. Mayron. Disney Channel
20.40 Mazarin. Pierre Cardinal. [3/3]. Festival
20.50 La Bascule. Marco Pico. CC Téva
20.55 Turbulences 2. David Mackay CC TF 6
22.25 La Bascule à deux. Thierry Chabert. CC Téva
22.25 Echech et meurtrier. Mark Cullingham. CC 13^{ème} RUE
22.30 Les Rois de Las Vegas. Rob Cohen. CC Canal Jimmy

SÉRIES

18.10 Les Chemins de l'étrange. Comme deux gouttes d'eau (saison 1) CC TPS Star
19.55 Scrubs. Mon Jésus à moi. Mon saut dans l'inconnu (saison 1, v.o.). Paris Première
20.45 Le Saint. Les bijoux de la reine. Le diamant (saison 5) CC Canal Jimmy
21.40 High Secret City. Avec ou sans préméditation (saison 2). Série Club

DIMANCHE 20 OCTOBRE

TF1

13.25 Walker, Texas Ranger Série (Sg) Quatre femmes en cavale 14.20 Les Associées Série (S1) Le masque 15.10 Preuve à l'appui Série (S1) Double vie 16.00 7 à la maison Série (S6) Rencontre du troisième type 16.55 Vidéo gag 17.55 Le Maillon faible 18.47 L'Œil du photographe Magazine. 18.50 Sept à huit Magazine 19.50 Ushuaïa découverte Magazine 19.55 Météo, Journal, Météo.



20.50 DANGER IMMÉDIAT Film. Phillip Noyce. Avec Harrison Ford, Willem Dafoe, Anne Archer, James Earl Jones, Joaquin de Almeida (1994, EU, ♦) 3639827 Un agent de la CIA se bat courageusement contre l'ignoble trafiquant de drogue colombien. Thriller patriotique. 23.20 Les Films dans les salles 7068285

23.25 LES FAUVES Film. Jean-Louis Daniel. Avec Philippe Léotard, Daniel Auteuil, Gabrielle Lazure, Véronique Delbourg, Macha Méril (1984, France, ♦) 6935136 Un ancien cascadeur est poursuivi par la haine d'un homme qui lui reproche la mort de sa sœur. Entre la critique sociale et le néo-film noir stylisé. La mayonnaise ne prend pas. 1.10 La Vie des médias Magazine. 7199179

1.30 Star Academy 2.25 Très chasse Dérangement, ragondin et piégeage 3.20 Reportages Ces messieurs en habit vert 377150 ♦ 3.45 Histoires naturelles La Namibie 5434050 Cao de agua... chasse vanneaux (50 min). 1739042

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS
13.30 Don Quijote ■ Jesus Franco et Orson Welles (1992, It. - Esp. - EU, v.o., 120 min) CC Classic
13.50 Wyatt Earp ■ Lawrence Kasdan (1994, États-Unis, v.m., 205 min) CC TCM
16.20 Don Quichotte ■ Georg Wilhelm Pabst (1933, France, N., 80 min) CC Classic
17.15 Le Bal des sirènes ■ George Sidney (1944, États-Unis, v.m., 115 min) TCM
18.00 Le Sauvage ■ Jean-Paul Rappeneau (1975, France, 110 min) CC Premier
19.10 Slither ■ Howard Zieff (1973, États-Unis, v.m., 95 min) TCM
20.45 Pour une poignée de dollars ■ Sergio Leone (1964, Italie, 100 min) CC Cinéfas
21.00 Laurel et Hardy au Far West ■ James W. Horne (1937, États-Unis, N., v.o., 65 min) CC Cinétoile
22.05 Hôtel du Nord ■ Marcel Carné (1938, France, N., 95 min) CC Cinétoile
22.35 Amarcord ■ Federico Fellini (1974, Italie, v.m., 120 min) CC Auteur
22.35 Barcelona ■ Whit Stillman (1994, États-Unis, v.m., 95 min) CC Emotion
23.40 Diamants sur canapé ■ Blake Edwards (1961, États-Unis, v.o., 115 min) CC Cinétoile
23.45 Secret défense ■ Jacques Rivette (1997, France, 175 min) CC Premier
0.05 Le Sergent noir ■ John Ford (1960, États-Unis, v.m., 105 min) CC Classic

FRANCE 2

13.00 Journal 13.15 J'ai rendez-vous avec vous 13.38 C'est pas banal 13.40 Météo 13.45 ET 19.15, 3.05 Vivement dimanche Magazine. Invité : Alain Juppé 15.35 Washington Police Série (S1) Victimes imparfaites 16.25 Boston Public Série (S1) Chapitre 7 17.15 Nash Bridges Série (S6) Les ennuis de Cassidy 18.00 C'est ma tribu 18.05 Stade 2 Magazine 19.55 C'est pas banal 20.00 Journal, Météo.



20.55 URGENCES Le mal est fait ♦ 8861556 Un coup du destin ♦ 3949204 Série (saison 8). Nelson McCormick ; Christopher Chulack. Avec Anthony Edwards, Alex Kingston, Laura Innes, Noah Wyle (2002). Dans le mal est fait, la petite fille de Mark Greene est amenée aux urgences suite à une overdose accidentelle : un coup dur pour le médecin.

22.40 ON VOUS DIT POURQUOI Magazine présenté par Jérôme Bonaldi, Eglantine Emeyé. Invité : Yvan Bourgnon. Téléphones portables : sont-ils dangereux pour notre santé ? ; La chrysoleme attaque : que peut-on faire contre les animaux envahisseurs ? ; L'espionnage aérien est-il l'arme absolue ? ; Route du Rhum, près d'un mois sans dormir : comment la science aide les marins ; etc. 2815310

0.15 Journal de la nuit, Météo 0.40 Tennis Masters Series. Tournoi messieurs de Madrid. Finale. 60483082 3.45 Infos, Météo 4.05 Le Pain Court métrage. 7936353 CC 4.25 Stade 2 Magazine. 5394228 (60 min).

FRANCE 3

13.20 C'est mon choix Magazine 14.50 Keno 14.55 Automobilitisme Supertourisme. Championnat de France (7^e et dernière manche). A Magny-Cours (Nièvre) 15.30 Gymnastique Internationale de France (1^{re} édition). Au palais omnisports de Paris-Bercy 17.50 Explore La Guerre des lions 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo 20.10 Consomag 20.20 Les Nouvelles Aventures de Lucky Luke Custermania ♦



20.50 LA LIBERTÉ DE MARIE Téléfilm [2/2]. Caroline Huppert. Avec Julia Maraval, Sagamore Stévenin, Danièle Lebrun, Didier Bezace, J. Mathou (Fr., 2002, ♦). 951335 Afin de vivre pleinement leur passion, deux amants n'hésitent pas à éliminer un mari encombrant. Hélas, leur union tourne rapidement au cauchemar. 22.35 Météo, Soir 3.

22.55 FRANCE EUROPE EXPRESS Magazine présenté par Christine Ockrent, Gilles Leclerc et Serge Juy. Avec la participation de Jean-Michel Blier.
0.05 Cinéma de minuit : Cycle Fritz Lang - Lilium ■ Film. Fritz Lang. Avec Charles Boyer, Madeleine Ozeray. Comédie satirique (France, 1933, N.) 1241773 2.00 Espace francophone 9^e Sommet de la francophonie à Beyrouth. Magazine. 6704082.

2.15 Les Nouvelles Aventures de Lucky Luke Custermania ♦ 9830334 2.40 Soir 3 3.05 Thalassa Escalade en Andalousie ♦ 6340781 4.30 Explore La Guerre des lions. Documentaire. Peter Bassett (60 min) 6259537.

CANAL+

12.40 Le Vrai Journal 13.40 La Semaine des Guignols 14.15 Le Zapping 14.30 La Grande Course 15.00 Profession braqueurs Téléfilm. Alex Wright (GB, 2001, ♦) 16.30 Making of Signes 16.45 Les Simpson 17.05 Les Ailes de la nature [2/3] 18.00 Le Placard Film. Francis Veber. Avec Daniel Auteuil (France, 2000) CC ► En clair jusqu'à 21.00 19.25 Ça Cartoon 20.30 L'Équipe du dimanche.



20.45 FOOTBALL CHAMPIONNAT DE LA LIGUE 1. Marseille - Strasbourg. 781759 Match décalé de la onzième journée du championnat de France de la Ligue. 20.45 Coup d'envoi en direct.

22.45 L'ÉQUIPE DU DIMANCHE Magazine présenté par Hervé Mathoux. 8961914 0.40 24 heures chrono Série (saison 1, v.o.) 10 h 00 - 11 h 00 1257995. 11 h 00 - 12 h 00 2774624. David Guggenheim ; Stephen Hopkins. Avec Kiefer Sutherland, Dennis Haysbert 2.05 Bush, président Série (saison 1, v.o.) SDI aie aie ! 5548060. Bush donne sa langue au chat 1148204. Jeff Melman. Avec Timothy Bottoms, Carrie Quinn Dolin.

2.45 Lundi investigation L'Incrovable Voyage de monsieur George 6212624 4.00 Bush, président (S 1, v.o.) Le président s'écstasy 0 4959082. Un président raffiné 1803957. Le vice au pouvoir (25 min) 8394334.

FRANCE 5 / ARTE

12.00 Carte postale gourmande Le Morvan 12.35 Arrêt sur images 13.35 Les Refrains de la mémoire Je t'aime, moi non plus, 1969 14.05 Les Monts de lumière 15.05 Madagascar 16.00 Les Répères de l'Histoire Pierre Mendès France : L'empreinte 17.30 Va savoir 18.05 Ripostes 19.00 Flash info 19.01 Vadim Repin joue Lalo La Symphonie espagnole 19.45 Arte info, Météo 20.15 Danse Love Dance.



20.40 THEMA - LA REINE VICTORIA. UN EMPIRE ET SON ÉPOQUE. Magazine. 20.45 Thema - La Guerre de l'opium Film. Xie Jin. Avec Bao Guoan, Su Min, Shao Xin, Robert Peck (Chine - EU, 1997, ♦). 665681 Fresque chinoise sur les manœuvres du colonialisme britannique qui a entraîné la Chine dans la guerre au début du XIX^e siècle.

22.30 THEMA - CONFIDENCES D'UNE SOUVERAINE Documentaire. Peter Bardehle (2001). 6015310 Portrait d'une reine couronnée en 1837 et ayant régné soixante-trois ans. 23.35 Thema - 1900 house Une maison victorienne. Documentaire. Mark McCrum et Matthew Sturgis. 855117 Une famille britannique d'aujourd'hui, plongée dans les années 1900...

0.25 Saint-Cyr ■ Film. Patricia Mazuy. Avec Isabelle Huppert, Jean-Pierre Kalfon. Histoire (Fr., 2000) 131247 2.20 Why Are You Creative ? Julian Schnabel. Documentaire 14800686 2.25 Arte scope (15 min) 6667044.

M6

12.19 Warning Magazine 12.20 Demain à la une Série (saison 2). Les jeux de l'amour 13.20 La Belle Vie Téléfilm. Tom Moore. Avec DW Moffett, Tracy Pollan (EU, 1990, ♦) 15.50 Drôle de scène 16.10 Absolutement 80 Invités : Michèle Bernier, Laurent Voulzy, Véronique Jannot... 18.55 Largo Winch Série (saison 2). Jeux dangereux ♦ 19.54 Le Six minutes, Météo 20.05 E-M6 20.40 Sport 6.



20.50 CAPITAL FORTUNES À HAUT RISQUE Présenté par Emmanuel Chain. Au sommaire : Coca-Cola en Palestine ; Chine : le milliardaire rouge ; Vanille : la fortune au bout du fusil. 39422402 22.54 Météo.

22.55 CULTURE PUB SPÉCIAL CRASH Magazine présenté par Christian Blachas et Thomas Hervé. Au sommaire : Crache du trash ; Zéro de conduite ; Des coups ; Planète pub. 2465556 23.25 Confessions impudiques Téléfilm. Mike Sedan. Avec Josie Hunter, James Keefe, Lindsey James (Etats-Unis, 1997, ♦) 2512372 1.00 Sport 6 Magazine 6911353 1.08 Très sport Magazine 1.09 Météo.

1.10 Turbo Présenté par Dominique Chapa. Au sommaire : Sécurité ; Génération. 23567792 1.44 Warning Magazine 1.45 M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (315 min) 10456150.

RADIO

FRANCE-CULTURE
19.00 La Légende des siècles de Victor Hugo. Un jour de légende. Depuis la Comédie-Française.
23.00 Atelier de création radiophonique. Tarkovski le son de la terre.
0.00 Equinoxe. Composition, improvisation à Royaumont.
FRANCE-MUSIQUES
19.00 Concert. Au studio Sacha Guitry de la Maison de Radio France, à Paris. Œuvres de Spohr, Parish-Alvars, Carter, Debussy, Fauré, Roussel, Bartok, Godard.
20.30 A l'improviste. En public au studio Sacha Guitry de la Maison de Radio France.
21.30 Tapage nocturne.
23.00 Le Jazz, probablement. Au studio Charles Trenet de la Maison de Radio France.
1.00 Programme Hector.
RADIO CLASSIQUE
20.00 Soirée lyrique. La Trilogie : La Walkyrie. Opéra de Richard Wagner. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. George Solti, Birgit Nilsson (Brünnhilde), James King (Siegmund).
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

PIERRE GEORGES

Ricochets

UN JOUR peut-être, les gens d'entre Rhône et Saône pratiquant ce sport à haute valeur éducative qu'est le lancer de galet à la surface des eaux dresseront une statue ou attribueront une rue à Lydéric Bocquet. Ce physicien lyonnais vient en effet d'apporter, avec son équipe, une contribution décisive à l'étude d'un phénomène essentiel : le ricochet.

Selon le théorème, ou la formule, de Bocquet, une pierre est lancée vite, plus elle ricoche fort loin et longtemps. Croit-on que l'on galèje, ici ? Ou que l'on traite avec désinvolture une contribution majeure aux sciences du lancer ? Pas du tout. Les travaux du « professeur Ricochet » et de sa fameuse équipe ont fait l'objet d'une publication dans la très sérieuse revue *New Scientist*.

D'où il ressort que la détermination du lanceur, l'entraînement, les tirs d'exercice, la technique, le mouvement de bras et même la forme de la pierre ou du galet ne sont scientifiquement pour rien dans l'accomplissement de l'exploit. Seule compte la vitesse du projectile. Conjuguée, bien sûr, à quelques autres menues données, la vitesse de rotation de cette pierre, sa taille, la gravité et la résistance de l'eau. Toutes choses qu'on serait bien en peine d'expliquer, sinon on écrirait des choses sérieuses dans *New Scientist* et non point des balivernes ici.

Sachez tout de même, parents, que, si vos chers petits n'ont rien d'exaltant à faire ce week-end, il vous sera possible de leur proposer, et pourquoi pas de tenter vous-même, de battre le record du monde du ricochet. Ce record fut établi en 1992, sur la Bianco River, au Texas, par un illustre inconnu, tout du moins de nos

services : trente-huit ricochets d'un coup, d'un seul !

Or, selon le professeur Lydéric Bocquet – vraiment un nom à avoir sa plaque de rue sur les quais de Saône ! –, pour battre ce record, c'est tout simple et mathématique ou physique : prendre une pierre de 10 centimètres de diamètre ; la lancer ; faire en sorte qu'elle atteigne la vitesse de 40 km/h et tourne à raison de 14 révolutions/seconde ; et convoquer le Livre des records.

Simple comme une démonstration. Et d'ailleurs, la fabuleuse équipe Bocquet compte bien se doter d'une drôle de machine pour prouver la validité de ses travaux, une catapulte à moteur. Formidable idée, la catapulte ! La catapulte à moteur sera au ricochet ce que l'ordinateur est devenu au jeu d'échecs : l'adversaire parfait. C'est pourquoi, quand l'engin sera au point, nous ne désespérons pas, chers amis gones, d'organiser un défi universalo-lyonnais entre la machine Bocquet et le célèbre inconnu texan. Et que le meilleur gagne en cette affaire largement arrosée en quelque mûchon lyonnais.

Une autre affaire qui fait des ricochets, dans la presse, c'est celle, tout aussi scientifique et romanesque, des nappes phréatiques. Depuis que l'on sait, crainte, annonce, calcule que les crues centennales sont quasiment dans l'escalier – 1910-2003, même niveau ! ? –, nous nous sommes pris de passion pour ces fameuses nappes phréatiques. Le mot « phrénétique » charrie bien des imaginaires et roule déjà comme flots. Et les nappes menacent, si l'on ose dire, de remettre le couvert. Alors, surveillons ces frénétiques nappes qui enflent et désenflent sournoisement sous nos dépressions d'ouest !

LA TENTATION du coup d'éclat est désormais forte parmi les militants déçus de la cause européenne. Leur moral est si bas qu'ils pensent venu le temps de la provocation, du refus, de l'explosion et de toutes les formes possibles de manifestation bruyante pour sortir l'Union de son enlèvement progressif. Voilà pourquoi ce sont les plus europhiles qui espèrent que les Irlandais répondront « non » au référendum sur l'élargissement ce week-end. Chacun d'entre eux admet que les Polonais et les Slovénes ont leur place en Europe. Mais comme leur arrivée a été si mal préparée, que le traité de Nice est un texte paralysant, ils souhaitent une remise à plat générale. « Il ne faut pas avoir peur d'aller à la crise », a dit Daniel Cohn-Bendit à *Libération*, résumant le besoin d'« une dramatisation des choix politiques ».

C'est ainsi qu'il faut interpréter la franchise de Romano Prodi lorsqu'il a déclaré au *Monde*, jeudi, à propos de la politique économique européenne : « Je sais très bien que le pacte de stabilité est stupide. » Le président de la Commission européenne a évidemment mis en émoi les chancelleries et les salles de marché. Mais la suite de son propos était aussi importante et nouvelle : à la question « Que faire pour y remédier ? », il ajoutait, désespéré : « Je n'ai pas l'autorité. Je n'ai pas le pouvoir de décider. » Le président impuissant d'une Europe bloquée ? La stratégie de la brutalité est tentante pour réveiller les opinions et briser la longue léthargie dans laquelle tombe la construction européenne.

PETIT JEU DIFFICILE

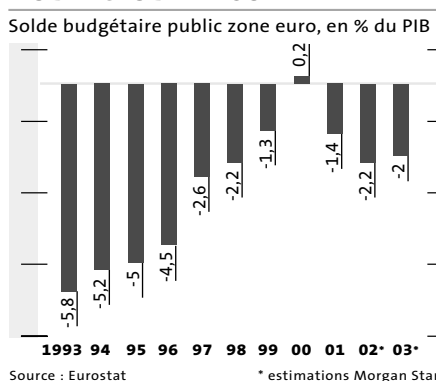
Cette tentation est, à notre avis, très dangereuse. Car les pessimistes ont sans doute encore plus raison qu'ils ne le pensent : s'ils ouvrent la boîte de Pandore, il en sortira, dans les conditions actuelles, non pas plus d'Europe mais moins d'Europe. Pourquoi ? Parce que la génération des hommes politiques aujourd'hui aux affaires est franchement, résolument, instinctivement, plus nationaliste qu'europhile. Il y a eu un alignement politique profond de l'Allemagne et de la France sur l'Angleterre.

Petit jeu difficile : désigner en France un seul vrai militant de la cause européenne en dehors de Jean-Louis Bourlanges... L'ensemble est vide. Petit jeu très facile : faire la liste des actions anti-européennes du gouvernement de Jacques Chirac en cinq mois. L'ensemble est plein : la PAC, la pêche, le budget... L'axe franco-allemand, sans

Réécrire le pacte de stabilité ? Surtout pas !

CHRONIQUE DE L'ÉCONOMIE

LES DÉFICITS DE RETOUR



Source : Eurostat * estimations Morgan Stanley

lequel aucune avancée n'est possible, est mort depuis 1995. Romano Prodi le déplore dans cette même interview décidément franche : « Il n'y a pas de futur sans une alliance forte de l'Allemagne et de la France ». Or il ajoute qu'il n'a aucun dialogue avec la France, devenue inexistante sur la scène européenne.

Vouloir dans ces conditions casser l'Union existante pour provoquer le sursaut, c'est faire fausse route. La seule stratégie envisageable est d'attendre l'arrivée d'une nouvelle génération d'hommes politiques moins euro-peureux. Il y en a pour dix ans. Dans l'immédiat, appliquons les règles.

MOTEUR DEVENU FREIN

Prenons l'exemple dans le domaine économique et monétaire de ce « stupide » pacte de stabilité. Ses défauts sont répertoriés. Il ne s'agit nullement d'une coordination véritable des politiques économiques, car il ne s'applique que lorsqu'un pays sort du cadre (dépassement d'un déficit de 3 % du PIB). C'est ainsi que plusieurs pays membres (France et Allemagne, le couple moteur devenu frein) ont unilatéralement accordé en 2000 des baisses d'impôts, quitte à ralentir la réduction de leur déficit. Choix national, électoral, avec des conséquences que l'on voit aujourd'hui : les déficits ont glissé au-delà de la barre des 3 % en Allemagne et en Italie (compte tenu des mesures de camouflage) et menacent de la dépasser en France en 2003. Quand la conjoncture est bonne, les gouvernements baissent les impôts, quand

elle est mauvaise, ils creusent les déficits : on avouera que l'Europe mérite mieux en matière de coordination des politiques économiques.

LUTTE INFANTILE

La France chiraquienne trouve une justification keynésienne à son égoïsme dans le fait qu'appliquer le pacte la forcerait à conduire une politique contracyclique « stupide » pour le coup : freiner les dépenses publiques alors même que la faiblesse de la conjoncture impose de les grossir pour provoquer une relance de la demande. Qu'un bon argument économique serve l'abandon de toute discipline commune et pousse à la débânde budgétaire démontre la puissance des égoïsmes.

Autre défaut non pas du pacte lui-même mais de son grand frère : le traité de Maastricht. Il a été confié à la Banque centrale européenne comme unique tâche la lutte contre l'inflation. Gros débat d'experts : faut-il lui donner aussi un impératif de croissance ? Mais, indépendamment d'un éventuel changement de la philosophie monétaire européenne, on peut déjà constater que le réglage de la zone n'est guère favorable à la croissance puisque les pays à forte inflation sont favorisés et les bons élèves punis par des taux réels (hors inflation) plus élevés.

Troisième gros défaut, le « policy mix », c'est-à-dire la coordination des politiques monétaires et budgétaires. La Banque centrale européenne (BCE) et les gouvernements de la zone euro sont engagés dans une lutte sur le thème infantile du « c'est lui qu'a commencé ! ». « Baissez les taux !, disent les ministres des finances aux gardiens de l'euro, nos économies étouffent. » « Arrêtez d'abord de laisser filer vos déficits budgétaires », répondent les banquiers de Francfort, en visant très explicitement les Français, les Allemands (décidément !) et les Italiens. En attendant, la conjoncture s'enfoncé. L'Allemagne est au bord de la récession. La croissance de la zone euro ne sera que de 0,7 % cette année et 1,5 % en 2003 (dernières prévisions de Morgan Stanley).

Mais tous ces défauts ne sont rien à côté de ce qui se passerait si on abandonnait le pacte au profit d'une renégociation qui, laissée aux hommes politiques actuels, donnerait pour résultat une sorte de Nice bis, avec moins de discipline et pas moins de « stupidité ». Conservons le pacte.

Eric Le Boucher

 IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Gare-marché de Bercy contre Halles centrales

EN ACCORD avec la SNCF, la Samada (Société auxiliaire de manutention accélérée des denrées alimentaires) a fait aménager derrière la gare de Lyon un quai couvert d'une superficie de 7 000 mètres carrés, doté d'appareils capables de réduire au minimum les opérations de déchargement et de distribution : chariots à moteur, engins élévateurs, bascules mobiles, etc. Unique en France, cette installation est destinée à

libérer les Halles centrales d'une partie des tâches qu'elles assument. Fonctionnant comme centre de triage, Bercy offre d'évidents avantages. Groupées dès leur arrivée en gare par catégories et par acheteurs, les denrées peuvent être transportées directement à leur destination ; la calamiteuse circulation autour des Halles en est réduite d'autant ; effectuées à l'aide d'un matériel spécial, les manipulations sont plus aisées et

plus rapides ; le coût de l'onéreuse distribution en est allégé d'autant. Mais il a bientôt fallu en rabattre. Le centre de Bercy ne fonctionne qu'au ralenti, et encore a-t-il dû s'interdire expressément de concurrencer le marché unique, c'est-à-dire de contrebattre le monopole des Halles centrales et des puissants commerces ou entreprises étroitement et fortement intéressés à leur maintien.

(21 octobre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ Repères. La francophonie, ses enjeux politiques et culturels, à l'occasion de son 9^e Sommet, organisé à Bey-

routh jusqu'au 20 octobre.
 ■ Chat. L'intégration est-elle en panne ? Discussion en direct avec Benjamin Stora, lundi 21 octobre, à 14 h 30.
 ■ Portfolio. Retour en images sur l'actualité de la semaine sur la « une ».
 ■ L'information en continu, 7 jours sur 7 sur notre site.

CONTACTS

► RÉDACTION
 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
 Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;
 télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F
 ► ABONNEMENTS
 Par téléphone : 01-44-97-54-54
 Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
 Par courrier : bulletin p. 10
 Changement d'adresse et suspension :
 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)
 ► INTERNET
 Site d'information : www.lemonde.fr
 Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
 Site nouvelles technologies :
<http://interactif.lemonde.fr>
 Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :
<http://emploi.lemonde.fr>
 Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>
 Marché de l'immobilier :
<http://immobilier.lemonde.fr>
 ► TÉLÉMATIQUE
 3615 lemondet
 ► DOCUMENTATION
 Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>
 ► COLLECTION
 Le Monde sur CD-ROM :
 01-44-09-43-21
 Le Monde sur microfilms :
 03-88-71-42-30
 ► LE MONDE 2
 Abonnements : 01-44-97-54-54
 En vente : « A Bagdad chez Saddam ».

■ Tirage du *Monde* daté samedi 19 octobre 2002 : 575 318 exemplaires. 1 - 3
 Certains de nos abonnés Paris trouveront avec ce numéro un encart « Le Monde de l'éducation ». Nos abonnés banlieue trouveront avec ce numéro un encart « Marianne ».

Courrier INTERNATIONAL HORS-SÉRIE sciences

20022020
la vie techno

Le film vrai de votre futur

Nos gènes manipulés, nos organes réparés nous feront-ils vivre plus vieux ? Pourrons-nous échapper à la menace de Big Brother ? Saurons-nous sauver la planète du désastre climatique ?

120 pages d'enquêtes scientifiques pimentées de récits et d'images de science-fiction.

■ Chez votre marchand de journaux

WWW.MONTBLANC.COM - 01 44 20 07 70



IS THAT YOU?*

* Montblanc® *Est-ce bien toi ?

**MONT
BLANC**



UNE NOUVELLE BOUTIQUE EXCLUSIVE MONTBLANC
152, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS 8^{ÈME}